

An aerial architectural drawing of a city block. The drawing shows a dense arrangement of buildings with various rooflines and window patterns. A central courtyard area is visible, featuring trees and a small building with a red facade. The drawing is rendered in a sketchy, hand-drawn style with light green trees and purple figures. The text "Habiter pour se (re)construire : quand le chez-soi répare le soi" is overlaid on the upper part of the drawing.

Habiter pour se (re)construire : quand le chez-soi répare le soi

Habiter pour se (re)construire : quand le *chez-soi* répare le soi

Comment l'architecture peut-elle accompagner les parcours de sortie de rue en proposant des espaces capables de soutenir une reconstruction de soi ?

Travail de fin d'études présenté par Simon Renard, en vue de l'obtention du diplôme d'architecte

Promotrice • Anne-Sophie Nottebaert - Architecte

Expert externe • Manuel Herbomel - Moniteur éducateur au CHRS Rosa Parks, Lille

Atelier FAIR-E • Dimitri Fache - Architecte & Olivier Camus - Architecte

Université Catholique de Louvain

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme • LOCI Tournai

Année académique 2024-2025

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements à Madame Anne-Sophie Nottebaert pour son engagement dans ce travail, ainsi que pour ses conseils, sa patience, sa compréhension et ses encouragements précieux.

J'adresse également mes remerciements aux professeurs de l'atelier FAIR-E, Olivier Camus et Dimitri Fache, pour la qualité de leur accompagnement et leur regard critique, qui ont nourri et orienté mes réflexions tout au long de l'atelier.

Je remercie Manuel Herbomel, moniteur éducateur au CHRS Rosa Parks, pour son regard d'expert sur le sujet de ce travail, pour son accompagnement tout au long de ma réflexion, ainsi que pour m'avoir fait découvrir le CHRS Rosa Parks, une rencontre déterminante dans l'élaboration de ce travail.

Je remercie l'ensemble des personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de ce travail, en particulier celles directement concernées par les réalités abordées, dont les témoignages ont profondément enrichi ma réflexion.

Je remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique de LOCI Tournai pour leur investissement quotidien pour les étudiants.

Je profite de ces remerciements pour exprimer ma profonde gratitude à Luca Sgambi, Agnès Mory, Pascaline Faux et Olivier Gallez pour leurs recommandations et leurs encouragements précieux qui ont été déterminants dans la préparation de la poursuite de mon parcours après ces études.

Pour conclure, je remercie mes proches pour leur soutien constant durant ces cinq années d'études. J'adresse ma profonde reconnaissance en particulier à ma mère et à mon beau-père sans qui la réalisation de ces études et de ce travail n'aurait pas été possible. Leur écoute, leur patience et leur réconfort dans les moments de doute ont été essentiels pour garder le cap tout au long de mon parcours.

Avant-propos

Dans les rues, celles de Dunkerque, où j'ai grandi, comme celles de Lille, où je vis aujourd'hui, il ne se passe pas un jour sans que je croise une personne sans-abri. Ces visages fatigués, ces silhouettes que l'on aperçoit, finissent parfois par se fondre dans le décor urbain. Et pourtant, ils sont là, chaque jour, sous nos yeux. Nous les croisons tous, et trop souvent, nous ne les voyons plus.

Je me souviens d'un jour de forte chaleur, alors que je passais devant la gare de Dunkerque. J'aperçois un homme allongé, immobile, sur un banc. Inquiet, je m'approche pour m'assurer qu'il n'ait pas perdu connaissance. Nous entamons une conversation et parlons durant une trentaine de minutes. Au fil de nos échanges, il se confie, et c'est en reliant certains détails que je réalise qu'il s'agit du père d'un ancien camarade de collège.

Cela rend tangible, brutalement, la réalité de la situation des personnes sans-abri, qui peuvent être des parents, des proches, des personnes que l'on connaît, et non uniquement de simples inconnus que l'on croise dans la rue.

En novembre 2020, lors d'une visite de site effectuée durant ma première année d'études, en pleine crise du Covid-19, je me trouve sur la place Louise de Bettignies à Lille. Il fait nuit, il fait froid. Avec mon

carnet de dessin à la main, j'analyse cette place. Un homme s'approche, intrigué et curieux de savoir pourquoi j'observe ces façades et les passants. Nous commençons à discuter, il se présente, il s'appelle Fabrice, et il se propose peu de temps après de m'aider à prendre des mesures de façade. Au fil de notre échange, il me confie qu'il est sans-abri depuis peu. Il me raconte son quotidien, il a perdu son travail, son logement, et dort en ce moment dans un parking. Il précise que la nuit dernière il s'est fait voler ses chaussures durant son sommeil. Il m'exprime son plaisir à discuter et à m'aider pour mon relevé. Une fois mon travail achevé, nous nous saluons, puis je remonte sur mon vélo pour rentrer chez moi. Après notre rencontre, a-t-il réussi à trouver un lieu où dormir à l'abri et en sécurité ? Depuis notre rencontre, a-t-il réussi à sortir de la rue ?

Ces rencontres ont profondément nourri ma réflexion et renforcé l'envie de m'engager, à mon échelle, dans la lutte contre l'exclusion des personnes sans-abri. Comprendre les réalités des personnes vivant à la rue, c'est aussi prendre conscience des injustices structurelles et spatiales qui les maintiennent en marge, souvent dans l'indifférence.



Fig. 1, Une entrée, un abri : fragments de vie dans un fragement de la ville - Lille
Photographie réalisée par l'auteur

Introduction

L'architecture joue un rôle essentiel dans la manière dont les personnes vivent et interagissent entre elles et avec le monde, et peut être un levier puissant pour répondre aux défis sociaux contemporains. Parmi les questions les plus pressantes auxquelles elle peut tenter de répondre figure celle du sans-abrisme.

Aujourd'hui en France, près de **350 000** personnes sont sans domicile fixe, ce chiffre a plus que doublé ces dix dernières années. Bien que des dispositifs d'accueil aient été mis en place pour fournir un toit aux plus vulnérables, certain·e·s n'ont aucune solution d'hébergement et vivent à la rue.

Les espaces d'accueil demeurent souvent inadaptés aux besoins de ces personnes, notamment en matière de reconstruction de soi et d'un retour à une autonomie de vie et d'habiter. En effet, les structures d'accueil existantes, comme les CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), offrent un hébergement qui se veut en principe temporaire, mais ne parviennent pas toujours à proposer des espaces soutenant les parcours de sortie de rue.

Face à l'augmentation significative du nombre de personnes sans-abri en France et en Europe :

Comment l'architecture peut-elle accompagner les parcours de sortie de rue en proposant des espaces capables de soutenir une reconstruction de soi ?

Tout d'abord, nous explorerons le sans-abrisme en retraçant son évolution historique, en donnant un sens aux mots que l'on emploie pour en parler, puis en explorant les réalités vécues aujourd'hui par celles et ceux qui en sont touchés, ainsi que les réponses apportées en France.

Dans la seconde partie, nous interrogerons la notion de « *chez-soi* », afin de mieux comprendre ce qu'elle recouvre au-delà de la simple possession d'un logement.

Un état des lieux de la vie à la rue et en structures d'hébergement est ensuite réalisé, à travers une observation de terrain permettant de saisir les réalités spatiales du sans-abrisme. À ces analyses spatiales s'ajoutent les rencontres avec des personnes vivants à la rue, ainsi qu'avec des professionnels œuvrant au sein des structures d'hébergement. Cette phase donne lieu à une lecture critique, centrée sur l'identification des obstacles rencontrés par les personnes qui habitent ces espaces.

Enfin, sur la base de ces différentes analyses et réflexion et au-delà d'une simple mise à l'abri, ce travail ambitionne de formuler une solution capable d'accompagner le parcours de reconstruction personnelle et de sortie de rue des personnes sans-abri, souvent confrontées à une marginalisation de plusieurs années.

Ce travail *En et Sur* part d'une réalité : celle d'un quotidien où des personnes sont à la rue, mais surtout sans *chez-soi*. Il amène à questionner notre rapport à l'habiter, à l'architecture, et à ce que signifie réellement avoir un *chez-soi*. C'est à la fois une recherche, mais aussi un acte d'engagement : l'engagement de croire que des alternatives sont possibles, et que la manière de penser et de concevoir l'espace peut réellement transformer des trajectoires de vie. L'architecture ne peut, et ne doit pas se limiter à répondre par le minimum : chacun mérite un espace où se poser, se projeter, se (re)construire, un espace où *Habiter*.

Table des matières

Partie 1 – Comprendre le sans-abrisme : histoire, réalités et état actuel en France

1.1 - Évolution historique : du vagabond au SDF	12
1.2 - Définir le sans-abrisme	16
1.3 - Les réalités du sans-abrisme en France aujourd'hui	20
1.4 - Aujourd'hui : Le système de prise en charge en France	22
1.5 - Le parcours de sortie de rue vers un logement stable	24
1.6 - Le logement d'abord	26

Partie 2 – Le *Chez-soi*, une construction spatiale et identitaire

2.1 - Les dimensions sensibles <i>chez-soi</i>	30
Le <i>chez-soi</i> comme support identitaire	
Le <i>chez-soi</i> comme espace de contrôle et d'intimité	
Le <i>chez-soi</i> comme lieu de liens	
2.2 - Construire son <i>chez-soi</i> : de l'abri à l'espace habité	34
Aménagement, Attachement, Appropriation et Ancrage	
2.3 Quand l'architecture invite à l'appropriation	36

Partie 3 - Habiter dans l'Espace public : entre survie et quête d'un *chez-soi*

3.1 - L'hostilité de l'Espace public	44
3.2 - Des fragments de ville pour s'abriter	46
3.3 - Chez Gaëtan et Thibault : la quête d'un <i>chez-soi</i> à la rue	48

Partie 4 - La difficile quête d'un *chez-soi* en hébergement : entre normes, temporalités et précarité

4.1 - La quête d'un <i>chez-soi</i> en CHRS	64
4.2 - Habiter au CHRS Les Moulins de l'espoir à Lille	66
4.3 - Habiter au CHRS Rosa Parks à Lille	74

Partie 5 – Habiter pour se (re)construire à Lille : quand le *chez-soi* répare le *soi*

5.1 - L'état des lieux du sans-abrisme dans la métropole Lilloise	96
5.2 - Programme : L'Auberge Sociale, un lieu pour se (re)construire	98
5.3 - Implantation de dix Auberges Sociales dans la métropole Lilloise	102
5.4 - Une auberge sociale à Lille	104

Conclusion	130
------------	-----

Références	136
------------	-----

Annexes	142
---------	-----

1

Comprendre le sans-abrisme : histoire, réalités et situation actuelle en France

1.1 - Évolution historique : du « vagabond » au « SDF »

La question des personnes sans domicile n'est pas nouvelle. Dès le Moyen Âge, des figures comme le vagabond ou le mendiant sont présentes et perçues comme marginales, parfois dangereuses.

Vagabond du latin *vagabundus*, formé à partir de *vagari*, (XVIe siècle) signifiant « perpétuellement changeant ». Personne qui mène une vie d'errance, qui ne se fixe nulle part.¹ Le vagabond a longtemps incarné la peur sociale, associé à la déviance, à l'insécurité et à la maladie (notamment lors de la peste noire).

Au 14e siècle, l'opposition entre assistance et répression s'installe : les pauvres doivent prouver qu'ils ne peuvent pas travailler pour recevoir une aide. Cette logique perdurera pendant des siècles. L'historien Bronisław Geremek décrit ce traitement ambivalent réservé à ces populations au Moyen Âge comme une oscillation entre « *la potence et la pitié* »², révélatrice des tensions entre répression et charité dans les villes médiévales. À partir du 17e siècle, les États monarchiques cherchent à contrôler l'errance. Au 18e siècle le « grand renfermement »³ conduit à la création des « Hôpitaux Généraux » et des « dépôts de mendicité » pour enfermer les pauvres. Au 19e siècle, après la Révolution, la pauvreté devient une question pénale. Cette période marque une intensification de la répression avec

la pénalisation du vagabondage et de la mendicité dans le Code pénal de 1810. Parallèlement, des initiatives privées assurent une grande partie de l'accueil des sans-logis. « La Mie de Pain » à Paris, créée en 1887, incarne cette dynamique de bienfaisance indépendante de l'État : elle offre chaque soir un repas à 800 personnes. Du côté protestant, l'Armée du Salut ouvre des « hôtelleries » pour les plus démunis. L'État restant très en retrait de ces initiatives.⁴

Apparu dans ce 19e siècle, le terme **clochard** désigne une « *personne qui n'a ni domicile ni travail, et qui vit d'expédients* »⁵. Ce mot tire son origine du verbe clocher, lui-même issu du latin *cloppicare*⁶, signifiant « *boiter* ». C'est dans les années 1830 que l'usage de ce mot commence à se répandre, notamment autour des Halles de Paris, principal centre d'approvisionnement de la capitale à l'époque. Comme dans de nombreux marchés français, une cloche rythmait l'activité commerciale en annonçant l'ouverture et la fermeture des ventes. Alors que les commerçants et les clients se pressaient à l'ouverture, les plus démunis attendaient le signal de clôture. Ce moment leur permettait de se précipiter sur les denrées abandonnées par les marchands. Cela leur valut peu à peu le surnom de clochards.⁷ Dans Les Misérables, publié en 1862, Victor Hugo

raconte l'histoire de Jean Valjean, envoyé au bagne pour avoir volé une baguette de pain. À sa libération, il devient un vagabond rejeté par la société. Le roman suit son parcours difficile et celui d'autres personnages marqués par la pauvreté. À travers ces récits, Victor Hugo montre la dureté de la vie dans la rue au XIXe siècle, faite de misère, d'exclusion et souvent de mort.



Fig. 2, BRION Gustave - Jean Valjean, Les Misérables - 1862

1 Wiktionnaire. (s.d.). *Vagabond*. Consulté le 10 février 2025, depuis <https://fr.wiktionary.org/wiki/vagabond>

2 GEREMEK, B., *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, 1978, trad. Gallimard, 1987

3 GUTTON, J.-P. (1974). *La société et les pauvres en Europe (XVIe–XVIIIe siècles)*. Paris, France

4 GUESLIN, A., *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, p. 48

5 CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Clochard*. Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition. Consulté le 10 février 2025, <https://cnrtl.fr/definition/academie9/clocharde>

6 Académie française. (s.d.). *Clocher*. Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition. Consulté le 10 février 2025, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C2636>

7 Paris ZigZag. (s.d.). *L'étonnante origine du mot « clochard »*. Consulté le 12 février 2025, <https://www.pariszigzag.fr/inso-lite/histoire-insolite-paris/letonnante-origine-du-mot-clochard>

Entre 1880 et 1920, se développe une « croisade pour l'hygiène sociale »⁸, qui stigmatise les pauvres comme des éléments pathogènes à isoler ou éliminer. Les personnes à la rue sont même considérées comme les « déchets du progrès industriel »⁹

Au cours du XXe siècle, on voit apparaître de plus en plus de vagabonds dans les villes. Cette période est marquée par une urbanisation rapide et une diminution de l'emploi agricole saisonnier, ce qui change profondément les dynamiques sociales. Pourtant, le phénomène du vagabondage tend à diminuer dans les trois premiers quarts du siècle. Cela s'explique notamment par la croissance économique et la mise en place progressive de l'État-providence, en particulier durant les Trente Glorieuses (1946-1975). Une partie des pauvres jusque-là sans ressources parvient à trouver du travail, tandis que l'État commence à offrir une protection sociale contre des risques comme la vieillesse, l'invalidité ou le chômage, qui poussaient autrefois à l'errance et à la mendicité. Les *clochards* deviennent alors moins nombreux et parfois même mieux tolérés.¹⁰ Certains les voient comme des marginaux inoffensifs, d'autres comme des figures de liberté, en marge d'une société de plus en plus normée et productiviste.

Mais à partir des années 1970, la situation change. La pauvreté errante progresse à nouveau. La crise pétrolière de 1973 marque le début d'une période de chômage croissant, de précarité et d'instabilité économique. On voit alors apparaître une nouvelle figure : celle des « *sans domicile fixe* » (SDF), définis non plus seulement par leur itinérance, mais surtout par l'absence de logement stable.

À la crise économique s'ajoutent les tensions sur le logement. Cette pauvreté devient d'autant plus visible qu'elle s'expose au regard de tous, dans la rue, dans le métro, etc. Depuis la réforme du Code pénal de mars 1992, la mendicité n'est plus un délit, mais cela ne signifie pas que les sans-abris soient davantage pris en charge. Les politiques publiques tendent à les éloigner des centres-villes, des zones commerçantes ou fréquentées, dans une logique « d'hygiène sociale ». On cherche souvent à les rendre invisibles plutôt qu'à répondre réellement à leurs besoins. Ce constat justifie la mobilisation d'associations et d'initiatives privées, ainsi que l'intervention, parfois limitée et de moins en moins importante de l'État.¹¹

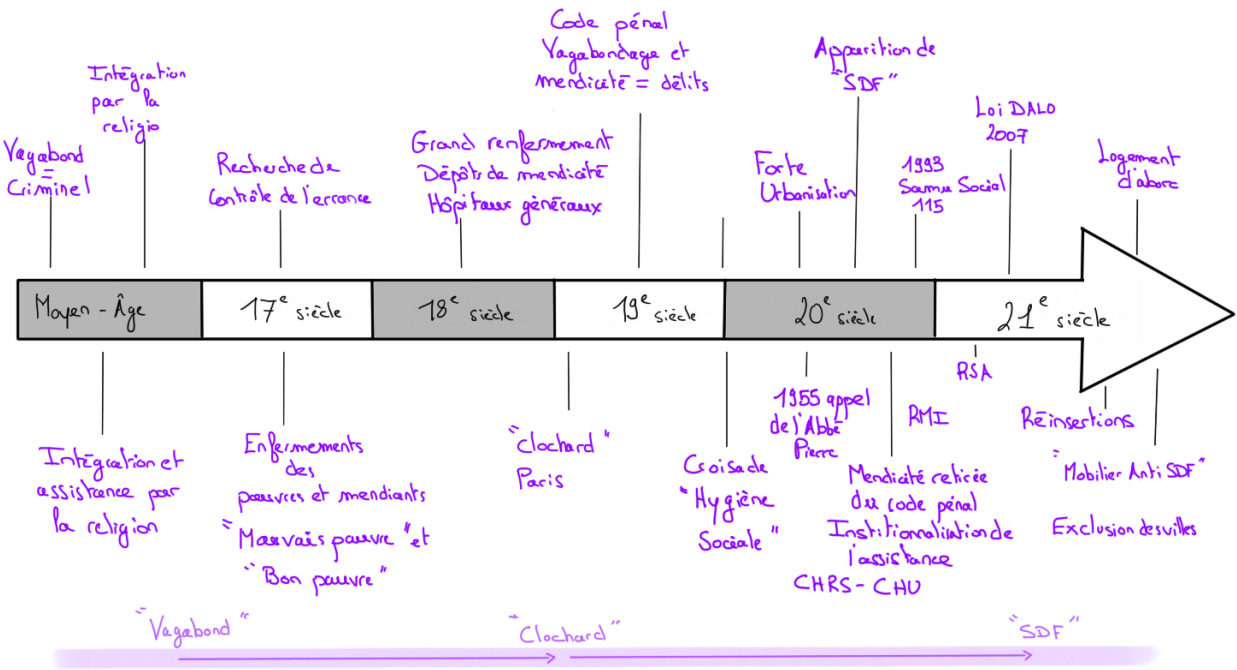


Fig. 3, Frise chronologique du « Vagabond » au « SDF »

8 DUBIEF, Fernand, *La question du vagabondage*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1911

9 PAGNIER, A. (1910), *Le vagabond. Ses origines. Sa psychologie. Ses formes. La lutte contre le vagabondage*, Paris, Vigot, coll. « Le déchet social »

10 Le blog des SDF. (s.d.). *Les SDF du Moyen Âge à aujourd'hui*. Consulté le 12 février 2025, <https://lessdfblog.wordpress.com/les-sdf-du-moyen-age-a-aujourd'hui/>

11 Damon, J. (2008). *La question SDF. Paris : Presses Universitaires de France*. <https://stm.cairn.info/la-question-sdf--9782130595472>

1.2 Définir le sans-abrisme

Depuis les années 1980-1990, le terme « SDF » (Sans Domicile Fixe) s'est alors imposée dans le langage courant pour désigner les personnes à la rue, faisant un lien entre la situation de la personne et le logement. Que signifie aujourd'hui être SDF ? À première vue, il semble simple de définir une population que nous croisons régulièrement. Pourtant, il s'avère difficile d'en établir un portrait précis. Sous ce vocable subsistent les représentations anciennes du clochard, du vagabond, du mendiant. Mais ce terme recouvre désormais une réalité bien plus hétérogène : il ne désigne plus seulement un homme seul, marginalisé et en rupture sociale, mais une diversité croissante de profils, hommes, femmes, familles, jeunes, immigrés, travailleurs précaires, ceci rendant d'autant plus complexe l'élaboration d'une définition unique et précise.¹²

Dans le cadre de ses enquêtes, l'Insee (Institut National de la Statistique et Etudes Economiques) propose comme définitions :

« Est considéré comme sans-domicile quelqu'un qui a dormi la nuit précédente de l'enquête dans un endroit non-dédié à l'hébergement (rue, abri de fortune...) ou qui a eu recours à un service d'hébergement (centre, foyers...). »¹³

« Est considéré comme sans-abri quelqu'un qui dort dans un endroit non-dédié à l'hébergement de façon habituelle ». ¹³

Dans sa thèse « La question SDF, ciblage et bricolages »¹⁴, Julien Damon propose une convention selon laquelle sous le vocable « SDF » peuvent être comprises :

- 1 - Les personnes totalement dépourvues de logement et ne disposant pas d'un abri pour la nuit.
- 2 - Les personnes qui se trouvent dans des centres d'hébergement pour sans-abri ou, plus largement, qui fréquentent des services proposés aux SDF.
- 3 - Les personnes qui ne disposent pas d'un logement stable et qui vont d'une adresse à l'autre.
- 4 - Les personnes qui se déclarent SDF dans la rue, dans les autres espaces publics (métro, squares, etc.), ou aux guichets de l'assistance.
- 5 - Les personnes qui peuvent être spontanément repérées dans la rue comme SDF.

La notion de « sans domicile fixe » (SDF) recouvre une réalité hétérogène, aux contours flous, et aux définitions multiples selon les contextes d'usage. Il est donc pertinent de distinguer deux grandes catégories : « SDF lato sensu » et « SDF stricto sensu ».¹⁵ Comme l'explique Julien Damon, « on peut considérer que ces conditions se distribuent sur un axe qui va de SDF lato sensu (les personnes très mal logées) à SDF stricto sensu (les personnes vivant complètement à la rue) »¹⁶. Cette typologie permet de mieux rendre compte de la diversité des formes que peut prendre le sans-abrisme.

Les « SDF stricto sensu » désignent les personnes vivant complètement à la rue ou dans des conditions d'hébergement d'urgence très précaires, de manière prolongée.

Ce sont les figures les plus visibles de l'exclusion, souvent identifiables dans l'espace public (par exemple, les personnes dormant à même le sol, dans les gares, les rues ou les parcs). Les « SDF lato sensu », en revanche, englobent un spectre plus large de situations d'instabilité résidentielle. Cela inclut des individus en grande précarité de logement, passant de foyers à des hôtels sociaux, dormant occasionnellement chez des proches ou dans des abris tem-

poraires. Cette catégorie regroupe également ceux qui ne sont sans-abri que ponctuellement, parfois pour une seule nuit dans le mois, sans forcément être visibles comme « SDF » dans l'espace public. Cette distinction est essentielle pour comprendre la diversité des parcours et des besoins. Une personne peut entrer et sortir de la condition de SDF selon les événements de vie (violences conjugale, ruptures familiales, expulsions, etc.), et peut y rester de quelques jours à des dizaines d'années. Le concept de continuité des situations, plutôt qu'une frontière nette entre logement et non-logement, permet de mieux saisir la complexité du phénomène.

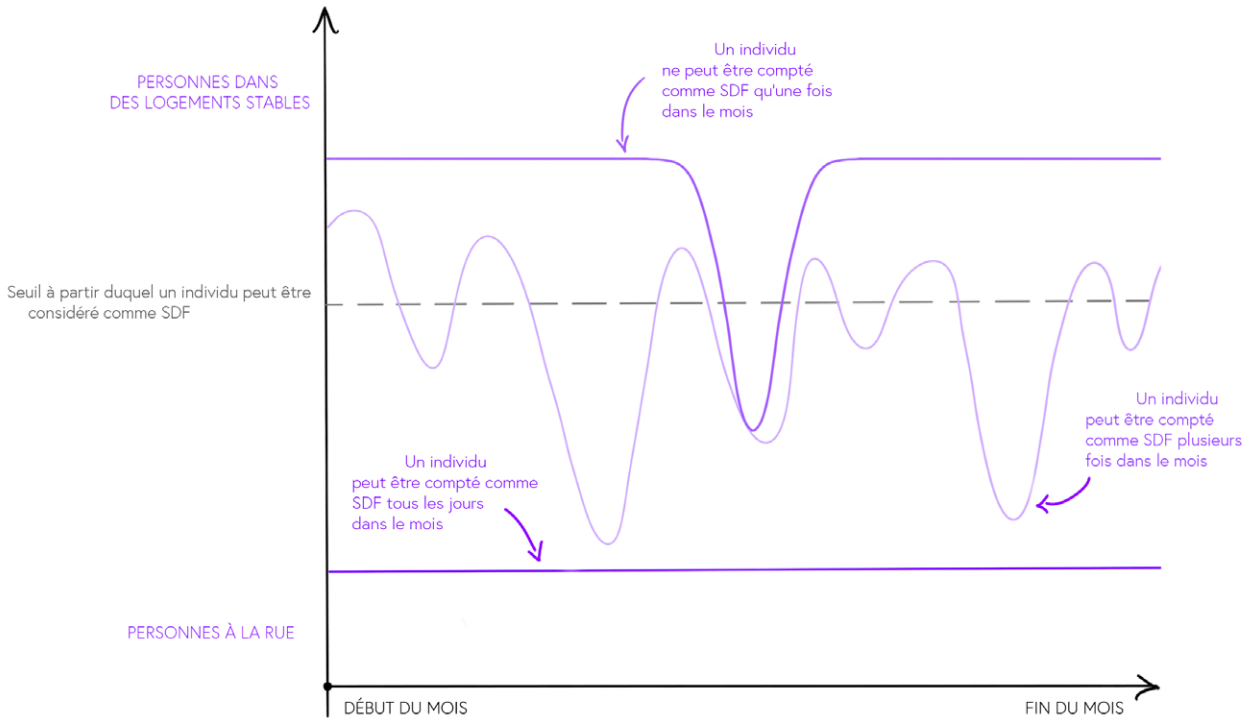


Fig. 4, Des situations différentes selon la temporalité - Inspiré de Damon Julien, « Exclusion : vers zéro SDF ? » p.54

12 Damon Julien, *Exclusion : vers zéro SDF ?*, Paris, La Documentation française, coll. « Doc'en poche / Place au débat », 2017, p. 53-73.

13 BROUSSE, C. (2006). *Définition de la population sans-domicile et choix de la méthode d'enquête* (Insee Méthodes n°116, 1ère partie). Insee

14 DAMON, Julien (2001), *La question SDF, ciblage et bricolages*, Université de Paris IV, p. 13

15 DAMON, Julien (2003). *Les SDF en France : difficultés de définition et de prise en charge*. RAJS - JDJ, (223), 30-35.

La FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris) vient compléter cette convention de Julien Damon à travers la typologie ETHOS ¹⁶(European Typology on Homelessness and Housing Exclusion), en classant les situations selon 13 types d'exclusions liées au logement classées en 4 catégories : sans-abri, sans-logement, logement précaire et logement inadéquat

Les mots tentent de catégoriser différentes situations, mais traduisent aussi une forme de disqualification : l'on peut entendre parler des personnes « sans » ¹⁷, réduites à ce qu'elles n'ont pas. Et pourtant, j'ai pu remarquer par les différentes rencontres que ces personnes ont beaucoup, beaucoup à offrir, à raconter, à transmettre, loin des manques que ces mots employés peuvent souligner. Le choix lexical peut alors servir d'euphémisme ou, au contraire, de stigmatisation. Dans son mémoire, Pauline Ducci insiste à juste titre sur cette idée : « Une personne doit avoir une adresse pour exister administrativement ». ¹⁸ Le domicile devient donc un critère de légitimité sociale, voire d'existence. Ces différentes représentations qu'englobe le terme « SDF » reflètent la façon dont la société perçoit, tolère, inclus ou rejette ces personnes.

16 FEANTSA. (2007). *Typologie européenne de l'exclusion liée au logement (ETHOS)*. Consulté le 10 avril 2025, depuis www.feantsa.org

17 LACAZIO, Ombeline (2020), *Mémoire Nous habitons tous la rue - Les personnes sans*, UCLouvain

18 DUCCI, Pauline (2023), *Mémoire Vers des jours meilleurs : une architecture temporaire pour une stabilisation à long terme*, UCLouvain

Catégorie opérationnelle		Situation de vie
SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public
	2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence
SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement
	4 Personne en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes
	5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire / centre d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants
	6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales 6.3 Institutions pour enfants
	7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé pour personnes sans domicile âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri
LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Hébergé provisoirement dans la famille / chez des amis 8.2 Sans bail de (sous)-location 8.3 Occupation illégale d'un terrain
	9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)
	10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police
LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires / non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire
	12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés
	13 Personnes vivant dans des conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée
Séjour de courte durée = moins de 1 an / Séjour de longue durée = plus de 1 an		

Fig. 5, Tableau Typologie européenne de l'exclusion liée au logement - ETHOS 2007 - FEANTSA

1.3 La réalité du sans-abrisme en France aujourd'hui

Une réalité difficile à recenser

Recenser les personnes SDF en France est un réel défi, car comme nous avons pu le voir, derrière ce terme se cachent aujourd'hui une multitude de situations : certaines personnes dorment dehors, d'autres trouvent refuge chez des proches, dans des squats, des hébergements précaires ou des hôtels sociaux. De plus, nombre de personnes sans domicile cherchent à se fondre dans l'anonymat, par peur, par honte, ou par méfiance envers des institutions qu'elles ressentent comme lointaines, voire hostiles. Leur silence et leur invisibilité ne sont pas un choix, mais souvent un réflexe de survie.

Une croissance alarmante

Afin de recenser le nombre de personnes à la rue et de mieux comprendre les différentes situations l'Insee a mené deux enquêtes sur le sans-abrisme en 2001 et 2012. En 2001 l'enquête « Sans Domicile »¹⁹ de l'Insee a permis de dénombrer 93 000 personnes sans domicile. En 2012, 143 000 personnes sans domicile ont été dénombré²⁰, fréquentant des services d'hébergements et de distribution de repas en France métropolitaine, 10% d'entre eux étaient sans solution d'hébergement et dormaient donc à la rue.

De 2001 à 2012, le nombre de personne sans domicile a augmenté de près de cinquante pour cents. De plus l'exactitude des résultats de ces enquêtes est limitée par cette complexité à englober toutes les situations.

Dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement en France en 2025²¹, la Fondation pour le Logement (anciennement la Fondation Abbé-Pierre) estime qu'il y a **en France en 2024, 350 000 personnes sans domicile**, en hébergement ou à la rue.

Le nombre de personne sans domicile a plus que doublé en dix ans et ne cesse d'augmenter. Une troisième enquête « Sans Domicile »²² de l'Insee est en cours en 2025 au moment de la rédaction de ce mémoire, elle permettra de rendre compte de façon plus précise de l'évolution du sans-abrisme en France.

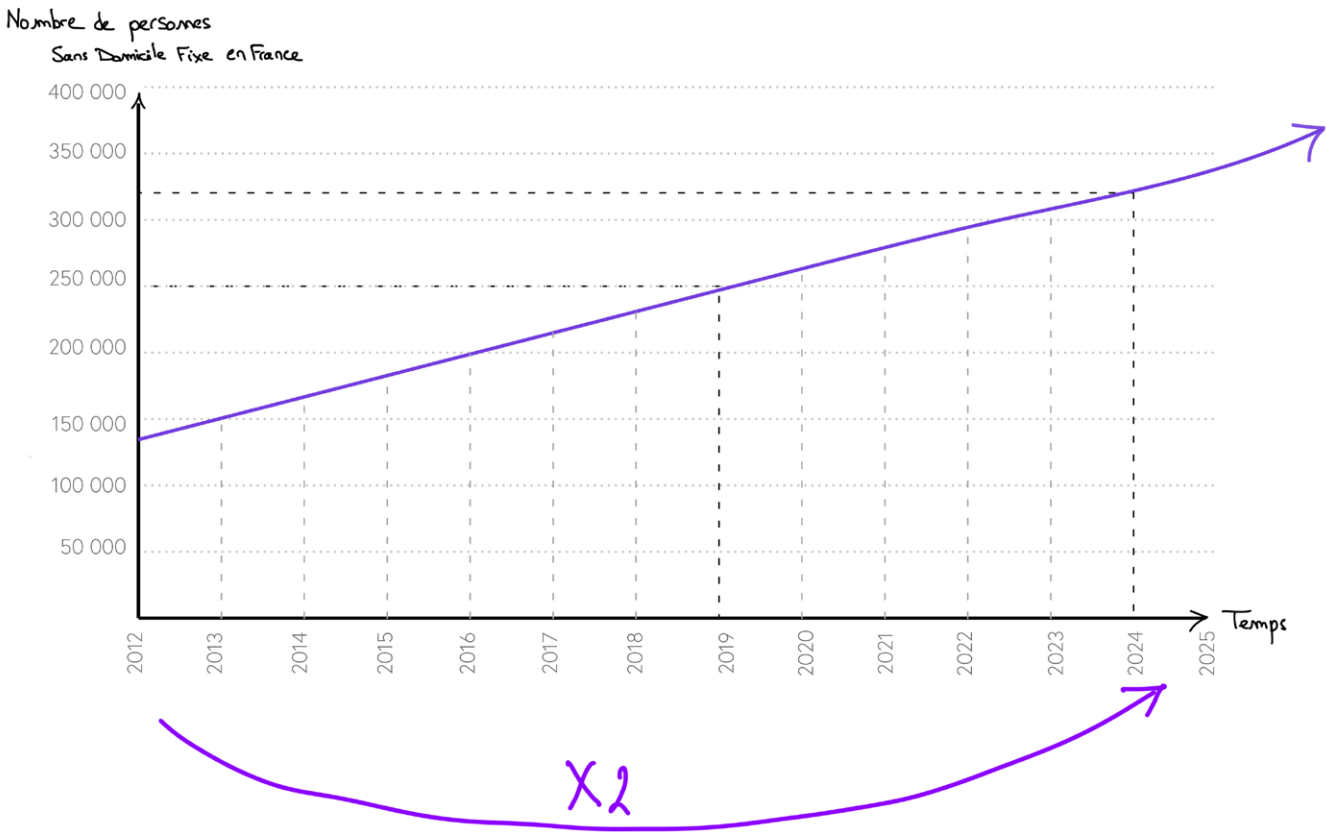


Fig. 6, La croissance alarmante du nombre de personnes sans-abri en France
Réalisé par l'auteur à partir des données de l'Insee et de la Fondation pour le logement

19 INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). (2001). *Enquête sans-domicile 2001*.

20 INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) (2013). *Enquête sans-domicile 2012*.

21 Fondation Abbé Pierre. (2025). *30e rapport sur l'état du mal-logement en France*.

22 INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), (avril 14 2025). *Enquête Sans Domicile*. <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>

1.4 Aujourd'hui : Le système de prise en charge en France

Un système d'assistance institutionnalisé

Depuis 1974, la prise en charge du sans-abrisme en France s'appuie sur une coopération étroite entre État et associations, le tout formant un système d'assistance institutionnalisé et financé en grande partie par des subventions publiques. Ce système est composé de plusieurs acteurs :

Les **SIAO** (Service Intégré d'Accueil et d'Orienta-tion), ont pour mission d'orienter les personnes vers une structure adaptée à leur situation. La plate-forme téléphonique 115 disponible 24h/24 qui permet de centraliser les demandes d'hébergement et d'assistance.

Le **parc d'hébergement** est composé de différents types d'hébergement, il combine Urgence, Insertion et stabilisation. Il est entièrement géré par des tiers qui sont principalement des associations. Ces différents types d'hébergement répondent à la multitude des profils que nous avons précisés précédemment.

Les Hébergement d'Urgence : Les CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence) qui propose un accueil immédiat et inconditionnel pour une courte durée, Dispositif hivernal : ouvert en période de grand froid (gymnase, hôtels, locaux temporaires)

Les Hébergement « d'insertion » : Les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) proposent un hébergement et à un accompagnement social pour favoriser l'accès au logement et à l'emploi. Les résidence sociale telle que des pensions de famille.

Les Hôtels et structures privées : Les Hôtel pour pallier le manque de places en structure classique et d'autres dispositifs comme les "bureaux du cœur".

Les Hébergement spécifique : Pour femmes victimes de violences, pour Jeunes. Les CADA (Centre d'ac-cueil pour demandeurs d'asile) CAES (Centre d'ac-cueil et d'étude de situations)

Les **services « d'aller-vers »** comme les infirmiers de rue, mais aussi les maraudes sont des équipes mobiles qui vont directement vers les personnes en difficulté dans la rue, pour établir un contact, proposer une aide immédiate et les orienter, si elles le souhaitent, vers une prise en charge ou un hébergement via le SIAO.

Les **accueils de jour et/ou de nuit** gérés par les associations permettent de se poser, de prendre un repas, parler, se sentir écoutées, et accéder à des services essentiels comme les douches, les sanitaires, des vêtements propres, une laverie, une connexion internet, ou un accompagnement pour leurs démarches.

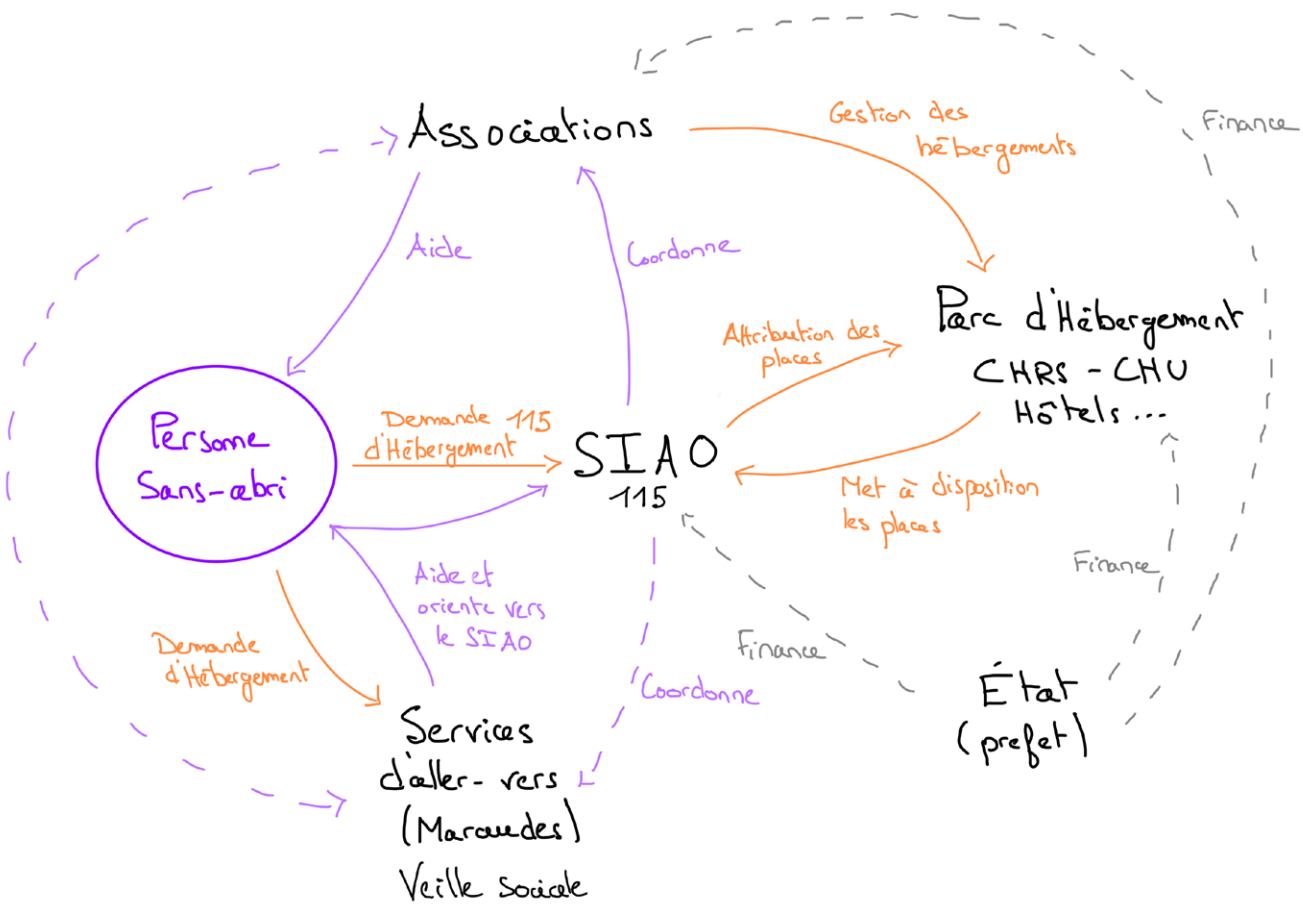


Fig. 7, Le système d'assistance aux personnes sans-abri en France

1.5 Le parcours de sortie de rue vers un logement stable

Le dispositif d'aide aux personnes sans abri repose sur une logique de progression par paliers pour l'accession à un logement pérenne, souvent représentée par l'image d'un escalier (Fig.8). Chaque marche correspond à un niveau de stabilisation de la situation de la personne, avec pour objectif final l'accès à un logement autonome. Ce modèle, bien qu'encore dominant dans l'organisation des politiques d'accompagnement, soulève de nombreuses limites, tant dans sa structure que dans sa symbolique.

En effet, l'image de l'escalier véhicule une idée de progression linéaire, ordonnée, où chaque étape mènerait naturellement à la suivante. Or, le parcours vers un logement stable est rarement aussi fluide : il est souvent discontinu, jalonné de retours en arrière, de ruptures, de rechutes. Les personnes sans abri peuvent naviguer de manière instable entre différentes formes d'hébergement ou d'accompagnement, sans garantie de continuité. L'escalier échoue ainsi à rendre compte de cette réalité fragmentée.

Par ailleurs, cette représentation en escalier tend à invisibiliser les nombreux obstacles sociaux, spatiaux, économiques, psychiques et systémiques que les personnes rencontrent à chaque palier. Elle suppose une accessibilité égale aux différents niveaux, alors que les conditions d'entrée dans certains dispositifs peuvent être restrictives ou inadaptées aux besoins

spécifiques de certaines personnes. Elle suggère aussi une forme de hiérarchisation, où la personne sans abri, située tout en bas, doit gravir les échelons pour être jugée « prête à habiter », au risque de renforcer des jugements moraux et culpabilisants.

Cette vision peut être mise en regard de certaines œuvres artistiques telles que la sculpture *Diminish and Ascend*²³ de l'artiste David McCracken (Fig.9), qui représente un escalier s'élevant vers le ciel sans destination visible ni point d'arrivée concret. Elle renvoie à une promesse d'ascension aussi séduisante qu'inaccessible, suspendue dans le vide, comme une métaphore des injonctions faites aux personnes sans abri à progresser selon une trajectoire idéalisée. Loin d'être un outil neutre, la représentation en escalier participe ainsi à la construction d'un imaginaire du parcours de sortie de rue qui simplifie les réalités vécues et masque les limites structurelles et spatiales des dispositifs existants. Le titre même de l'œuvre « *Diminish and Ascend* » renforce cette lecture critique : il suggère que cette ascension s'accompagne d'un effacement progressif, devoir se conformer, s'effacer pour mériter de monter. Cette tension entre élévation et effacement fait écho aux parcours de sortie de rue, où l'on attend des personnes qu'elles « progressent » en s'adaptant à un système souvent rigide, jusqu'à être jugées « prêtes à habiter ».

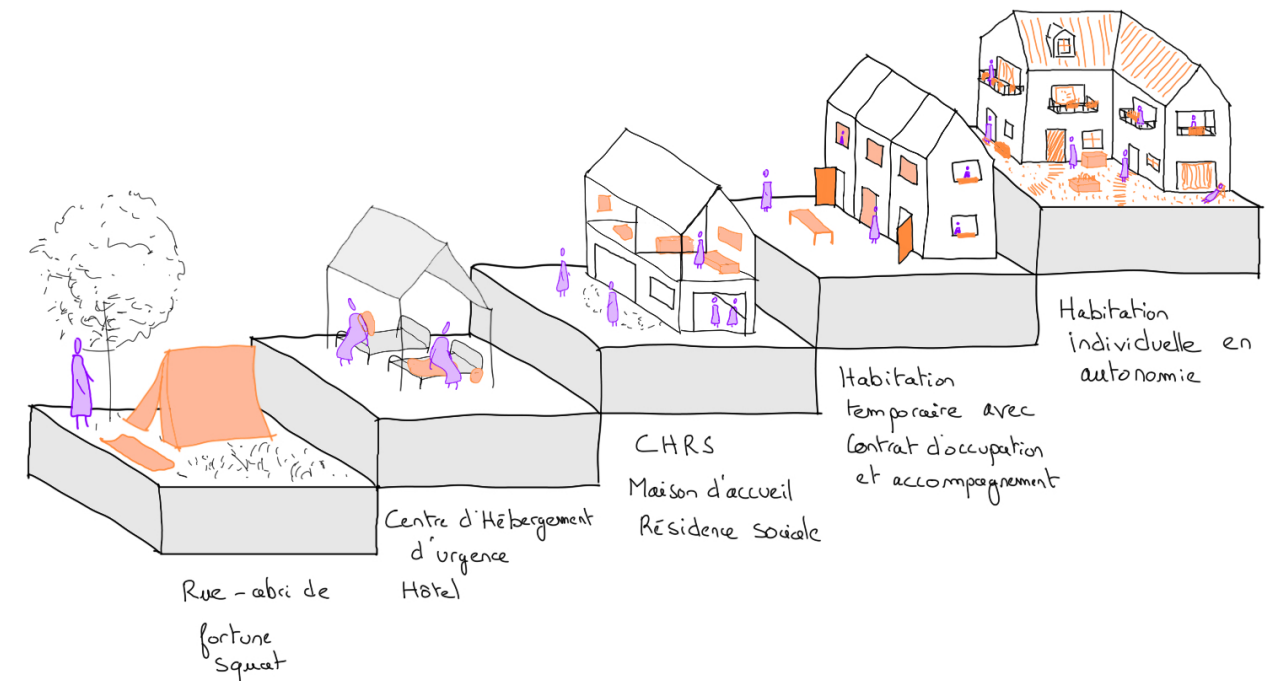


Fig. 8, L'image en escalier du parcours de sortie de rue vers un logement stable - réalisé par l'auteur et inspiré de Zoé Graham, *Le Relogement des sans-abri, Entre urgence et long terme*



Fig. 9, « *Diminish and Ascend* » Photographie et oeuvre de Dave McCracken - île Waiheke, Nouvelle-Zélande

²³ David McCracken, *Diminish and Ascend*, sculpture en aluminium, 2013, consulté le 10 avril 2025, <https://davidmccracken.nz/portfolio/diminish-and-ascend-2/>.

1.6 Le Logement d'abord

Face aux limites du modèle en escalier, le « Logement d'abord » aussi appelé ou Housing First propose une approche radicalement différente. Né aux États-Unis dans les années 90, ce dispositif part du principe que le logement n'est pas un aboutissement, mais un point de départ au parcours de reconstruction. Plutôt que de conditionner l'accès à un logement à la réussite des étapes de « stabilisation », ce modèle a pour objectif de proposer un accès immédiat et inconditionnel à un logement pérenne, accompagné de soutiens adaptés aux besoins de chacun.

Ce changement de paradigme remet la personne au centre du processus, en reconnaissant sa capacité à décider pour elle-même, à reprendre le contrôle sur sa vie, et à reconstruire un chez-soi selon ses propres termes.

Il s'oppose ainsi à la logique de l'image de l'escalier, où progresser signifierait se conformer et valider des étapes. Ici, le logement devient un levier de reconstruction, plutôt qu'une récompense à atteindre. Il permet à chacun de faire l'expérience d'habiter, nécessaire à la (re)construction de soi, ce processus sera exploré dans la suite de ce travail.

Porté en France par un plan quinquennal lancé en 2018, puis un deuxième en 2023, ce modèle vise à offrir un accès direct, inconditionnel et durable au lo-

gement, accompagné d'un soutien adapté et a donc pour objectif d'éviter ces différentes marches. Il s'appuie sur cinq axes d'action ²⁴ :

- Produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans abri et mal logées ;
- Promouvoir et accélérer l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées ;
- Mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement ;
- Prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle ;
- Mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en oeuvre le principe du Logement d'abord.

Mais alors que le Logement d'abord sous-tend la possibilité pour toute personne d'accéder au logement sans passer nécessairement par la case « hébergement », la notion de « capacité à habiter » ²⁵ et la conditionnalité de l'accès au logement sont encore présentes. L'accès à un logement dépend donc de la volonté des gestionnaires du parc de logements sociaux, du nombre de logements disponibles. Par cela, il y a donc tout de même des exclus au logement d'abord, contraint de rester dans le parcours « en escalier ».

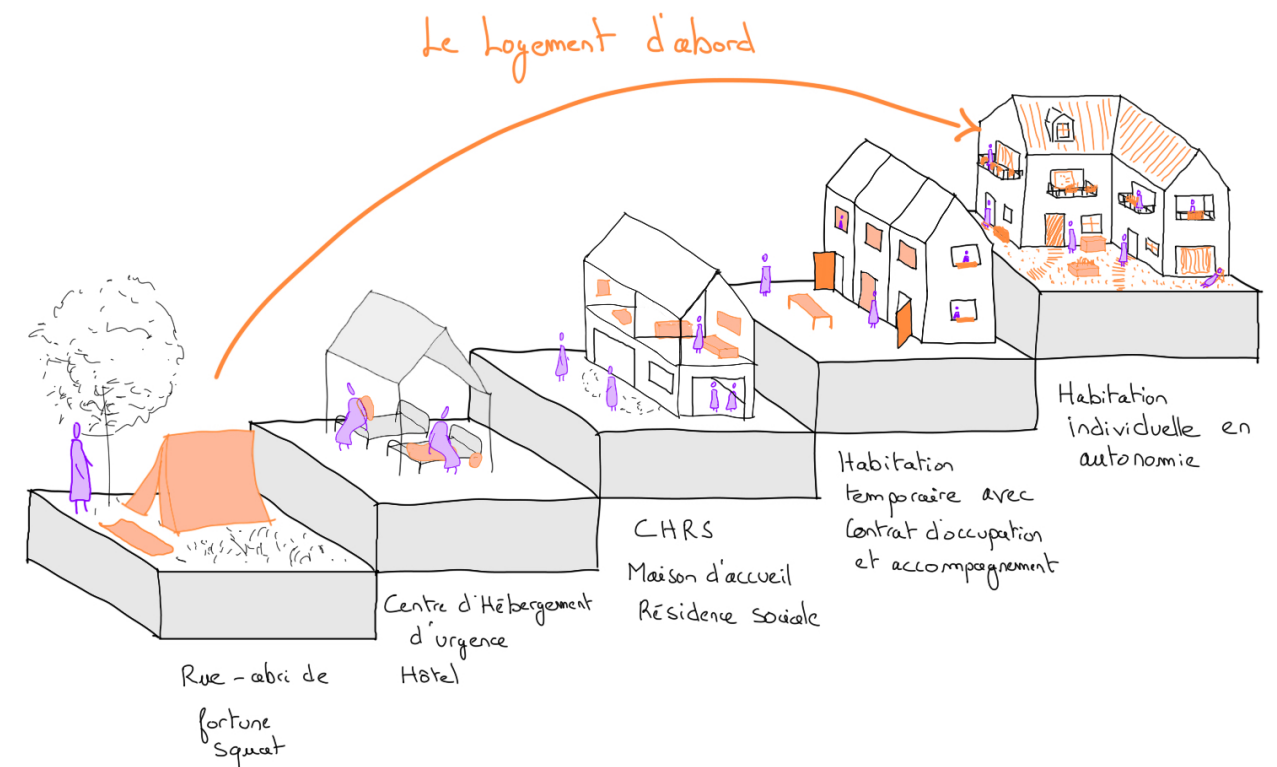


Fig. 10, Le logement d'abord réalisé par l'auteur et inspiré de Zoé Graham, *Le Relogement des sans-abri, Entre urgence et long terme*

²⁴ MATHIEU, S. (2022). *La stratégie « logement d'abord »*. Constructif, 62(2), 71-75. <https://doi.org/10.3917/const.062.0071>

²⁵ GILLIOT, É., CHAMBON, N. & Aubry, L. (2021). « Logement d'abord » : présupposer une égalité dans la capacité à habiter pour lutter contre les inégalités dans l'accès au logement et le sans-abrisme. *Lien social et Politiques*, (87), 212-232. <https://doi.org/10.7202/1088100ar>

2

Le *Chez-soi*, une construction spatiale et identitaire

*« L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez-soi, où il peut, à tout moment se retirer ».*²⁸

Emmanuel Levinas

2.1 - Les dimensions sensibles du chez-soi

Dans la première partie de ce travail nous avons d'exploré ce qu'est le sans-abrisme, son évolution historique, la situation en France aujourd'hui ainsi que les dispositifs actuels de prise en charge. Dans ce contexte où les personnes à la rue sont privées de domicile fixe, et par conséquent, de *chez-soi*, cette seconde partie interroge la notion même du « *chez-soi* », afin de mieux saisir ce que signifie *habiter* au-delà de la simple possession d'un logement.

Le chez-soi comme support identitaire

La présence du mot « *soi* » dans l'expression « *chez-soi* » souligne que le chez-soi est le lieu où se manifeste la « *conscience d'habiter en relation intime avec soi-même* »²⁶. Il constitue à la fois un espace de prise de conscience et de connaissance de soi, de ses aptitudes comme de ses responsabilités. Le chez-soi accueille ainsi l'intimité de l'habitant avec ses forces, ses faiblesses, et le désir d'ancrage, de stabilité, voire de repli rassurant. Le chez-soi ne se réduit pas à un simple abri : il est un espace fondamental d'affirmation de soi et de projection identitaire. « *La maison constitue une référence et un outil de construction de soi* ». ²⁶

L'individu, par son rapport au lieu, exprime qui il est, par les objets qu'il choisit, par la manière dont il or-

ganise l'espace, ou encore par les rituels quotidiens qu'il y pratique. L'habitat, le chez-soi, devient ainsi un espace scénique : « *habiter, c'est aussi se montrer, se mettre en scène sur un espace défini* ».²⁶

Le chez-soi permet à l'individu de se déployer, de s'enraciner dans le monde, et de donner sens à sa propre existence. Il abrite à la fois les gestes les plus anodins et les plus essentiels à la constitution du soi. Le chez-soi est « *l'un des plus grands pouvoirs d'intégration* »²⁶, car il permet de préserver l'intimité, mais aussi de se représenter aux autres.

Bien plus qu'un simple espace de repli : il constitue un support d'expression de soi. En permettant à l'individu de se retrouver à l'intérieur, il lui offre également la possibilité de se projeter vers l'extérieur à travers différentes sphères, différentes échelles c'est ce qu'on appelle les « *espaces de projection du soi étendu* »²⁷.

Le *chez-soi*, devient le prolongement de l'identité : on y inscrit ses repères, ses goûts, ses émotions, ses souvenirs. Il accueille les objets choisis, les gestes quotidiens, les rythmes propres, autant d'expressions d'un soi qui s'extériorise pour prendre forme dans l'espace. Habiter, c'est ainsi projeter une part de soi dans le monde, donner forme à son identité au sein d'un environnement stable et familier.

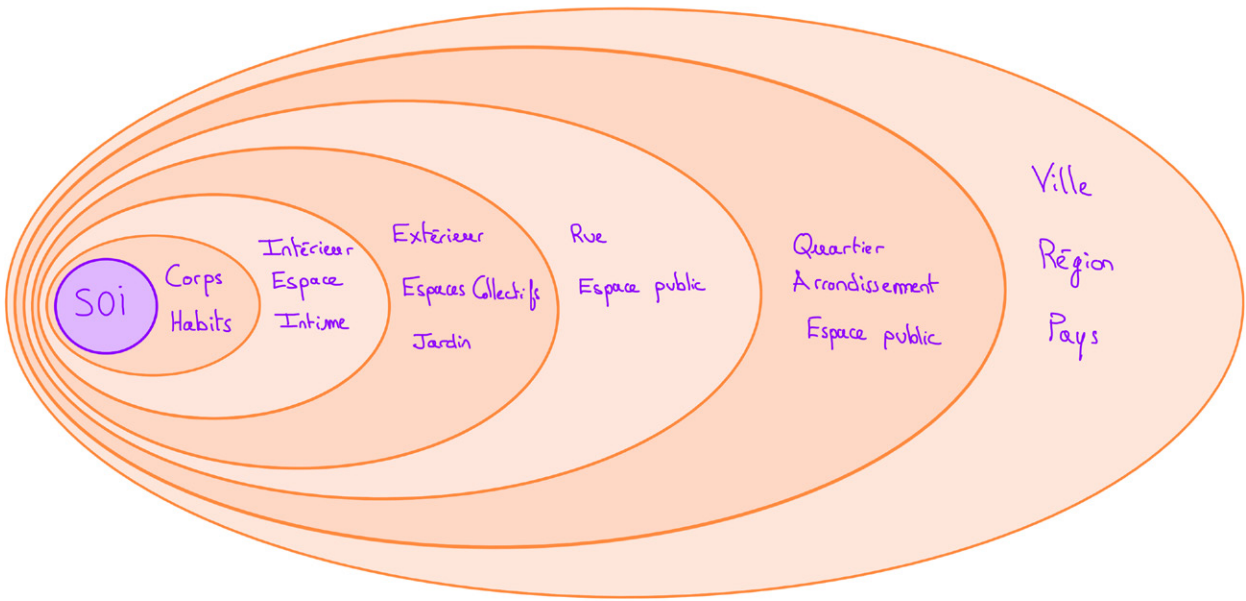


Fig. 11, Schéma des espaces de projection du soi étendu - Inspiré de Larceneux Fabrice « *J'habite donc je suis* », 2011

²⁶ LEROUX, Nadège, (2008), « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », VST – Vie sociale et traitements, n°97, pp. 14–24

²⁷ LARCENEUX, Fabrice, (2011) *J'habite donc je suis*. Etudes foncières, pp. 23-26. halshs-00659877

²⁸ LEVINAS, Emmanuel, (1961), *Totalité et Infini : Essai sur l'extériorité*. Edition Martinus Nijhoff, p. 162

Le chez-soi comme espace de contrôle et d'intimité

Le *chez-soi* est un espace délimité et maîtrisé. Selon Nadège Leroux, « *l'habitation est, dans son essence, limite assumée* »²⁹ : elle suppose une acceptation consciente de se fixer, de se borner, de s'ancrer dans un dedans. Cette limite n'est pas enfermement, mais condition d'existence du *chez-soi*.

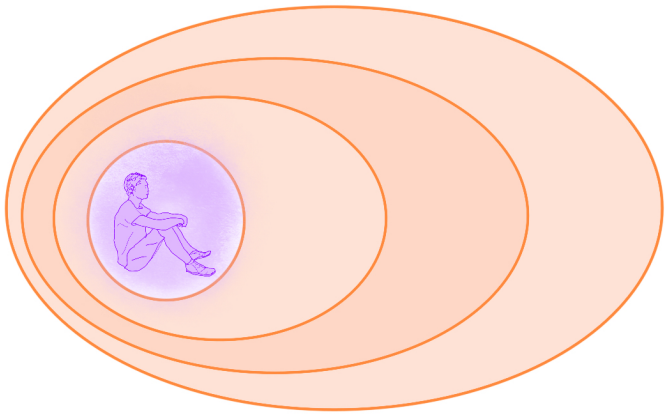
Habiter, c'est donc gérer un système de seuils, qui structurent le passage entre l'espace public et l'espace privé. Chaque seuil constitue une graduation du plus extime au plus intime, un chemin vers soi. La porte, notamment, en tant que seuil symbolique et matériel, incarne cette volonté de délimitation : elle protège, mais elle permet aussi d'accueillir. Elle marque le pouvoir de dire oui ou non, de choisir qui entre et qui reste dehors. Sur le schéma des espaces de projection du soi étendu, ces seuils se situent à la rencontre de deux sphères.

Dans le cas des personnes sans-abri, cette absence de limites constitue une forme d'extrême vulnérabilité. Ne pas pouvoir contrôler les seuils de son espace de vie, ne pas pouvoir choisir qui y entre ou en sortir soi-même à sa guise, c'est être privé de l'un des fondements mêmes de l'habitation, du *chez-soi*.

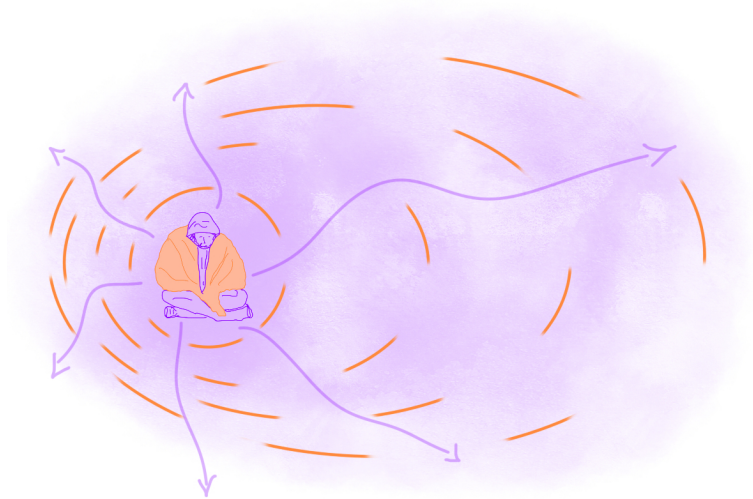
Une fois le seuil franchi, l'espace intérieur devient un « territoire de maîtrise ». L'habitant y impose ses règles, son rythme, ses usages. L'invité, quant à lui, doit s'y soumettre. Mais les autres pièces, cuisine, salle de bains, chambre, révèlent des dimensions plus intimes encore : corps, habitudes, secrets, vulnérabilités. Ainsi, déterminer les limites de son habitation, c'est aussi poser les fondements de son identité. Ces limites ne sont pas des barrières hostiles, mais des repères de stabilité. Elles permettent une appropriation progressive du lieu. Habiter, c'est alors négocier la porosité entre soi et le monde.

Le chez-soi comme lieu de liens

Si le chez-soi est d'abord un espace d'intimité et de maîtrise de soi, il ne peut être réduit à une clôture. Il est aussi un lieu de liens, un point d'ancrage à partir duquel l'individu peut s'ouvrir au monde et tisser des liens. Le chez-soi devient alors le lieu où se tissent les frontières entre soi et les autres. Le chez-soi, offre la possibilité d'accueillir l'autre selon ses propres règles : inviter un proche, partager un repas, recevoir ou refuser une visite... Ainsi, loin d'être un repli sur soi, le *chez-soi* est une condition d'ouverture à l'autre. Il permet à l'individu de se tenir, de se reconnaître, mais aussi de rencontrer l'autre sans se perdre.



Possible négociation des seuils
pour une personne ayant un chez-soi



L'absence de contrôle des seuils
pour une personne sans-abri

Fig. 12, Schéma intimité / non-intimité - Réalisés par l'auteur

²⁹ LEROUX, Nadège, (2008), « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », VST – Vie sociale et traitements, n°97, pp. 14–24

2.2 Construire son *chez-soi* : de l'abri à l'espace habité

Depuis toujours, l'être humain cherche à s'abriter. S'abriter du froid, des dangers, des regards. Bâtir un abri, c'est répondre à un besoin vital de protection, mais c'est aussi, et peut-être surtout, créer un espace où l'on peut se retirer, se poser, exister. L'abri devient ainsi bien plus qu'un simple refuge physique : il ouvre la possibilité d'habiter. Mais habiter, ce n'est pas seulement occuper un espace. C'est l'investir, l'organiser, le transformer, pour qu'il devienne propre à soi.

Pour comprendre ce que représente réellement un *chez-soi*, Élodie Jouve et Pascale Pichon proposent une lecture sensible du processus d'*habiter* à travers quatre dimensions fondamentales : l'Aménagement, l'Appropriation, l'Attachement et l'Ancrage.³⁰ Ces quatre étapes permettent de penser ce qui fait qu'un lieu devient habité et surtout un *chez-soi*, et permettent de mieux saisir pourquoi certaines personnes, même logées, ne parviennent pas à se constituer leur *chez-soi*.

L'Aménagement : poser ses repères

La première étape pour se sentir chez soi, c'est de pouvoir aménager l'espace. Cela peut sembler banal, mais pouvoir disposer ses affaires, choisir où poser un objet, ouvrir une fenêtre ou fermer une porte... c'est déjà commencer à exister dans un lieu. On y

cherche un peu de confort, un minimum d'intimité, et surtout une façon d'y projeter une vie possible. Aménager, c'est mettre de l'ordre dans le chaos, se fabriquer un espace à son image.

L'Attachement : tisser des liens avec l'espace

Avec le temps, un lieu peut devenir cher, non pas pour ce qu'il est, mais pour ce qu'on y a vécu. C'est ce qu'on appelle l'attachement. C'est le moment où l'on commence à ressentir qu'on tient à ce lieu, qu'on y est bien, qu'on n'a pas envie de le quitter. Cet attachement est fait de souvenirs, de routines, d'émotions. C'est une relation affective à l'espace, qui joue un rôle profond dans notre équilibre personnel.

L'Appropriation : rendre le lieu à soi

« *L'appropriation est action sur ce qui est "hors soi" pour le rendre propre et y reconnaître le soi* ». L'appropriation est le processus par lequel une personne transforme un lieu pour y inscrire sa présence, son histoire, ses habitudes, et finalement, pour se reconnaître dans l'espace qu'il habite. Sans appropriation, il n'y a pas de *chez-soi*, tout au mieux, un lieu de passage, un hébergement ... Cela implique d'y inscrire son corps, d'y installer ses objets, d'y inscrire ses repères. L'habitat devient alors « le nid, l'habit, le repère »³¹.

L'appropriation est essentielle : elle permet de sortir du simple usage d'enveloppe du lieu, pour y créer du plaisir à habiter ce lieu, du sens, du lien avec soi-même.

L'Ancrage : inscrire son chez-soi dans le monde

Le chez-soi ne se limite pas à l'intérieur d'un logement. Il s'étend à ce qui l'entoure : un quartier, des habitudes, des visages familiers. Ce lien au territoire, c'est l'ancrage. Aller à la boulangerie, croiser des voisins, reconnaître les rues autour de son logement... autant de petits actes qui font qu'on s'ancre dans un lieu, qu'on y trouve sa place. C'est ce qui permet de ne plus seulement vivre quelque part, mais d'exister dans un tissu social.

30 JOUVE, Élodie et PICHON, Pascale. (2015), « *Le chez-soi, le soi, le soin. L'expérience limite des personnes sans domicile fixe comme modèle de compréhension de la vulnérabilité sanitaire* », Les Annales de la recherche urbaine, n°110, pp. 46-55

31 LEROUX, Nadège, (2008), « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », VST – Vie sociale et traitements, n°97, pp. 14–24

2.3 Quand l'architecture invite à l'appropriation

L'appropriation des logements de Herman Hertzberger

D'un point de vue architectural, l'appropriation se manifeste également à travers les possibilités offertes par l'espace lui-même. L'étude des logements conçus par l'architecte néerlandais Herman Hertzberger *«L'appropriation des logements d'Herman Hertzberger : de l'espace conçu à l'espace vécu»*³² de Pommier Juliette et Thomas Nathanaël montre que les conceptions spatiales peuvent faciliter et même inciter l'appropriation de l'espace par l'utilisateur. L'architecte néerlandais Herman Hertzberger a profondément ancré cette idée dans sa pratique en considérant l'architecture non comme un programme figé, mais comme une structure ouverte à l'usage. Il considère également le futur occupant de ces espaces comme « usagé-habitant », en laissant une liberté d'interprétation des choses et donc d'inciter à l'appropriation.

Les seuils, espaces intermédiaires

Chez Hertzberger, le seuil n'est pas qu'une simple limite, c'est un lieu en soi, un petit espace d'accueil ou de retrait, où l'on peut s'asseoir, poser un objet, échanger un mot avec un voisin. Ce sont ces petites marges, souvent discrètes, qui rendent l'espace plus contrôlable et appropriable, qui permettent à chacun d'y laisser une trace, de s'y sentir chez soi.

Le seuil n'est pas qu'un simple passage mais bien un lieu en soi, un espace transitionnel capable d'accueillir des usages. C'est un entre-deux, un espace intermédiaire, qu'il prenne la forme, d'un palier, d'un perron, d'un balcon, d'une loggia, d'une coursive, il est un lieu de contrôle subtil de l'intimité et des relations sociales. Il crée une distance graduée les différentes sphères, ce qui permet à l'utilisateur de maîtriser son exposition au monde, de moduler ses interactions et ainsi de se sentir chez soi.

Réintroduire des seuils, même symboliques, devient un enjeu central dans le processus d'appropriation. Il s'agit de permettre à nouveau la maîtrise d'un espace, pour qu'un vrai processus d'habiter puisse émerger.

Dans l'opération de Haarlemmer Houttuinen, les perrons partagés sont largement dimensionnés, permettant leur appropriation par les habitants. Ces plateformes, surélevées et protégées, deviennent des lieux de sociabilité informelle où l'on peut poser une chaise, une plante ou encore entreposer quelques objets du quotidien. Ce sont des espaces, en balcon sur la rue, propices à une appropriation



Fig. 13, Accès et balcons de logements - Architecte Herman Hertzberger - Haarlemmer Houttuinen, Amsterdam
Photographie Agence Herman Hertzberger

32 POMMIER, Juliette et THOMAS, Nathanaël, (20 décembre 2023) « L'appropriation des logements d'Herman Hertzberger : de l'espace conçu à l'espace vécu », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, n° 19, 2023

Outre les seuils, plusieurs dispositifs spatiaux pensés par Herman Hertzberger favorisent, voire incitent, à l'appropriation des logements par leurs habitants. Ces éléments architecturaux ne sont jamais neutres : ils sont conçus pour accueillir la diversité des usages et des interprétations. En offrant des potentialités plutôt que des fonctions fixes, l'architecture devient un support actif d'habitation.

Les recoins, niches et supports comme incitations

Hertzberger multiplie les détails architecturaux qui, bien qu'accessoires en apparence, jouent un rôle central dans l'appropriation : niches murales, rebords, surépaisseurs de poteaux, allèges élargies. Ces micro-espaces, souvent placés entre différents espaces accueillent des gestes simples mais significatifs, poser une plante, ranger des chaussures, accrocher un objet. Ils permettent aux habitants de marquer leur territoire sans le transformer en profond.

Polyvalence des pièces et liberté d'interprétation

L'un des principes essentiels de Hertzberger est la forme ouverte : une pièce ne doit pas imposer un usage mais en suggérer plusieurs. Ainsi, les séjours, cuisines et chambres des logements étudiés peuvent tour à tour devenir bureau, salle à manger, atelier ou pièce de repos, selon les habitants et les moments de la journée. C'est notamment visible dans les séjours, dont la disposition permet des usages multiples sans être cloisonnée.

L'architecture comme langage à interpréter

Pour Hertzberger, l'architecture n'est pas un mode d'emploi mais un langage : elle s'adresse à l'habitant comme un instrument de musique au musicien. Elle invite, incite, mais n'impose pas. L'espace conçu devient donc espace vécu à partir du moment où il est interprété, approprié et habité.

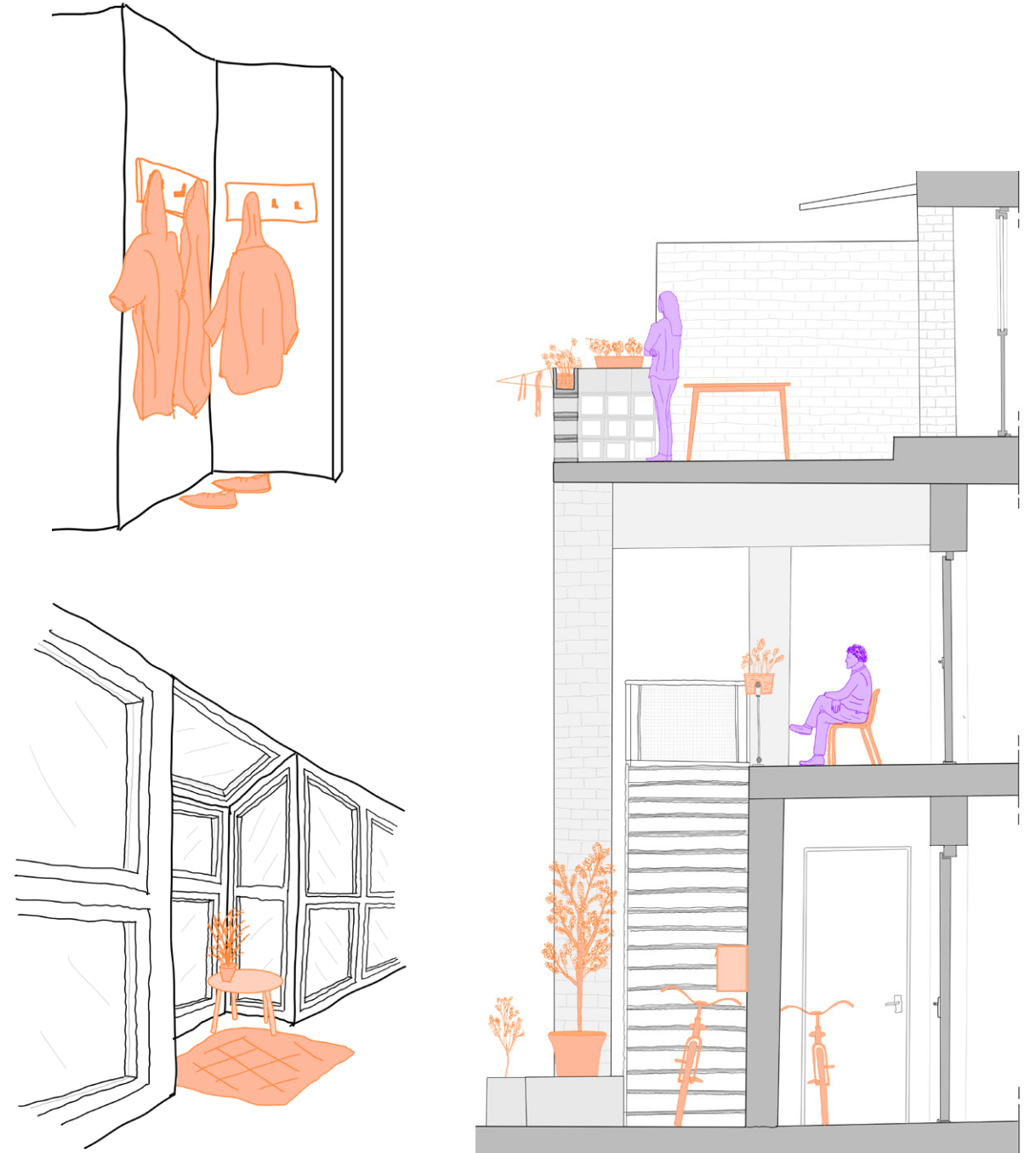


Fig. 14, Appropriations des logements de l'architecte Herman Hertzberger - Haarlemmer Houttuinen, Amsterdam
Réalisés par l'auteur à partir de photographies réalisées par THOMAS Nathanaël

Dans cette seconde partie nous avons mis en évidence le rôle du *chez-soi* dans la (re)construction identitaire, l'importance de l'appropriation et des différents constituants de l'espaces dans le processus de construction du *chez-soi*. Il s'agit désormais dans les deux parties suivantes d'analyser comment l'appropriation peut, malgré tout, s'amorcer dans l'espace public et au sein des centres d'hébergement, d'identifier les limites à la constitution d'un *chez-soi* dans ces situations, marquées par la survie, les normes institutionnelles et la précarité.

Pour mieux comprendre comment les personnes que j'ai rencontrées habitent ces espaces, souvent contraints, souvent bricolés, j'ai choisi de m'appuyer sur la méthode du relevé habité, telle que l'a développée Daniel Pinson.³³

Cette approche, à la croisée de l'architecture et des sciences sociales, m'a permis de regarder autrement ces espaces : non plus uniquement comme des volumes, des « *espaces conçus* », mais comme des « *espaces vécus* »³⁴. Le relevé habité, c'est avant tout une manière d'observer avec attention. Il ne s'agit pas seulement de dessiner des murs ou des meubles, mais de noter ce que l'espace raconte de celles et ceux qui y vivent. Ce sont ces détails, souvent invisibles dans les plans standards, que le relevé habité cherche à mettre en évidence.

33 PINSON, D. (2016). *L'habitat, relevé et révélé par le dessin : Observer l'espace construit et son appropriation*. Espaces et sociétés, (164-165), 49–65. <https://doi.org/10.3917/esp.164.0049>

34 Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4e éd.). Anthropos, coll. « Ethnosociologie ».

3

Habiter dans l'espace public : entre survie
et quête d'un *Chez-soi*

3.1 - L'hostilité de l'espace public

L'espace public est censé appartenir à tous. Mais pour celles et ceux qui y vivent constamment, il devient tout autre chose : un lieu de tension, de contrôle, et souvent de rejet. Les personnes sans abri y sont exposées en permanence, soumises à une hostilité quotidienne. Il n'y a pas de porte à fermer, pas vraiment d'endroit pour se poser, pas de coin à soi. L'insécurité, les regards fuyants ou accusateurs, les remarques, les contrôles de police... tout cela rappelle sans cesse qu'on n'y est pas vraiment le bienvenu lorsqu'on est contraint d'y habiter.

Cette hostilité et cette exclusion prennent aussi une forme très concrète : celle des aménagements urbains pensés pour empêcher de s'installer, de se reposer, de s'abriter. Des bancs divisés, des pics métalliques au coin des immeubles, des rebords inclinés qui empêchent de s'allonger...

Ce qu'on appelle le mobilier urbain anti-SDF n'a rien d'anodin. Il dit quelque chose de notre société : mieux vaut rendre ces personnes non visibles que d'admettre leur présence. Tout est fait pour dissuader, pour pousser ailleurs sans ne proposer d'autre lieu. Le 16 juin 2023, la Ville de Lille signait la Déclaration des droits des personnes sans-abri (Fondation pour le logement), affichant ainsi son engagement en faveur de leur dignité et de leurs droits. Pourtant, fin janvier 2025, trente personnes

sans-abri ont été expulsées d'un campement installé sous un pont du périphérique lillois, au motif que des travaux d'entretien devaient y être réalisés. Aucune solution d'hébergement ne leur a été proposée.

À la place, une forêt de pics « *anti-SDF* » a été installée pour empêcher tout retour. Mais à ce jour, les travaux ont été effectués et la forêt de pics est toujours présente. Ce groupe de personnes avait déjà été expulsé un an plus tôt de la friche Saint-Sauveur, autre lieu temporairement investi par nombre de personnes sans-abri à Lille. Malgré des solutions proposées pour certaines personnes, les mesures répressives persistent.

À cela s'ajoutent les difficultés de la vie quotidienne : se laver, manger, se soigner, dormir... autant de gestes simples qui deviennent des épreuves. Dans la rue, tout est à la vue de tous, avoir un peu d'intimité est une réelle épreuve. Vivre dans l'espace public, c'est devoir sans cesse justifier sa présence, négocier chaque surface de trottoir, espérer qu'un coin, qu'une surface d'herbe ou qu'un abri improvisé ne sera pas détruit du jour au lendemain. Et pourtant, malgré cette hostilité, certains et certaines tiennent bon. Ils bricolent, ils s'organisent, ils aménagent. Ils trouvent des stratégies pour y (sur)vivre et y habiter malgré tout.



Fig. 15, Sous le pont Rue de la Chaude Rivière - Lille
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 16, La forêt de « pics anti-SDF » - Lille
Photographie réalisée par l'auteur

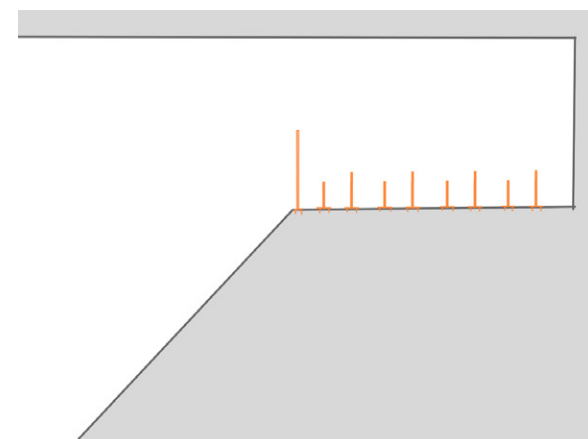


Fig. 17, Coupe schématique « Pic anti-SDF » sous le pont

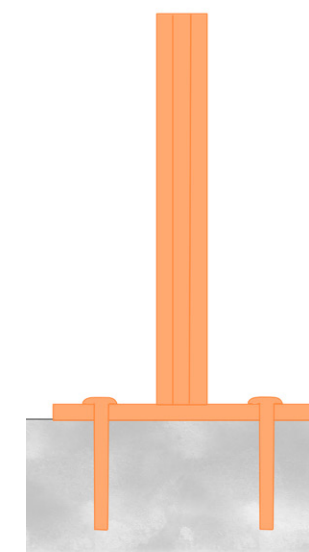


Fig. 18, Détail d'un « Pic anti-SDF »

3.2 - Des fragments de ville pour s'abriter

Lorsque du « mobilier anti-SDF » n'est pas (pour le moment) installé, les personnes à la rue s'approprient les interstices urbains, ces espaces résiduels laissés en marge de la ville. Entrées d'immeubles, abris-bus, porches, parkings souterrains, bouches de métro ou recoins sous les ponts deviennent autant de lieux pour des refuges improvisés. Dans ces fragments urbains, les personnes cherchent un minimum de protection contre le froid, la pluie, la violence ou les regards. Ces lieux ne sont pas pensés pour être habités, mais ils sont détournés par nécessité de survie et par recherche d'un minimum d'intimité, dans une logique d'adaptation permanente à un environnement hostile.

Ces pratiques relèvent de ce que Michel de Certeau appelle des « tactiques »³⁵ : des usages inventifs des espaces imposés. Ces tactiques sont des formes de résistance du quotidien.

« Une tactique n'a pas de lieu propre. Elle doit composer avec l'événement, être sans cesse en alerte, guetter les occasions et s'en saisir à la volée ».³⁵

Ces propos sont tout à fait transposables aux pratiques d'appropriation de l'espace public par les personnes sans abri, qui doivent sans cesse s'adapter, se rendre invisibles, et saisir les « occasions » spatiales laissées par la ville.

Ce bricolage spatial, loin d'être anecdotique, révèle une forme de résistance à l'invisibilisation. Il est le symptôme d'un urbanisme d'exclusion, mais aussi la preuve d'une capacité à faire lieu malgré tout. L'espace public devient ainsi un territoire incertain, occupé de manière éphémère, dans une tension constante entre survie et effacement. C'est dans ces fragments urbains que s'exprime, à défaut d'un *chez-soi*, une manière de rester malgré tout dans la ville. Cela montre que *Habiter* ne se limite pas à occuper un logement, mais implique d'exister dans l'espace, de se ménager un lieu, même précaire.

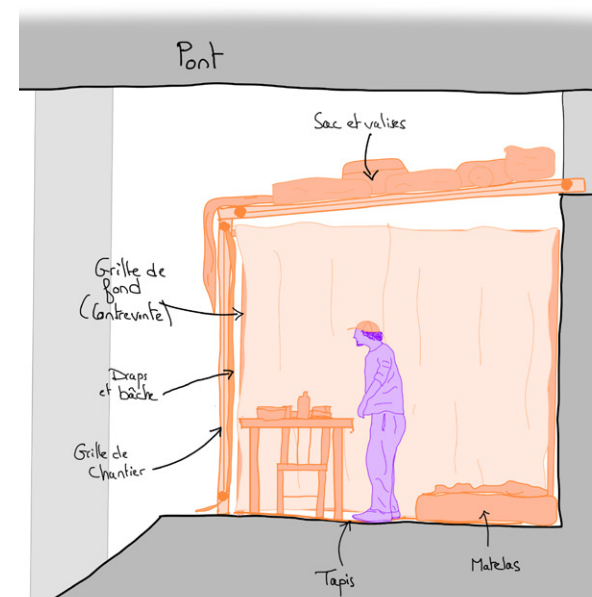


Fig. 19, Relevé - Se construire un espace intime sous un pont - Lille
Réalisé par l'auteur

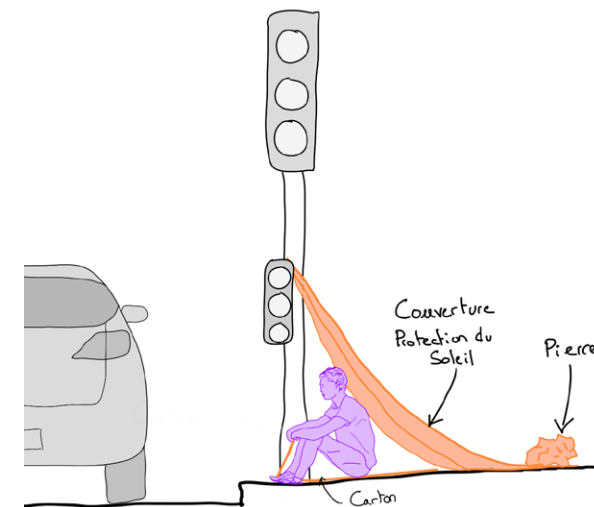


Fig. 20, Relevé - Se protéger du soleil et faire la manche - Loos
Réalisé par l'auteur

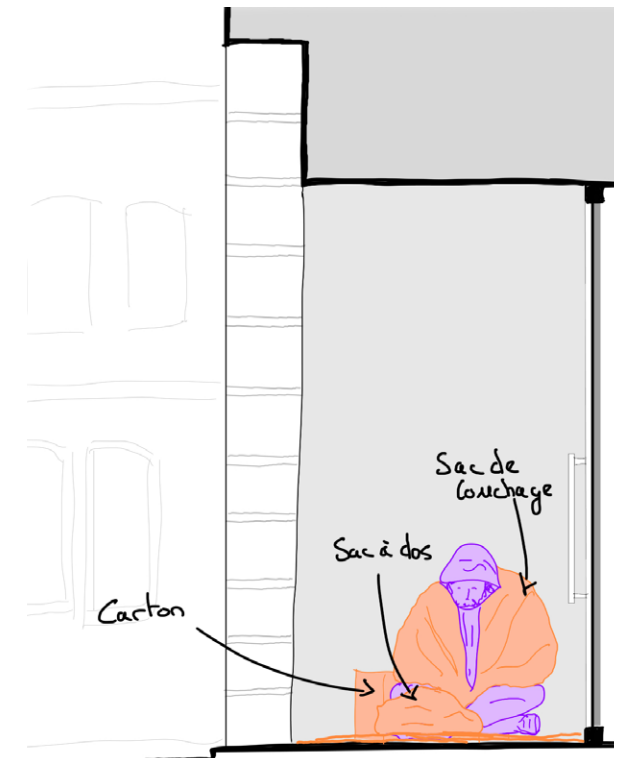


Fig. 21, Relevé - S'abriter sous un porche - Lille
Réalisé par l'auteur

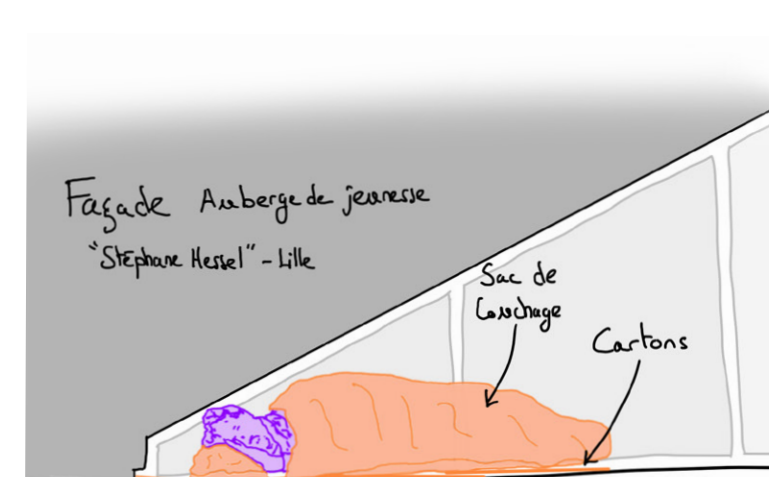
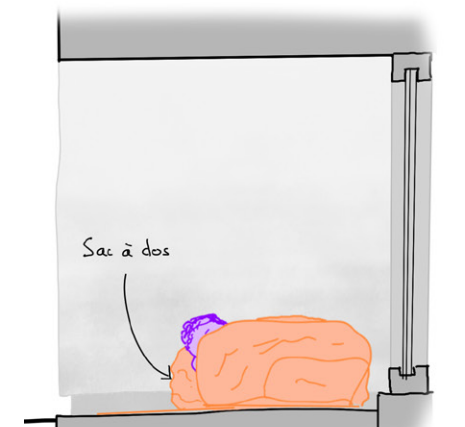


Fig. 22, Relevé - S'abriter et dormir dans un creux de façade - Lille
Réalisé par l'auteur



³⁵ DE CERTEAU, Michel, (1980), *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Gallimard, p. 47

3.3 Chez Thibault et Gaëtan, la quête d'un *chez-soi* à la rue

Je croise Thibault et Gaëtan presque chaque fois que je sors de chez moi entre Lille et Loos. Ils sont soit au carrefour, où ils font la manche, soit sur une petite butte, là où ils vivent. À chaque rencontre au feu rouge ou en marchant, on se salue simplement, puis je poursuis mon chemin. Beaucoup préfèrent détourner le regard, faire comme s'ils n'existaient pas. Thibault et Gaëtan sont deux amis, ils sont à la rue depuis plus de dix ans, ils se sont installés sur cette butte en 2022 après avoir quitté la friche Saint-Sauveur à Lille. Ils n'ont pas de place en centre d'hébergement, car ils refusent de se séparer de leur chien, Joy, qui n'est pas admis dans la plupart de ces structures.

Je suis allé à leur rencontre. La première fois ils étaient gênés de m'accueillir dans ce « *grand bordel* » sans avoir eu le temps de ranger ni de faire le ménage. Ils tenaient à ce que tout soit un minimum en ordre et présentable. Nous nous sommes donc donné rendez-vous deux jours plus tard, à midi, une fois que tout serait prêt.

Ce souci du rangement n'est pas anodin. Il révèle bien plus qu'un simple désir d'apparence : il traduit un rapport profond au lieu qu'ils habitent. Ce lieu, bien que précaire, ils l'ont investi, façonné, organisé, ils s'y sont projetés. Leur chez-soi, aussi fragile soit-il, devient un espace scénique comme nous avons

pu le voir précédemment, un lieu de représentation et d'intimité, une scène où se joue leur rapport au monde et à eux-mêmes. Cette volonté de créer un lieu accueillant, de maîtriser un minimum son apparence, c'est déjà une manière de dire « ici, c'est chez moi ». Et dans cette affirmation, il y a de la dignité, du respect de soi, mais aussi un besoin d'être reconnu comme sujet, et non pas comme « un SDF ». Je suis donc revenu deux jours plus tard à midi, Thibault m'attendait, Gaëtan, lui, faisait la manche au carrefour situé à côté.



Fig. 23, Bâches de protection sur les tentes
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 24, Thibault termine le ménage pour m'accueillir chez lui - Lille
Photographie réalisée par l'auteur

Tout d'abord, en quittant le trottoir et en posant le pied sur l'herbe, j'ai le sentiment de franchir un premier seuil. On reste dans l'espace public, mais on quitte déjà le trottoir. Puis, en s'avancant sous les arbres pour rejoindre Thibault, un second seuil se dessine, plus intime. Le feuillage crée une sorte de passage, presque un sas (Fig.25). On entre peu à peu dans un autre monde, un autre rythme. Le relief de la butte, ses replis, tout me fait sentir que j'entre dans un lieu habité par quelqu'un. Après avoir passé les arbres, je me trouve en haut de la butte, là où ils sont installés.

Thibault m'accueille avec un sourire et me serre la main : **« Bienvenue chez moi ! »**

Une phrase simple, mais pleine de sens. Malgré sa vie à la rue, il a su s'aménager un espace à lui, un lieu qu'il revendique comme son chez-soi. Ces mots disent bien plus qu'une simple formule d'accueil : ils affirment une présence, un *Ancrage*, là où beaucoup ne voient qu'une tente posée sur une butte au milieu de l'espace public. Du haut de cette butte, on surplombe le carrefour, la circulation, la ville ... Certes, on se sent exposé, mais plus en sécurité que sur le trottoir, les arbres créent un filtre entre nous et la ville. Thibault trouve cet endroit comme :

« l'endroit idéal pour nous en étant à la rue à Lille. »

« Avant on était au fond en contrebas de la butte, ils ne voulaient pas qu'on soit visible depuis la route, mais il y a des rats alors ça commençait vraiment à être trop compliqué on ne dormait pas. Maintenant a de la chance, on a le droit de rester ici, même si on a dû se battre pour ça, la police nous connaît maintenant, ils savent que nous habitons ici, et si on a le moindre problème, on peut les appeler. » - Thibault

Tout en discutant, il retourne terminer le ménage dans la tente. Il m'explique alors comment ils sont installés, et comment ils vivent ici.

Il y a deux tentes individuelles, ne permettant pas de s'y mettre debout, l'une est l'ancienne de Thibault où ils y stockent maintenant du bois au sec, et l'autre est la tente de Didier, un ami de Gaëtan et Thibault qui vient dormir là de temps en temps. Ces tentes sont recouvertes de bâches pour empêcher l'eau d'entrer lors de grosses tempêtes. Ces bâches sont maintenues de part et d'autre de la tente par des poutre en bois posées au sol. Devant la tente de Didier, un tapis est posé et permet de créer un seuil et d'éviter d'avoir de la boue à l'entrée lorsqu'il pleut.



Fig. 25, Chez Thibault et Gaëtan vue depuis le trottoir
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 26, La tente de Thibault et Gaëtan
Photographie réalisée par l'auteur

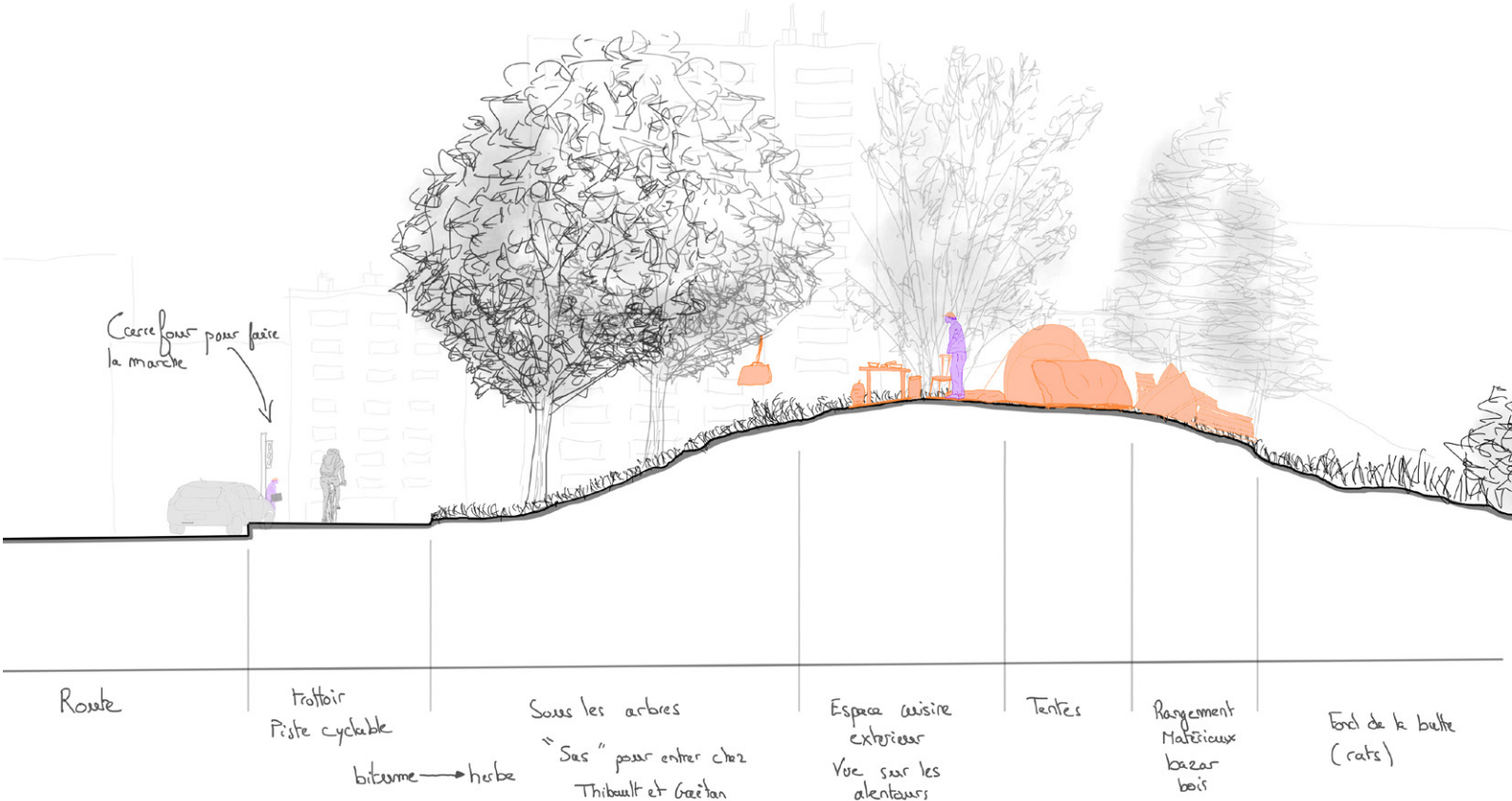


Fig. 27, Coupe Chez Thibault et Gaëtan depuis la rue - Réalisée par l'auteur

La tente principale, composées de deux espaces nuits individuels avec au centre un espace à l'abri ou ils peuvent se mettre debout. Ils préparent ici à manger sur la table basse avec le réchaud gaz quand ils souhaitent être à l'abri. Cet espace a aussi une fonction de seuil entre l'extérieur exposé à la ville, et leur espace intime où ils dorment. Depuis cet espace, nous avons une vue sur tout le carrefour, cela permet de se sentir en sécurité, de pouvoir voir si quelqu'un arrive. Le lit de Joy, le chien de Gaëtan se trouve dans cet espace, elle peut facilement alerter Thibault et Gaëtan si quelqu'un arrive, ce qui était le cas lorsque je suis arrivé.

« Surtout ce qui est bien ici c'est qu'on peut se mettre debout à l'intérieur, avant dans les autres tentes quand il pleuvait on se faisait à manger assis recroquevillé sur nous-même et tout seul » - Thibault

Cet espace est prolongé vers l'extérieur par un tapis posé sur l'herbe, ce tapis est retourné comme le tapis présent à l'intérieur, afin de marcher sur le dos de celui-ci, la trame du tissage est une texture permettant de nettoyer la surface facilement. Posée sur ce tapis extérieur, juste avant d'entrer dans la tente, une planche de bois forme un second seuil.

Thibault et Gaëtan réfléchissent tous les jours à faire évoluer leur espace, ils se projettent dans ce



Fig. 28, Vue vers l'extérieur depuis l'espace central de la tente Photographie réalisée par l'auteur

lieu et le font évoluer en fonction de leurs besoins qui évoluent. Thibault m'en fait part :

« Là on va essayer de se fabriquer une petite avancée couverte au dessus du tapis pour pouvoir être aussi dehors mais à l'abri du soleil ». - Thibault

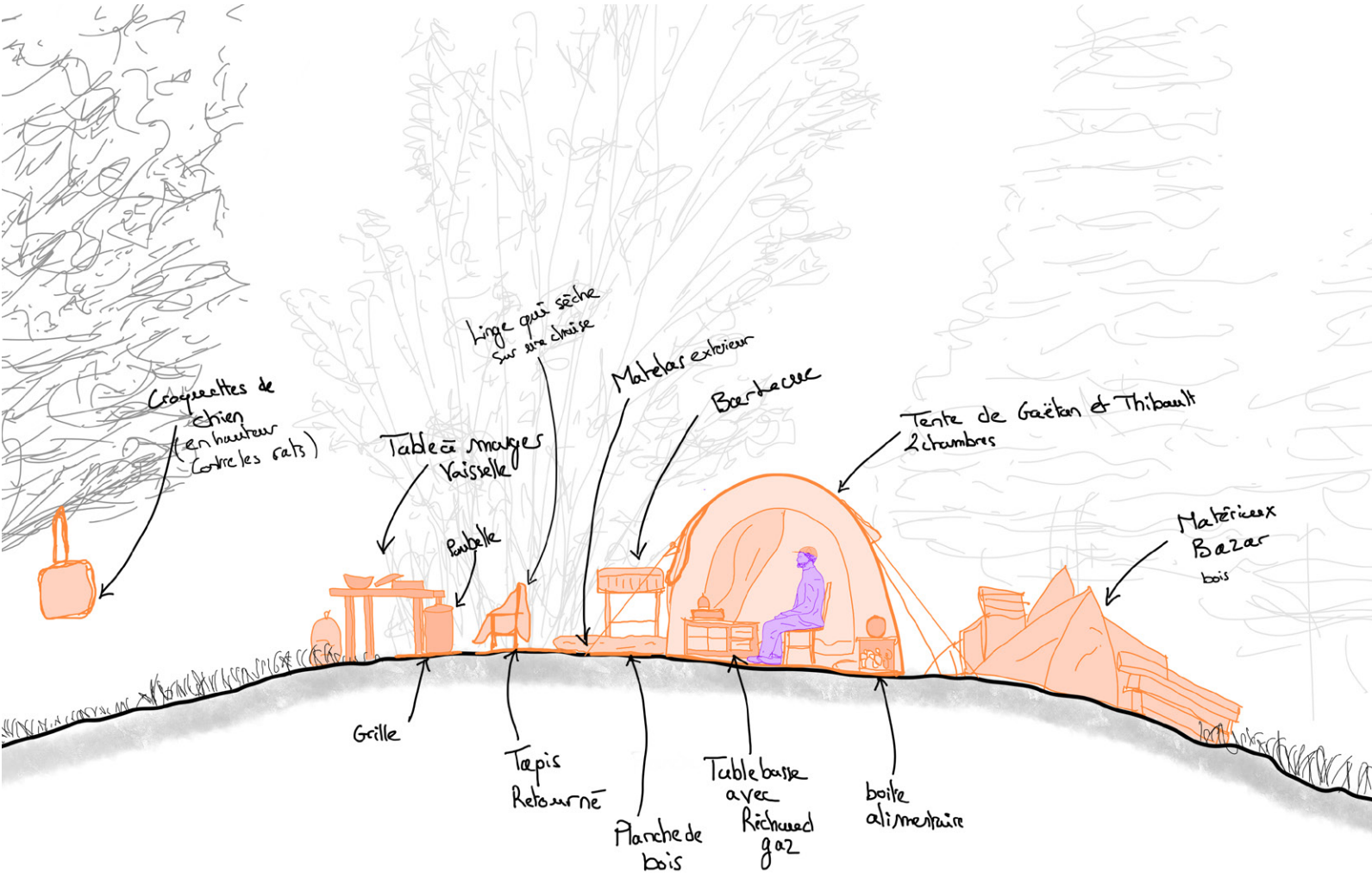


Fig. 29, Coupe transversale relevé habité - Chez Thibault et Gaëtan - Réalisée par l'auteur

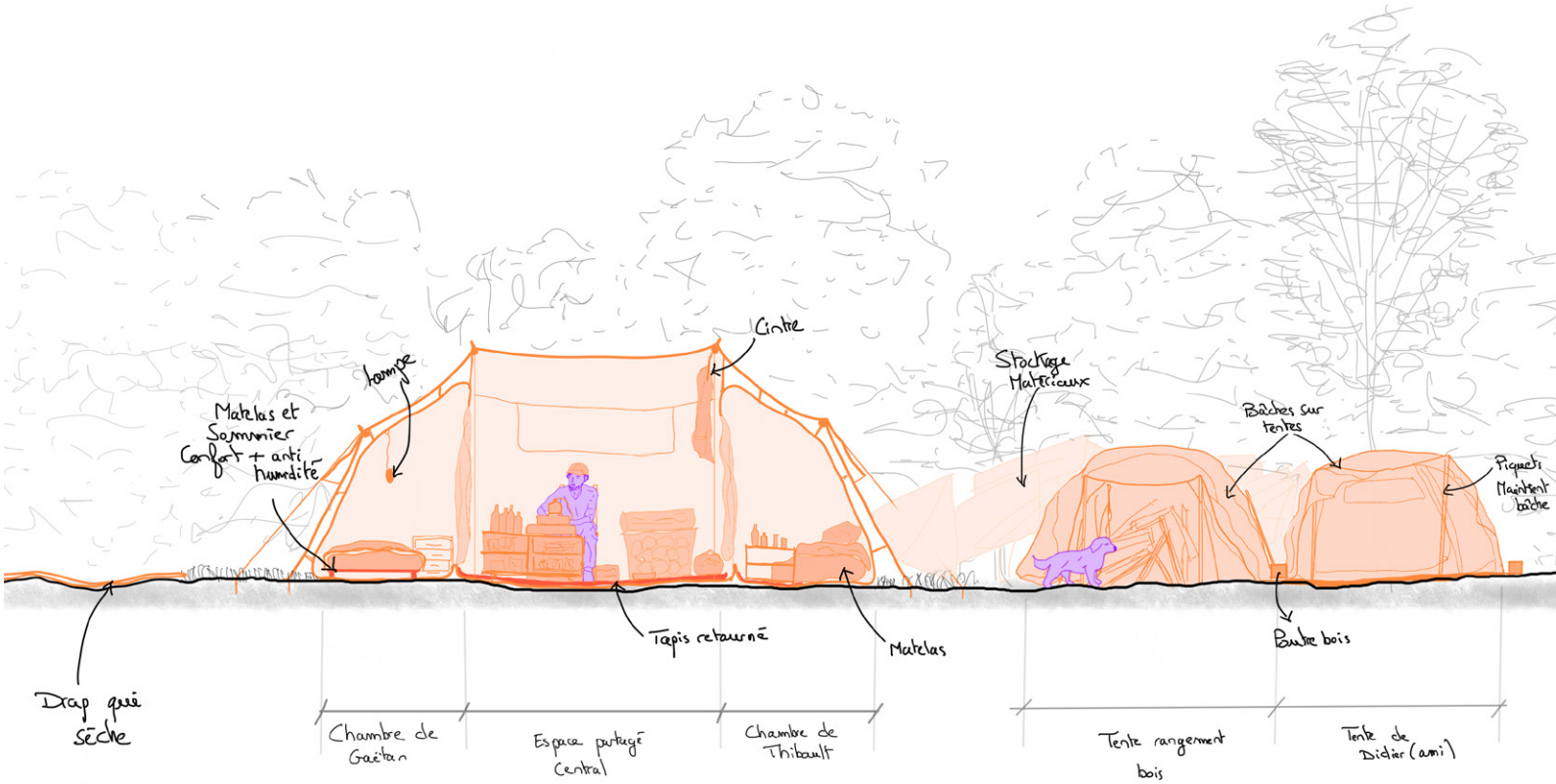


Fig. 30, Coupe longitudinale relevé habité - Chez Thibault et Gaëtan - Réalisée par l'auteur

Dans les espaces nuit, ils ont chacun leur lit et un petit meuble pour ranger leurs effets personnels. Gaëtan a placé un sommier entre le sol et son matelas, permettant d'améliorer le confort mais aussi de permettre au matelas de ne pas moisir. Gaëtan a fixé une lampe à pile grâce au crochet présent.

À l'extérieur, l'espace est structuré par les arbres, dont ils se servent également pour maintenir en hauteur les croquettes de Joy pour éviter que les rats ne les mangent. Ils réparent leurs vélos, se font à manger au réchaud à gaz ou au barbecue, font leur vaisselle, font sécher le linge sur l'herbe lorsqu'il fait beau.

Puis je remarque que l'herbe est à certains endroits en train de repousser. Thibault me dit qu'ils déplacent régulièrement les tentes pour bien garder le lieu entretenu, et aussi qu'ils aiment varier la configuration. Cette manière de déplacer les tentes et de varier la configuration témoigne d'une véritable appropriation du lieu, d'un désir de maîtriser leur espace de vie et de le faire évoluer selon leurs besoins et envies, comme n'importe quel habitant réorganiserait son intérieur, affirmant ainsi leur capacité à habiter, même dans la précarité. Cela révèle aussi une volonté de soin et d'entretien, qui traduit un rapport sensible et un *Attachement* à l'espace.



Fig. 31, Draps qui sèchent au sol et le barbecue
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 32, Plan de la butte, chez Thibault et Gaëtan à côté du carrefour - Réalisé par l'auteur

Cette cartographie (Fig. 34) permet de rendre compte des déplacements de Thibault dans la ville de Lille selon ses différents besoins. Elle permet de remarquer une fragmentation du quotidien de Thibault et de Gaëtan, à l'échelle de la ville. Il faut faire 3 kilomètres pour rejoindre l'accueil de jour pour se laver, 500 mètres pour aller laver son linge à la laverie. Cela est présenté par Isabelle Baraud-Serfaty comme « l'habitat éclaté »³⁶, contraire de « l'habitat intégré »³⁶ qui est le logement traditionnel où les besoins peuvent être satisfaits dans un même lieu. Ces différents lieux qui répondent aux besoins de Thibault et de Gaëtan sont dispersés sur un territoire. En s'installant de façon durable sur cette butte, Thibault et Gaëtan s'ancre dans un territoire, et cherche à aller au maximum vers une stabilité de leur quotidien et vers un « habitat intégré » tout en étant à la rue.

De plus selon les saisons, Thibault et Gaëtan ne peuvent pas vivre de la même manière, car les conditions météorologiques influencent fortement leur manière d'occuper l'espace public, leur mobilité et leur accès aux ressources, rendant leur quotidien encore plus précaire et instable en période hivernale.

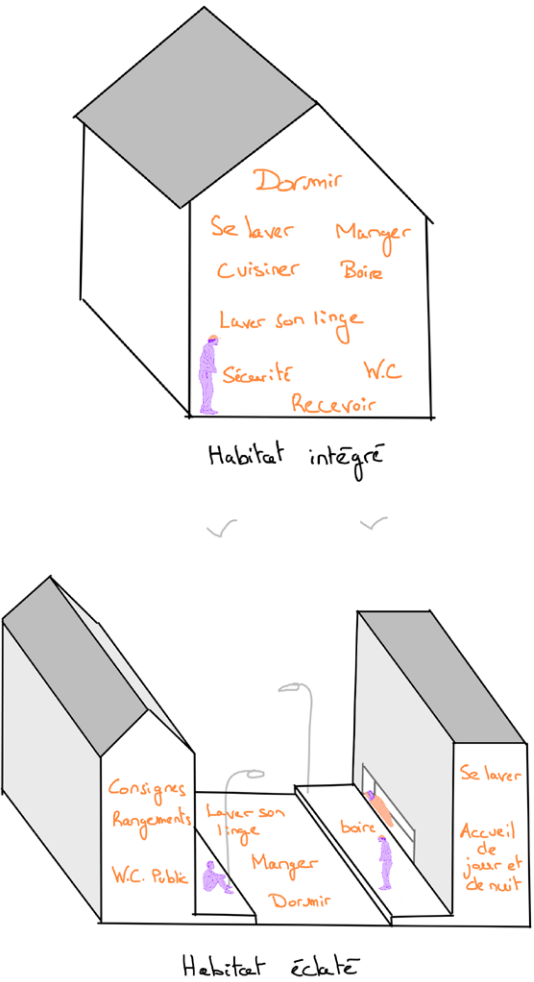
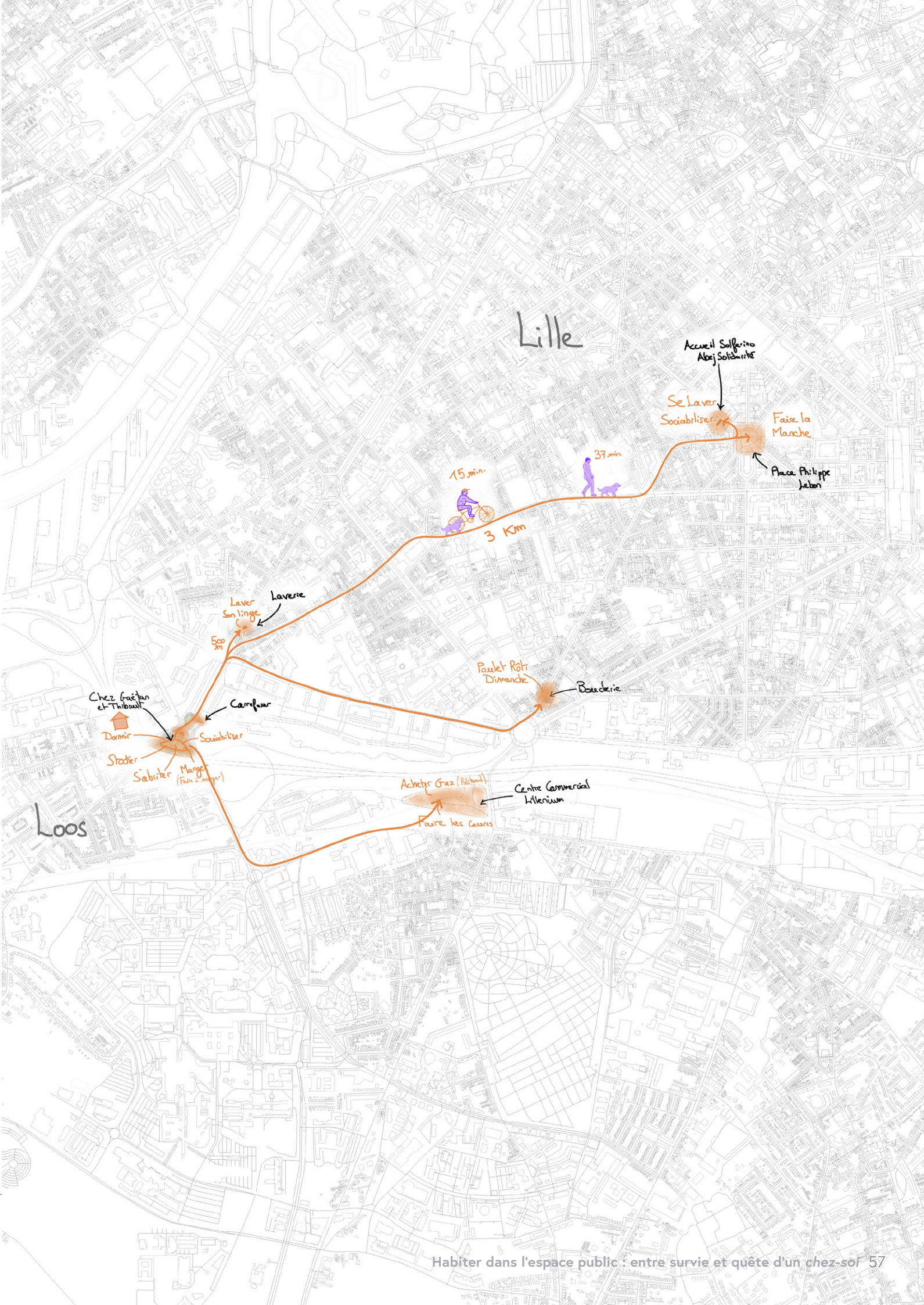


Fig. 33, « Habitat intégré » et « Habitat éclaté »
Réalisé par l'auteur et inspiré de Isabelle Baraud-Serfaty

36 BARAUX-SERFATY, Isabelle (2019). «Le nouveau paysage des acteurs du « sans-abrisme »». Lyon : Métropole de Lyon, Direction de la prospective et du dialogue public. Coordination : Nicolas Leprêtre et Jean-Loup Molin.

Fig. 34, Cartographie L'Habitat éclaté de Thibault
Réalisée par l'auteur



Thibault et Gaëtan continuent d'appeler chaque matin le 115 entre 7 h et 8 h, afin de rester prioritaires dans le dispositif et de ne pas « sortir des radars ». Pourtant, ils ne souhaitent pas être hébergés, car accepter une place impliquerait de quitter la butte, au risque de se faire voler ou détruire leurs affaires en leur absence. De plus, ils savent que cet hébergement, s'il leur était attribué, ne serait que temporaire, souvent pour une ou deux nuits, sans garantie de continuité. Un cadre trop instable pour qu'ils puissent y construire un véritable chez-soi. Ce paradoxe révèle les limites des dispositifs d'hébergement, qui comme nous allons pouvoir le comprendre dans la partie suivante, repose sur une logique de « temporaire » et ne prend que rarement en compte les besoins de stabilité, d'ancrage et d'appropriation des personnes concernées.

Par ailleurs, le fait que Thibault et Gaëtan soient à la rue depuis longtemps joue paradoxalement en leur défaveur dans les critères d'attribution du dispositif. Le système d'hébergement d'urgence s'est progressivement structuré autour d'une logique de ciblage des publics dits « vulnérables »³⁷ (familles, femmes enceintes, personnes malades) jugés prioritaires par les SIAO (CMAO à Lille).

Ceux qui, comme Thibault et Gaëtan, ont appris à tenir dans la rue et développent des formes d'autonomie, sont perçus comme moins urgents à « prendre en charge ». Leur capacité d'adaptation devient alors un facteur d'exclusion : elle les rend presque « trop compétents » pour être prioritaire.

37 GARDELLA, Edouard, (2016) « Temporalités des services d'aide et des sans abri dans la relation d'urgence sociale », Sociologie [En ligne], N°3, vol. 7 | 2016, consulté le 15 avril 2025, <http://journals.openedition.org/sociologie/2779>



Fig. 35, Le sommier sous le matelas de Gaëtan



Fig. 36, Le rangement de Thibault dans son espace nuit



Fig. 37, Les tentes bachées et le stockage caché à l'arrière
Photographies réalisées par l'auteur



Fig. 38, Vue sur le carrefour depuis l'espace extérieur

La situation de Thibault et Gaëtan, bien que difficile, ne reflète pas celle de toute les personnes sans-abri. Tout d'abord ils ne sont pas seul, ils vivent cette épreuve et gèrent leur quotidien à deux, ce qui leur permet de s'entraider, de se soutenir mais aussi d'organiser le quotidien, par exemple ils s'alternent les lieux pour faire la manche afin de toujours pouvoir avoir un œil sur leur lieu de vie. Cette organisation, bien que précaire, témoigne d'une certaine stabilité et d'une capacité à structurer leur quotidien malgré la marginalisation.

Ensuite, Gaëtan et Thibault ne sont pas confronté à des problèmes d'addiction et de dépendance ce qui constitue un facteur important dans leur capacité à maintenir un certain équilibre. Thibault lui-même souligne la fragilité de cette position : « À la rue, on peut très très vite tomber dedans. J'ai failli y plonger plusieurs fois », m'a-t-il confié.

Enfin, Thibault et Gaëtan ne sont plus totalement exclus. Leur présence, bien qu'elle ne l'a pas toujours été, est tolérée, acceptée, voir même appréciée par certaines personnes dans le quartier, ils sont connus des commerçants, des riverains, et même des forces de l'ordre. Ils ne se cachent pas, ne se déplacent pas sans cesse comme beaucoup d'autres personnes sans-abri contraintes à l'errance. Ils peuvent « être là », habiter un lieu, aussi provisoire et fragile soit-il.

Cette reconnaissance sociale, même minimale, leur permet de préserver un lien avec la société et avec eux-mêmes.

Le cas de Thibault et Gaëtan interroge profondément la notion de « *chez-soi* », telle qu'on l'entend classiquement dans nos sociétés. Si le *chez-soi* est souvent associé à un logement stable, à des murs, à une adresse administrative ou à un espace privé garanti par le droit, leur expérience montre que cette définition mérite d'être élargie. En vivant sur une butte qu'ils ont investie, organisée, et dont ils prennent soin, ils reconfigurent ce que signifie habiter et faire chez-soi dans un contexte de grande précarité.

Le *chez-soi*, dans leur cas, ne repose ni sur la sécurité juridique, ni sur le confort matériel. Il repose sur d'autres piliers : la stabilité minimale de l'espace, le sentiment d'appartenance à un lieu, la capacité à s'y projeter au moins à court terme, et le fait d'y exercer un certain contrôle. Ils y ont disposé des éléments personnels, établi des routines, organisé leur présence pour en assurer la continuité et la sécurité. Ce lieu devient dès lors bien plus qu'un simple abri : il est un support de leur existence, un repère spatial, un espace de repli et d'identité.

Thibault et Gaëtan parlent de cette butte comme d'un endroit qu'ils doivent défendre, protéger, où ils peuvent « *être* ». Cette expression est forte. Elle suggère que le *chez-soi* n'est pas seulement un lieu où l'on vit, mais un lieu où l'on peut exister, où l'on se sent autorisé à être soi-même, à se (re)construire. Le *chez-soi* permet, malgré la précarité, de maintenir une certaine continuité identitaire, de ne pas se perdre complètement dans l'instabilité de la rue.

En ce sens, leur situation dévoile une tension : ils sont sans logement, mais pas totalement sans *chez-soi*. Leur « habitat » est fragile, illégal, non reconnu, mais il est vécu comme tel. Cette distinction met en lumière la différence fondamentale entre logement et *chez-soi*. L'un relève de l'objet architectural, du logement en tant que contenant, que dispositif social; l'autre relève du vécu, du ressenti, de la construction symbolique.

Enfin, cette expérience appelle à repenser l'approche architecturale et sociale de l'hébergement. Si des personnes parviennent à recréer une forme de *chez-soi* dans des conditions extrêmes, cela signifie que les politiques et projets architecturaux devraient viser plus que la mise à l'abri : ils devraient offrir les conditions minimales de réappropriation, d'ancrage et de dignité, conditions sans lesquelles le logement reste un lieu vide de sens.

Je remercie Thibault et Gaëtan pour leur accueil, leur confiance, et pour m'avoir partagé un fragment de leur quotidien. Cette rencontre a nourri ma réflexion bien au-delà de l'observation : elle a donné sens et profondeur à la question du *chez-soi*, au cœur de ce travail.

4

La difficile quête d'un *chez-soi* en
hébergement : entre normes, temporalités
et précarité

4.1 La quête d'un *chez-soi* en CHRS³⁸

Dans son livre « *Habiter en CHRS - Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez-soi* », Cédric Sadin-Cesbron traite la question du « *Chez-soi en CHRS* ». Il met en évidence une divergence notable entre les professionnels et les hébergés. Cette tension renvoie à une oscillation constante entre la fonction de relais temporaire et la fonction asilaire de ces structures. L'argument du « *lieu temporaire* » est fréquemment utilisé pour justifier l'impossibilité d'y établir un véritable chez-soi, ce qui contribue à délégitimer les demandes des hébergés visant à améliorer leur confort d'habiter au quotidien. Virginie Gamez, cheffe de service au CHRS Les moulins de l'espoir de l'Armée du Salut à Lille l'a évoqué lors de notre entretien le 18 novembre 2024, et le rappel régulièrement aux résidents du CHRS :

« *Ce n'est qu'un passage ici, un tremplin, donc il faut que ça reste temporaire* »

Pourtant, certains termes couramment employés par les différents acteurs portent en eux-mêmes une connotation de durabilité, voire de pérennité :

Le terme « *établissement* » évoque, avant d'être associé à un bâtiment ou une structure, l'acte de « *s'établir* », c'est-à-dire de s'installer de manière durable dans un lieu.³⁹ Dès lors, l'expression « *établissement transitoire* » apparaît comme une contradiction.

Le terme « *résident* », signifiant la personne s'étant établi d'une manière habituelle dans un lieu, y avoir sa résidence.⁴⁰

De même, le terme « *foyer* », aussi souvent utilisé, renvoie à l'âtre d'une cheminée et, par extension, au domestique, un espace symbolisant stabilité et sécurité.⁴¹

Pascal Noblet, travailleur social, estime, que proposer un hébergement limité dans le temps est désormais « *une forme illégale de maltraitance institutionnelle* ». ⁴²

« *Définis comme nécessairement transitoires, les lieux d'insertion doivent être simultanément des lieux où on vous accueille et dont on vous chasse* »⁴²

De plus, après des années passées à la rue, les repères spatiaux, sociaux et temporels s'effritent, rendant d'autant plus difficile le retour dans un logement classique. La rue peut désocialiser, isoler, faire perdre l'habitude des règles partagées, du rythme structuré, du chez-soi comme lieu d'intimité et de stabilité. Dès lors, exiger un retour à l'autonomie d'habiter sans que des espaces le permettant soient mis à disposition revient à ignorer la complexité des trajectoires de vie.

Il ne suffit pas d'offrir un toit : il faut aussi permettre de réapprendre à habiter, à retrouver un rapport apaisé à l'espace, à s'approprier un lieu, à y construire des repères et à constituer un chez-soi. Ce processus de reconstruction identitaire et spatiale nécessite du temps, de la continuité, et des environnements pensés pour favoriser l'appropriation progressive.

Nicolas Duvoux insiste sur « *une exigence croissante adressée aux pauvres de se conformer à une norme d'autonomie individuelle sans que les moyens de la mettre en œuvre leur soient véritablement octroyés* ». ⁴³

Cette citation met en évidence ce que j'ai pu constater dans les deux de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale que j'ai étudié à Lille, le CHRS Rosa Parks de l'Abej Solidarité et le CHRS Les Moulins de l'espoir de l'Armée du Salut.

«*Rien que pour apprendre à quelqu'un à cuire des pâtes c'est compliqué, certains ne savent même pas comment faire. Il faut qu'ils apprennent ces choses du quotidien, des gestes qui nous semblent basiques. On a déjà eu un résident qui ne savait pas qu'il fallait utiliser une poêle pour cuire de la viande. Au final, ici, pour tout, tous les espaces sont trop petits.*» - Manuel Herbomel - CHRS Rosa Parks ⁴⁴

En effet, après des années à la rue, totalement marginalisé, les gestes du quotidien se perdent : faire son ménage, préparer ses repas, gérer son budget, entretenir son logement... autant d'habitudes qui peuvent paraître anodines, mais qui nécessitent un réapprentissage progressif. L'isolement, la précarité et l'urgence permanente de la vie à la rue rendent ces pratiques secondaires, voire inutiles. Malgré les accompagnements proposés par les équipes sociales, les espaces eux-mêmes ne sont pas toujours adaptés à un véritable processus de réapprentissage de l'habiter. Le manque d'intimité, la standardisation des lieux, la temporalité souvent limitée de l'hébergement et les contraintes collectives freinent l'appropriation du logement comme espace personnel. Ces environnements, pensés avant tout comme des dispositifs de transition, ne permettent pas toujours de se projeter ni de reconstruire les routines nécessaires à une autonomie durable. Ainsi, même soutenues, les personnes peuvent rester dans une forme de précarité résidentielle, sans parvenir à retisser un rapport stable et apaisé à l'espace domestique.

38 CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

39 CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Établissement*. Consulté le 10 février 2025, <https://www.cnrtl.fr/definition/établissement>

40 CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Résident*. Consulté le 10 février 2025, <https://www.cnrtl.fr/definition/résident>

41 FLEURY-GORKOWSKI, Claire (2018). *De l'insertion à l'exclusion : Le cas des centres d'hébergement et de réinsertion sociale*, Édition l'Harmattan

42 NOBLET, P. (2015), « *Maltraiter les sans-abri au nom de l'égalité* », VST – Vie sociale et traitements, (127), pp. 27–32

43 DUVOUX, Nicolas, (2012) « *L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion* », Informations sociales, n°169, p. 108-115

44 Entretien réalisé le 13/11/2024 avec Manuel Herbomel, moniteur éducateur au CHRS Rosa Parks - Abej Solidarité - Lille

4.2 Habiter au CHRS Les Moulins de l'espoir à Lille

Le CHRS "Les moulins de l'espoir" géré par la Fondation l'Armée du Salut se trouve à Lille dans le quartier porte de Valenciennes et se trouve dans l'alignement de la rue de Coulmiers qui cadre la vue sur la friche Saint-Sauveur. Il propose un hébergement et un accompagnement inconditionnels aux personnes en situation de rue, de précarité et d'exclusion sociale. Le bâtiment est la propriété de la Fondation l'Armée du Salut depuis 1988. Entre 2016 et 2019, le CHRS a fait l'objet d'une rénovation et de la construction d'une extension dans le cadre du « *programme d'humanisation des structures d'hébergement* »⁴⁵ lancé en 2008 en France.

L'établissement dispose de 94 chambres et studios, dont 87 individuelles (5 chambres *LHSS Lit halte soins santé*) ainsi que 7 logements pour couple. Ce qui constitue une capacité d'accueil de 101 personnes, il y a actuellement : 72 hommes seuls, 9 femmes seuls, 7 couples et 6 personnes en LHSS (mixtes). Les résidents peuvent accueillir un proche de 10H30 à 19H30 au sein de la structure. Ils sont limités à trois invités maximum dans leur chambre.

C'est Malika, 45 ans, qui m'a fait la visite du CHRS le 18 novembre 2024. Elle y est résidente depuis depuis mars 2024 après s'être retrouvé à la rue.



Fig. 39, Le CHRS Les Moulins de l'espoir vu depuis la rue
Photographie réalisée par l'auteur

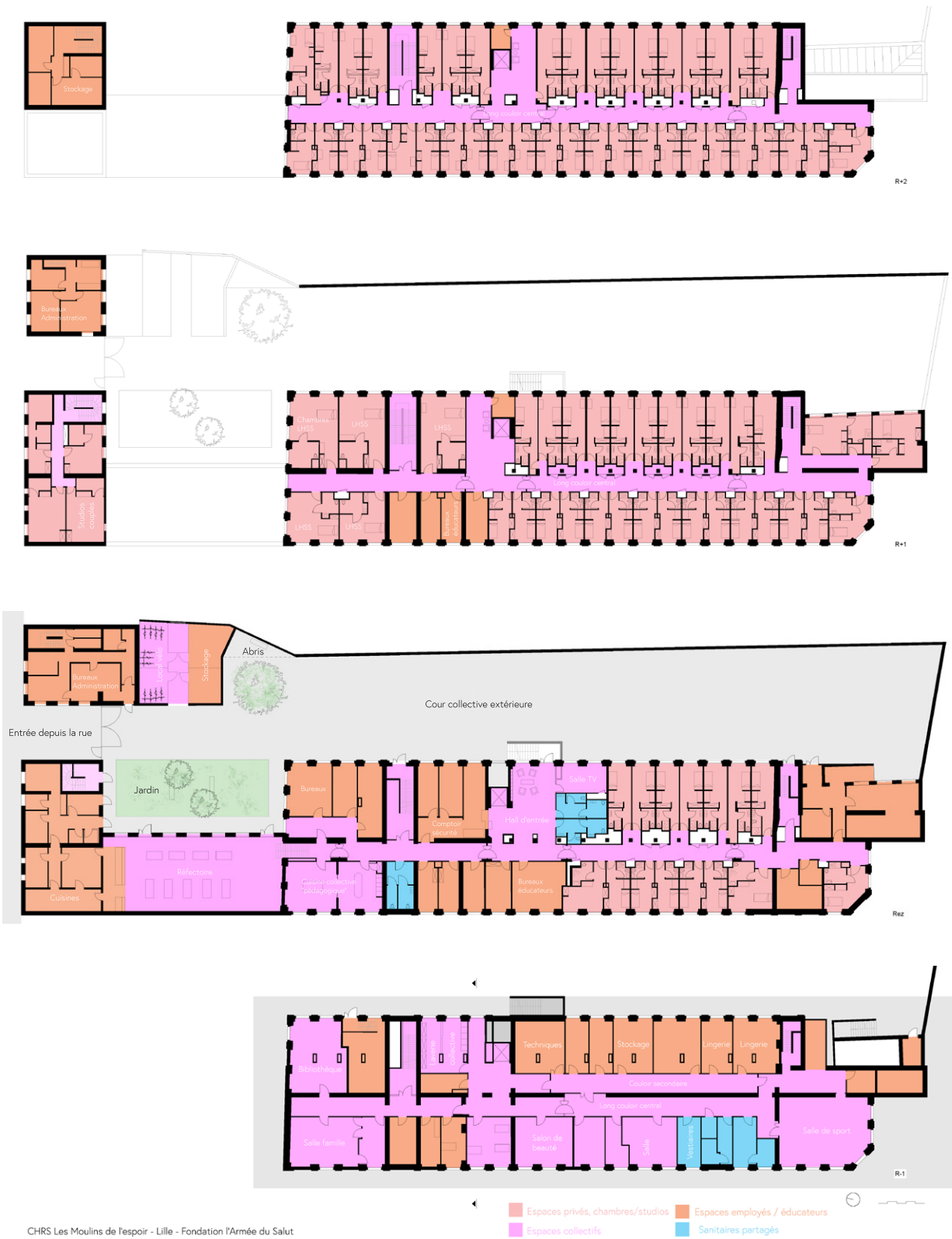


Fig. 40, - Plans du CHRS Les Moulins de l'espoir, Armée du Salut, Lille - Réalisés par l'auteur

45 Anah (Agence nationale de l'habitat). (2023). *Humanisation des structures d'hébergement*. Consulté sur : <https://www.anah.gouv.fr/action/missions/humanisation>

Les espaces partagés au sous-sol

L'un des problèmes majeurs dans l'organisation spatiale du CHRS est le fait que beaucoup d'espaces partagés (laverie, salle de sport, bibliothèque, salle famille, salle de beauté ...) se trouvent au sous-sol. Il s'agit d'espaces très peu sécurisants et sécurisés, ce qui limite fortement leur usages par les résident·e·s.

La cuisine pédagogique

La cuisine pédagogique se trouve au rez de chaussée et est un espace dédié à l'apprentissage et au développement de l'autonomie des résident·e·s du CHRS. Elle se compose de deux espaces attenants, séparés par une grande porte qui peut rester ouverte ou fermée selon les besoins. Elle est peu équipée, elle ne dispose que d'un seul poste de cuisson (une plaque), d'un seul évier et d'un plan de travail principal. Des grandes tables permettent d'accueillir une quinzaine de personnes. Malgré ces limites, la cuisine reste un véritable lieu d'apprentissage et de convivialité. Elle permet aux résidents de préparer des repas ensemble. Par exemple Malika a organisé un atelier de couscous avec plusieurs résidents. Cet espace permet également aux personnes à mobilité de manger car il est plus facilement accessible que le réfectoire.

La laverie

La laverie, bien qu'elle soit située au sous-sol et accessible seulement sur demande au responsable (Malika lors de ma visite), reste un espace important pour les résidents. Elle leur permet de prendre soin de leurs affaires et de gérer une tâche quotidienne essentielle : laver leur linge. Cela peut sembler banal, mais pour beaucoup, c'est une manière de retrouver des repères, de reprendre confiance en leur capacité à s'occuper d'eux-mêmes. Faire sa lessive, c'est aussi prendre soin de soi. Deux machines à laver et deux sèche linges sont alors à disposition. Des habits provenant de dons sont également présents sur des étagères.

Le réfectoire

Le réfectoire du CHRS est situé dans la partie d'extension. Orienté vers l'est, le réfectoire bénéficie d'un bon apport en lumière naturelle grâce à sa façade donnant sur le jardin intérieur. Au-delà de sa fonction de restauration, le réfectoire est un espace de vie central pour les résident·e·s. C'est l'un des rares lieux d'échange informel, où les personnes peuvent se retrouver, discuter, partager un moment autour d'un repas. Mais l'accès à ce réfectoire est réglementé par des horaires, les résidents n'y ont accès que 45 minutes le midi et le soir.



Fig. 41, Le couloir du sous-sol
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 42, La laverie
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 43, La cuisine pédagogique
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 44, Le réfectoire
Photographie réalisée par l'auteur

Les studios

La surface des studios varie entre 11 et 17 m². Les studios se présentent comme des espaces long du couloir central à la façade. Pour certains studios, l'accès depuis le couloir se fait par un renforcement ce qui crée déjà un premier seuil de l'espace collectif à l'espace privé. Chaque studio comprend un lit simple avec tiroirs de rangement intégrés, une table, une chaise, un espace de rangement, une salle de bain individuelle, ainsi qu'un coin cuisine. Une étagère est fixée au mur au-dessus du lit. Ils sont équipés d'une grande fenêtre apportant une lumière naturelle, que les résidents peuvent moduler grâce à un rideau occultant. Chaque salle de bain est équipée d'une douche, d'un lavabo et d'un WC.

Malgré ces équipements, l'espace intérieur reste rigide et contraint. Sa configuration et sa superficie réduite limitent fortement les possibilités d'aménagement et d'appropriation. Le lit, par exemple, ne peut être positionné qu'à un seul endroit, et il n'existe quasiment aucune marge pour ajouter un meuble supplémentaire. L'espace, très structuré et restreint, ne permet pas une division claire en sous-espaces, ce qui rend difficile toute tentative de différenciation fonctionnelle entre les zones de sommeil, de cuisine, de détente ...



Fig. 45, Le studio de Malika
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 46, Maquette couloir et studio - CHRS Les Moulins de l'espoir

Le studio de Malika

Dans le cas du studio de Malika, les contraintes spatiales sont particulièrement visibles. Elle dispose de très peu d'espace pour poser ses affaires : ne pouvant installer de meuble pour sa télévision, elle est contrainte de la poser sur la table. L'entrée de son studio ne comporte aucun rangement pour les chaussures ou les manteaux, ce qui limite encore davantage l'organisation de son quotidien.

Ceci aura été un sujet de discussion à la réunion « *Mieux vivre ensemble* » du 21 novembre 2024 organisé au CHRS à laquelle j'ai pu être présent.

« Malika : *Moi, je ne peux pas manger dans ma chambre, j'ai ma télé sur ma table.*

Stéphane : *Moi, je l'ai mise sur mon appui de fenêtre, la mienne.*

Malika : *Mais ce n'est pas la place de la télé, tu ne peux pas ouvrir la fenêtre.»*

Cette discussion illustre bien les limites d'adaptabilité des studios au CHRS Le Moulin de l'Espoir, malgré leur conception individuelle et leur équipement de base. L'espace, bien que relativement fonctionnel, ne permet pas une cohabitation fluide entre les différentes fonctions essentielles de la vie quotidienne : dormir, cuisiner, manger, ranger, se détendre. Le

cas de Malika met en lumière une contrainte courante : l'absence de zones différenciées, obligeant les résidents à superposer les usages, ici, poser sa télévision sur la seule table disponible empêche tout simplement d'y prendre un repas.

Ce type de problème persiste malgré le projet d'humanisation dont le CHRS a bénéficié, projet censé améliorer les conditions d'accueil, renforcer l'intimité et favoriser l'autonomie des personnes hébergées. Si ce programme a permis l'installation de douches et cuisines individuelles, ainsi qu'un aménagement plus respectueux de la vie privée, il ne s'est pas accompagné d'une réflexion fine sur l'usage réel des espaces au quotidien. Les surfaces réduites, l'absence de rangements à l'entrée, la configuration rigide du mobilier et le manque de flexibilité dans l'aménagement limitent l'appropriation réelle des studios par les résidents. Elles rappellent que l'autonomie ne peut se construire uniquement par la mise à disposition d'un espace individuel, mais demande des conditions spatiales le permettant, permettant de s'approprier l'espace, d'*Habiter*. On peut ici reprendre les termes de Nicolas Duvoux :

« *une exigence croissante adressée aux pauvres de se conformer à une norme d'autonomie individuelle sans que les moyens de la mettre en œuvre leur soient véritablement octroyés* ».⁴⁶

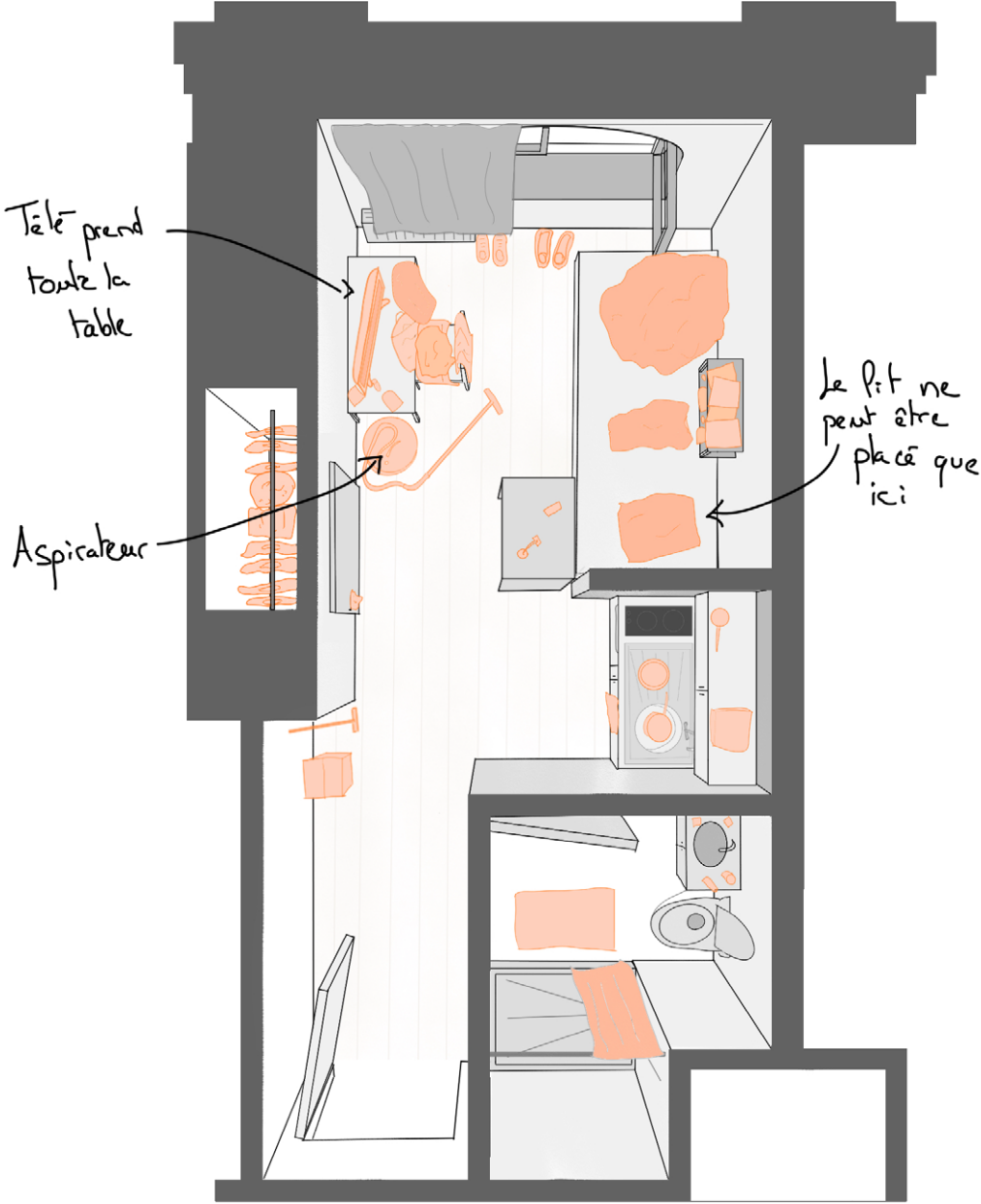


Fig. 47, Relevé habité du studio de Malika - Réalisé par l'auteur

46 DUVOUX, Nicolas, (2012) « *L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion* », Informations sociales, n°169, p. 108-115

4.3 Habiter au CHRS Rosa Parks à Lille

Le CHRS Rosa Parks de l'association Abej Solidarité, situé à Lille dans le quartier Porte de Valenciennes, a ouvert le 1er octobre 1997 pour répondre aux besoins d'hébergement et de réinsertion des personnes sans abri ou en grande précarité. Il dispose d'une capacité d'accueil de 111 personnes, répartie entre 63 chambres individuelles « stabilisation » de 9 m², 46 studios « insertion » de 19 m² et 2 studios « insertion » T2. Chaque résident bénéficie d'un espace privé, d'un badge d'accès personnel et d'une liberté de circulation sans contrainte horaire. L'établissement fonctionne avec une équipe éducative dans laquelle Manuel Herbolme est moniteur éducateur.

Une participation financière est demandée aux résidents: 30 % des ressources pour les chambres de stabilisation, et un loyer fixe de 340 € par mois pour les studios d'insertion. L'établissement porte le nom de Rosa Parks, figure emblématique des droits civiques, soulignant ses valeurs d'inclusion, de respect et de justice sociale. Le bâtiment, ancien logement étudiant du Crous construit en 1958, a été rénové en 2010 par Partenord Habitat. Cette rénovation a permis la création de 20 studios supplémentaires, d'espaces collectifs (réfectoire, salle de réunion, pôle jeunesse, terrasses), et l'accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur.



Fig. 48, Le CHRS Rosa Parks vu depuis la rue
Photographie réalisée par l'auteur

En plus de l'hébergement, le CHRS propose un accompagnement global (soutien administratif, juridique, psychologique, aide à l'emploi et au logement), en partenariat avec des associations, professionnels de santé et structures d'insertion.

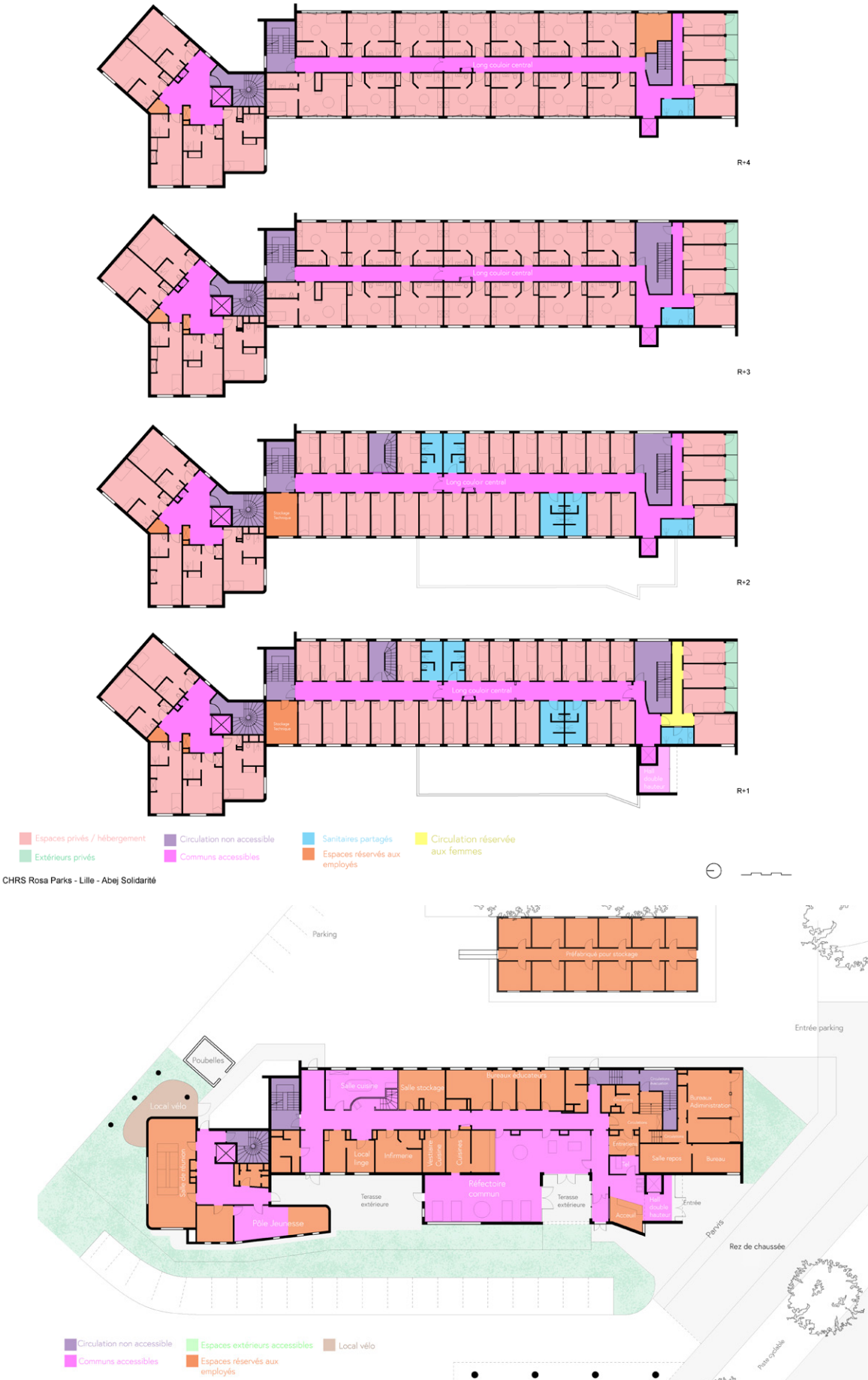


Fig. 49, Plans du CHRS Rosa Parks, Abej Solidarité, Lille - Réalisés par l'auteur

Les espaces de circulation

Au CHRS Rosa Parks, les espaces de circulation jouent un rôle central dans l'organisation spatiale mais limitent fortement les interactions sociales. La question de sécurité est un élément structurant de l'organisation spatiale du CHRS Rosa Parks. Les restrictions d'accès aux escaliers, le contrôle des allées et venues via l'ascenseur, ou encore la présence de caméras dans les couloirs traduisent une volonté claire : celle de limiter la présence prolongée des résidents dans les espaces de circulation.

Les couloirs des étages, eux, sont longs, étroits et aveugles : ils n'accueillent ni lumière naturelle (excepté dans l'extension), ni mobilier, ni aménagement favorisant la pause ou l'appropriation. Ils se réduisent à leur fonction de desserte, renforçant un sentiment d'isolement. Ces couloirs ne sont pas pensés comme des lieux de vie, mais strictement comme des zones de transit, à travers lesquelles on circule sans s'arrêter. Cela se traduit dans l'architecture même : absence d'assises, de points d'appui, de lumière naturelle, ou d'aménagements favorisant les pauses ou les échanges. Cette configuration empêche la mise en place d'interactions spontanées, essentielles pour créer des repères, des habitudes, des liens ... Ces espaces, marqués par leur caractère austère et standardisé, coupent les usagers de toute connexion avec

l'extérieur. Ces circulations participent ainsi davantage à un cloisonnement social qu'à une dynamique de vie collective. Les seules marques d'appropriation visibles sont des dessins ou stickers apposés sur les portes des chambres et studios, comment un besoin de montrer depuis ces espaces de circulation que « ici c'est mon espace ». Ces longs couloirs ne présentent aucun espace intermédiaire transitionnel, empêchant ainsi toute progressivité dans le rapport à l'intimité.



Fig. 50, Couloir du deuxième étage
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 51, Personnalisation d'une porte de studio
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 52, La porte du studio de Sophie
Photographie réalisée par l'auteur

Le réfectoire

Le réfectoire constitue l'un des rares espaces de convivialité du CHRS. Situé au rez-de-chaussée et largement ouvert sur deux terrasses extérieures, il bénéficie d'un bon apport de lumière naturelle. Organisé en deux zones : un espace repas et un coin détente avec baby-foot et billard, il accueille principalement les résidents en chambre, mais reste accessible aux résidents en studio à des moments définis. Cette restriction d'accès et de temporalité limite les occasions de rencontre informelle entre les résidents du centre, et tend à maintenir une forme de cloisonnement dans les usages.

Les espaces extérieurs

Les deux espaces extérieurs : un patio, situé entre le hall d'entrée et le réfectoire, et une terrasse le long de la façade ouest. Le patio, très exposé visuellement, est entouré de vitrages donnant sur le hall, le réfectoire et les bureaux éducatifs. Cette visibilité croisée permet une surveillance constante, renforçant le sentiment de sécurité, mais pouvant aussi être vécue comme intrusive par les résidents, qui y trouvent peu d'intimité. La terrasse, plus ouverte, sert de passage entre le bâtiment principal et l'extension. Le potager abandonné, autrefois entretenu par un résident,

illustre cette difficulté à ancrer des pratiques collectives durables dans ces espaces. Ceci est explicable par le nombre important de résident mais aussi le caractère temporaire de l'hébergement qui peut freiner l'engagement.



Fig. 53, Le réfectoire vue vers la terrasse
Photographie réalisée par l'auteur

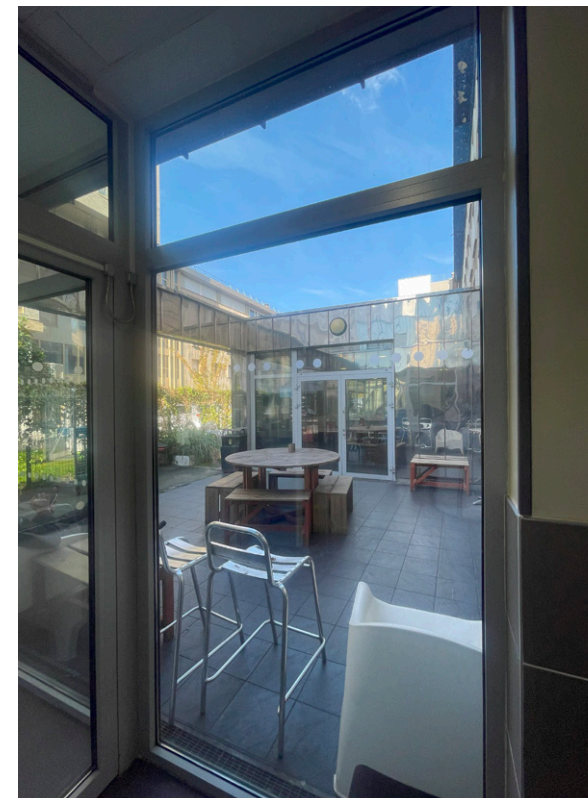


Fig. 54, Le patio
Photographie réalisée par l'auteur

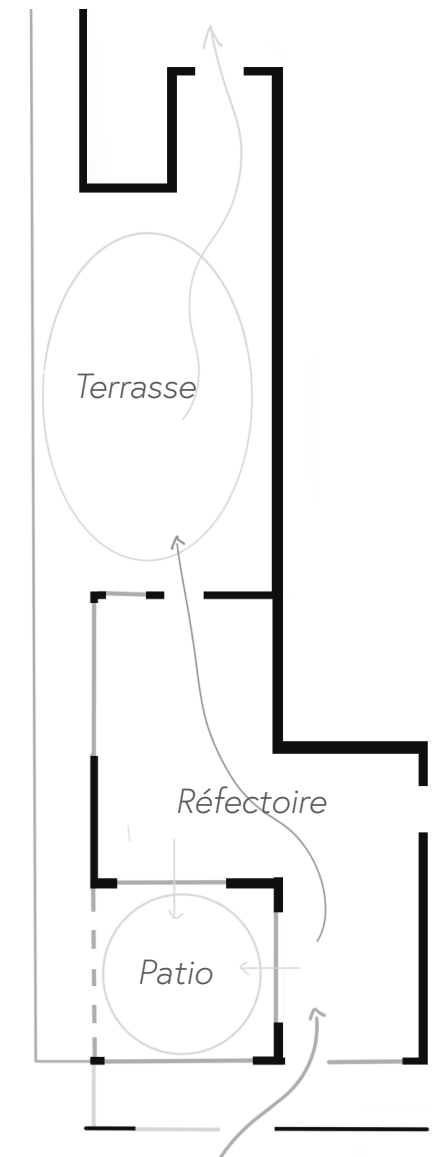


Fig. 55, Plan schématique réfectoire / espace extérieurs
Réalisé par l'auteur

La salle d'activité

Utilisée ponctuellement pour des ateliers cuisine, constitue un espace-clé dans la perspective d'un retour à l'autonomie. Ces ateliers, menés par les éducateurs, ont une double fonction : d'une part, créer du lien social entre les résidents et l'équipe encadrante, et d'autre part, permettre aux participants de (ré)apprendre des gestes du quotidien, tels que cuisiner, manipuler des ustensiles ou organiser un repas, des gestes souvent perdu ou même jamais acquis.

« Il faut qu'ils apprennent ces choses du quotidien, des gestes qui nous semblent basiques. On a eu il y a pas longtemps un résident qui a cuit sa viande à même la plaque de cuisson sans poêle » - Manuel H. Loin d'être un acte anodin, cuisiner est un geste du quotidien permettant de reconstruire des repères, de reprendre confiance en ses capacités, et de retrouver une forme de maîtrise sur son quotidien.

Cependant, malgré l'intention de faire de ces moments des leviers d'insertion, l'espace en lui-même n'est pas adapté à un usage pédagogique efficace. Le manque d'équipements appropriés, de surfaces de travail fonctionnelles et de modularité empêche la mise en place d'une véritable cuisine pédagogique capable d'accueillir plusieurs personnes dans

de bonnes conditions et de soutenir un apprentissage. Une véritable cuisine pédagogique, pensée comme un espace d'apprentissage progressif, pourrait jouer un rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'autonomie, en favorisant l'estime de soi, et en reconstituant des repères nécessaires à la construction d'un « chez-soi ».

La lingerie

L'espace lingerie du CHRS Rosa Parks illustre une autre limite importante dans le processus de réappropriation du quotidien : l'impossibilité pour la majorité des résidents de laver leur linge eux-mêmes. Aucun espace de lavage en autonomie n'est mis à disposition. Les résidents doivent déposer leur linge dans des sacs nominatifs, laissés dans un renforcement du couloir, à destination d'une blanchisserie externe située à Villeneuve d'Ascq. Cette organisation, bien qu'efficace sur le plan logistique, prive les personnes hébergées d'un geste simple et intime : celui d'entretenir soi-même ses affaires.

Or, faire sa lessive est bien plus qu'une tâche ménagère. C'est un acte quotidien qui participe à la construction de l'autonomie et au soin de soi, c'est un geste signifiant dans la reconstruction de soi. Cela renforce une forme de dépendance institutionnelle et empêche les résidents de se réapproprier

des gestes fondamentaux de la vie domestique. Seuls les résidents en studio peuvent, s'ils en ont les moyens, installer une machine à laver dans leur logement. Cette différence de traitement entre chambres et studios reflète une inégalité d'accès à l'autonomie au sein même de la structure.



Fig. 56, La salle d'activité
Photographie réalisée par l'auteur



Fig. 57, Les sacs de linge dans le recoin du couloir
Photographie réalisée par l'auteur

Les chambres « stabilisation »

Les chambres individuelles « stabilisation » de 9,5 m², offrent un espace très restreint, peu favorable à une appropriation. Lorsque nous ouvrons la porte, l'espace est entièrement ouvert sur le couloir commun, aucun dispositif ne permet de créer une entrée afin de faire une séparation et donc de gérer la transition de l'espace communs à l'espace intime. Ces chambres s'apparentent davantage à des cellules qu'à de véritables lieux de vie, c'est d'ailleurs un terme très couramment employé par les résidents au CHRS Rosa Parks d'après Manuel Herbomel :

« Ça arrive très souvent d'entendre une personne dire "ma cellule" ».

Chaque chambre dispose d'une seule ouverture vers l'extérieur, mais la configuration même de la fenêtre, qui s'ouvre vers l'intérieur et se situe directement au-dessus du lit. Si un lavabo est intégré dans chaque chambre, les douches restent collectives, limitant l'accès à une hygiène intime dans son espace privé intime. Les résidents en chambre ne disposent pas non plus d'un espace et de l'équipement pour cuisiner, ce qui renforce le sentiment de dépendance et de précarité, tout en limitant les gestes du quotidien par lesquels on construit un chez-soi comme faire à manger, se laver, laver son linge.

Même en centre d'hébergement, « l'habitat éclaté » est alors toujours présent à l'échelle de l'établissement et freine la construction d'un *chez-soi* et donc une (re)construction du soi.

L'absence d'accès direct à un espace extérieur, qu'il soit individuel ou partagé, accentue l'isolement. Elle freine non seulement les moments de détente, mais aussi les possibilités de lien social, que ce soit entre les résidents eux-mêmes ou avec les habitants du quartier. Bien que la présence d'animaux de compagnie soit autorisée, les chambres ne sont pas adaptées pour y vivre avec. Ces chambres apparaissent davantage comme des lieux de passage que comme de véritables espaces à s'approprier, et pourtant, certain.e.s résident.e.s y vivent depuis plusieurs mois voir car aucune autre solution ne leur est proposée. Contrairement aux habitants de studio, les habitants en chambre sont limités dans les possibilités d'appropriation de l'espace, par exemple les résidents de studios « stabilisation » peuvent demander à l'équipe d'éducateur de la peinture afin de personnaliser leur studio, les personnes en chambre ne sont-elles pas autorisées à cela. De plus, les personnes hébergées en chambre insertion n'ont pas de boîte aux lettres dans le hall du CHRS contrairement à ceux en studio stabilisation.

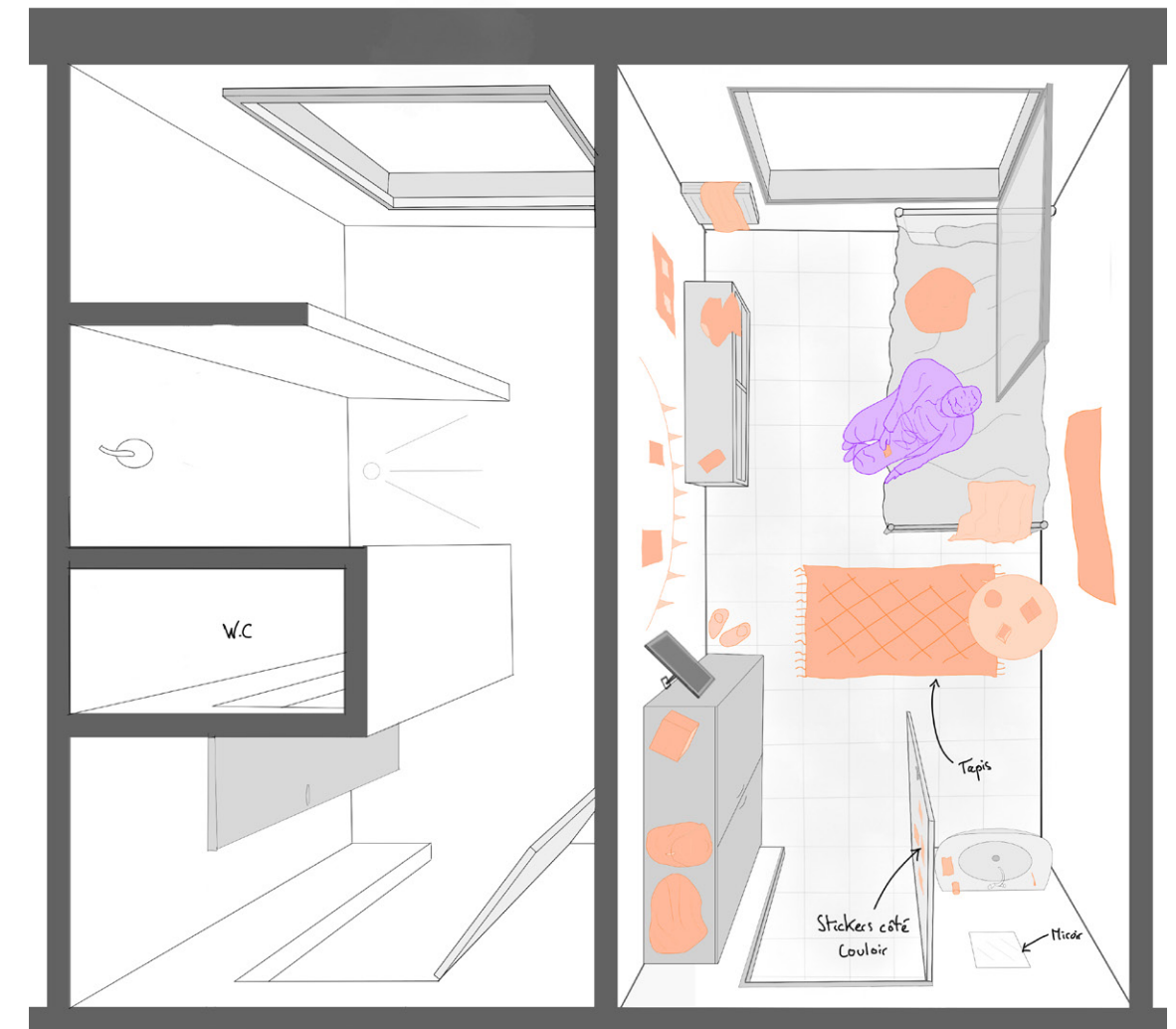


Fig. 58, Relevé habité de la chambre « stabilisation » de Cédric - Réalisé par l'auteur

Les studios « *insertion* »

Les 46 studios « *insertion* » d'une surface de 19 m² se trouvent aux troisième et quatrième étages du bâtiment principal, ainsi qu'aux quatre étages de la partie extension du CHRS. La principale différence entre les chambres « *stabilisation* » et les studios « *insertion* » est la possibilité de cuisiner et de se laver dans son espace privé. Comme identifié précédemment les résidents en chambre ne peuvent pas cuisiner et ni se doucher dans leur chambre. Les résidents en studio ont dans leur espace privé une kitchenette avec un réfrigérateur, le tout leur permettant de se préparer à manger et de faire leur vaisselle. Une arrivée d'eau et évacuation d'eau usées se trouve à côté de cette kitchenette afin qu'ils puissent y mettre un lave-linge. Au niveau de la porte d'entrée se trouve un espace de rangement servant de dressing pour la plupart des résidents. Un lit pour 1 personne et une table.

Dans la salle de bain séparée de l'espace de vie se trouve une toilette, une douche et un lavabo avec miroir. En plus des 46 studios, deux

T2 sont disponibles au CHRS Rosa Parks, c'est à dire l'espace d'un studio faisant office de séjour, et d'une chambre et d'une salle de bain séparées de ce séjour, la surface d'un T2 faisant 35 m². La principale différence entre les chambres et studio est la possibilité ou non de cuisiner et de se laver dans son espace privé.

De plus, les personnes en studio « *insertion* » sont beaucoup plus libres dans leurs actions d'appropriation de l'espace contrairement aux hébergés en chambre « *stabilisation* », elles ont la possibilité de peindre les murs d'une certaine couleur, le matériel peut être demandé aux équipes de l'Abej sur place. Alors que les personnes en studio « *insertion* » sont encouragées à s'approprier leur lieu de vie, celles en chambre « *stabilisation* » en sont très limitées, comme si leur situation ne leur y donnait pas encore droit.



Fig. 59, Studio « *Insertion* » situé dans la partie extension du CHRS - Réalisé par l'auteur



Fig. 60, Studio « insertion » - Photographie réalisée par l'auteur

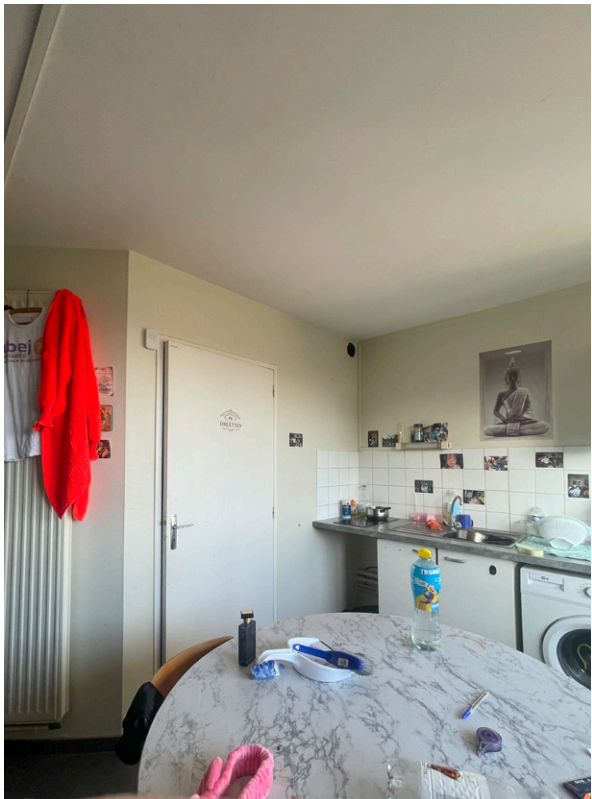


Fig. 61, Studio « insertion » - Photographie réalisée par l'auteur

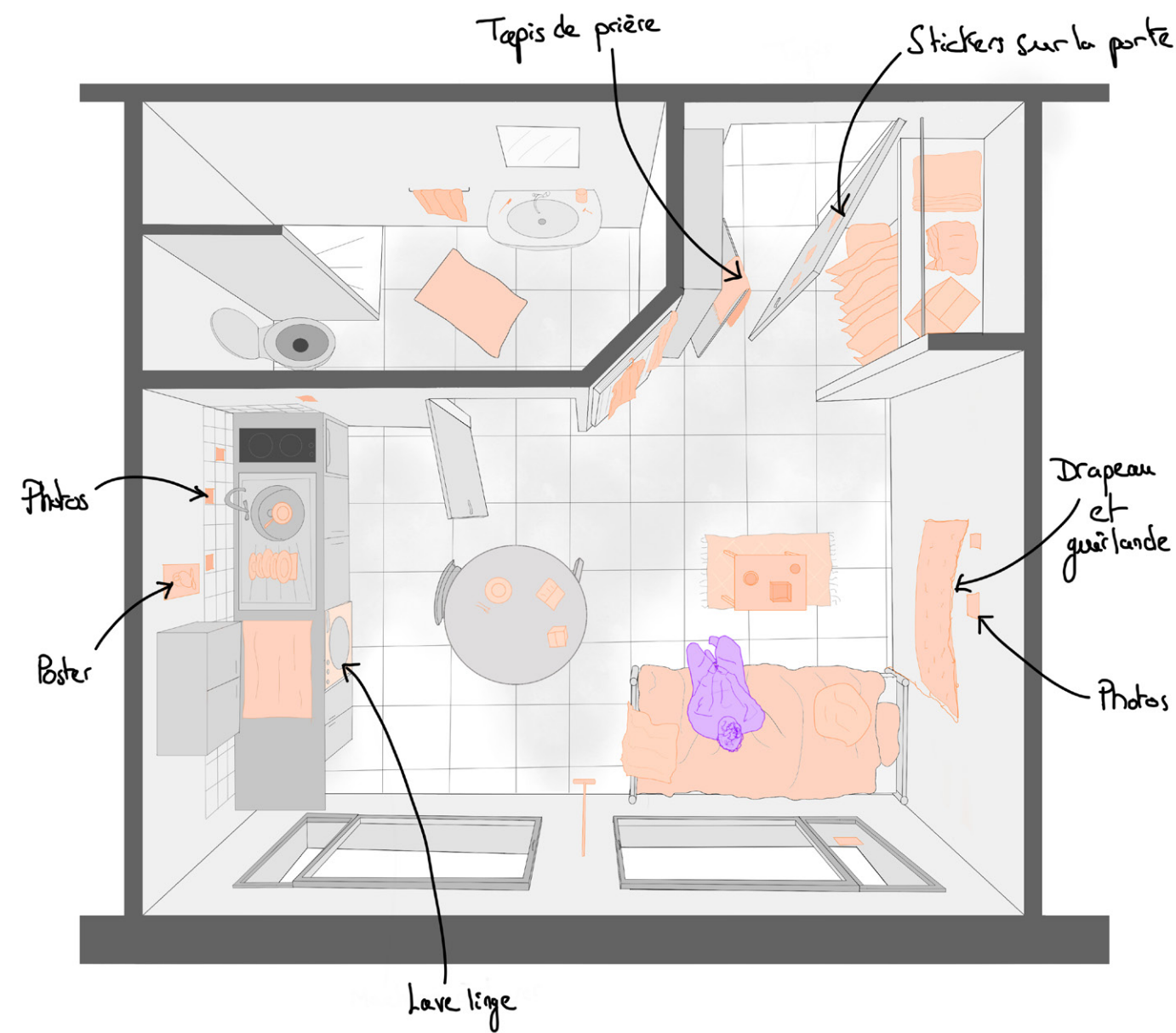


Fig. 62, Relevé habité d'un studio « insertion » - Réalisé par l'auteur

Le studio « insertion » de Christophe

Manuel H. m'a proposé de visiter le studio de Christophe, situé au troisième étage, qu'il considère comme un exemple particulièrement parlant d'appropriation de l'espace privé. Bien que Christophe se reposait, il a gentiment accepté que je découvre son espace privé.

En passant la porte, je découvre un petit espace délimité par un rideau fixé par une barre de douche réglable, il s'agit de l'espace d'entrée où il y dépose ses chaussures, et permet de ne pas avoir le studio grand ouvert sur le couloir lorsque la porte est ouverte. Le mur de cette entrée est orné d'une frise dessinée au feutre vert pouvant faire penser soit à des motifs de broderie ou bien également à des mosaïques antiques.

Puis en passant le rideau, je découvre l'espace principal où tous les murs sont également décorés de cette frise, passant même par-dessus le radiateur. Entre les deux fenêtres au-dessus de la frise, centré par rapport à la pièce, un soleil est dessiné. Autour du radiateur, des chapeaux et casquettes sont soigneusement accrochés, renforçant le sentiment d'un lieu habité et pensé. Un meuble bas, d'environ 90 centimètres de hauteur, structure la pièce en deux sous-espaces distincts : d'un côté, un coin

nuit et salon ; de l'autre, un espace cuisine. Sur le meuble qui divise l'espace, divers objets personnels sont soigneusement posés : une lampe, un vase, quelques bouteilles d'alcool ... Autant d'éléments qui contribuent à l'atmosphère du lieu.

Dans le coin nuit, situé entre ce meuble et le mur, se trouve là où dort Christophe, un matelas bas posé au sol, sur lequel il est allongé pendant ma visite. Il souhaitait avoir son matelas directement à même le sol, il a demandé aux éducateurs du CHRS s'ils pouvaient retirer le lit.

Ce détail n'est pas qu'un simple choix de confort ou d'aménagement : il témoigne d'un rapport au sol forgé par des années passées à dormir dans la rue. Pour Christophe, le sol est un repère, une manière de garder un contact familier avec un mode de vie qu'il n'a pas choisi, mais qui a façonné sa façon d'habiter. En conservant cette proximité avec le sol, il reprend possession de l'espace à sa manière, en y inscrivant son histoire, ses habitudes, sa manière de faire corps avec le lieu.

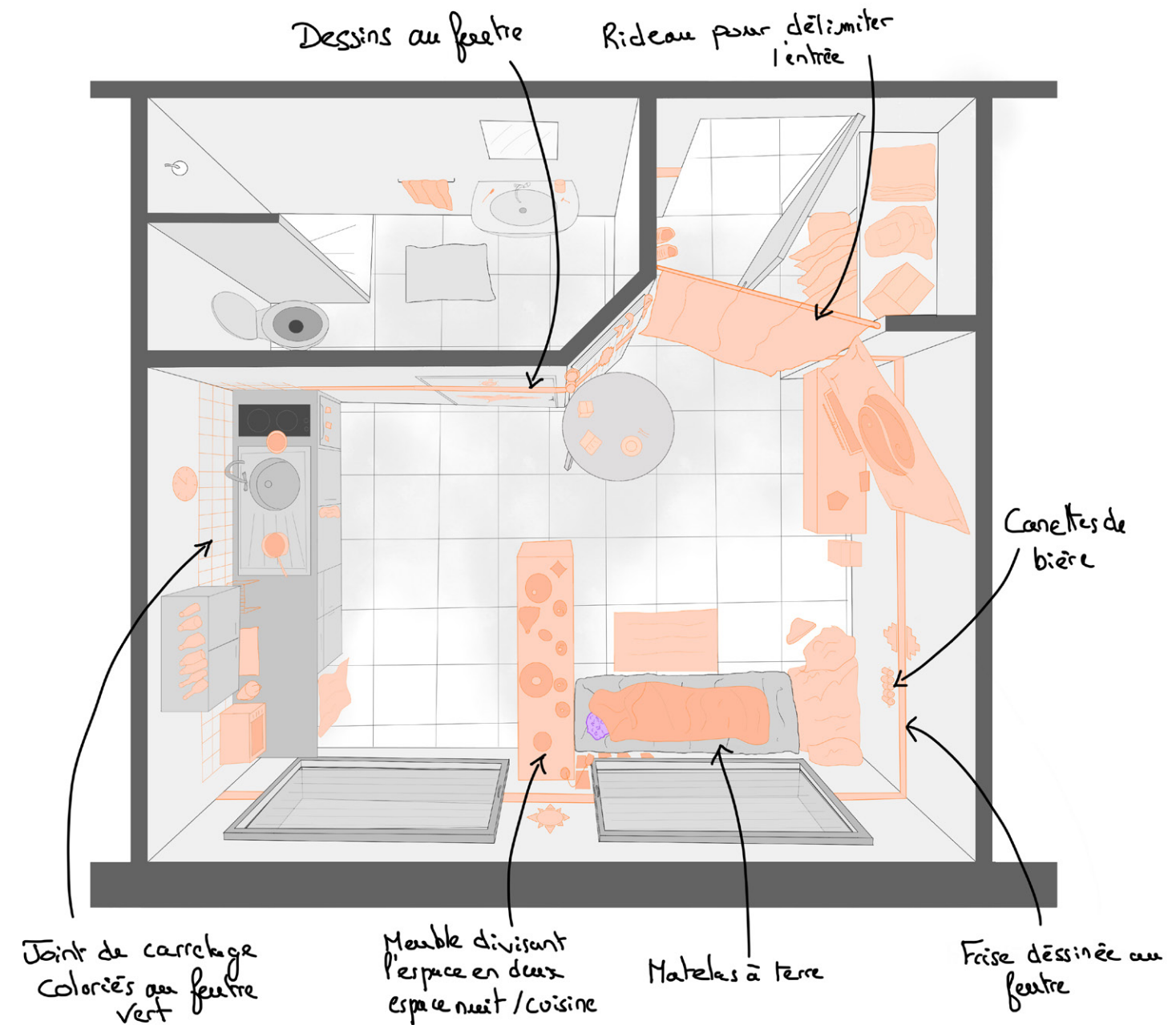


Fig. 63, Relevé habité du studio « insertion » de Christophe - Réalisé par l'auteur

Le mur qui l'encadre est ponctué de dessins de corps fait par lui-même, accrochés comme des fragments d'intimité exposés. Un meuble bas où se trouve une télévision et une console de jeux est surmonté d'un drapeau tendu représentant le symbole du Yin et du Yang, qui laisse entrevoir une part de la personnalité de Christophe. Ce symbole réapparaît plus loin, dessiné sur la porte de la salle de bain, une raie, et aussi une tortue dont la carapace reprend elle aussi le motif du Yin et du Yang. Pour accéder à l'espace cuisine, on franchit un seuil matérialisé par le meuble central et une table ronde. Ici encore, la frise verte se prolonge, mais ce n'est pas tout : chaque joint de carrelage de la crédence a été repassé au feutre vert, poursuivant le geste graphique jusqu'au moindre détail. Au-dessus des meubles hauts, des bouteilles d'alcool sont alignées, et sur le plan de travail deux fours, une cafetière, de la vaisselle sont posés, autant de signes d'un espace à la fois utilitaire et investi, pensé pour être vécu pleinement. Tout dans cet aménagement témoigne d'une volonté de créer un lieu à soi, à la fois fonctionnel et expressif, où chaque détail participe à une identité spatiale, à la constitution d'un *chez-soi*.

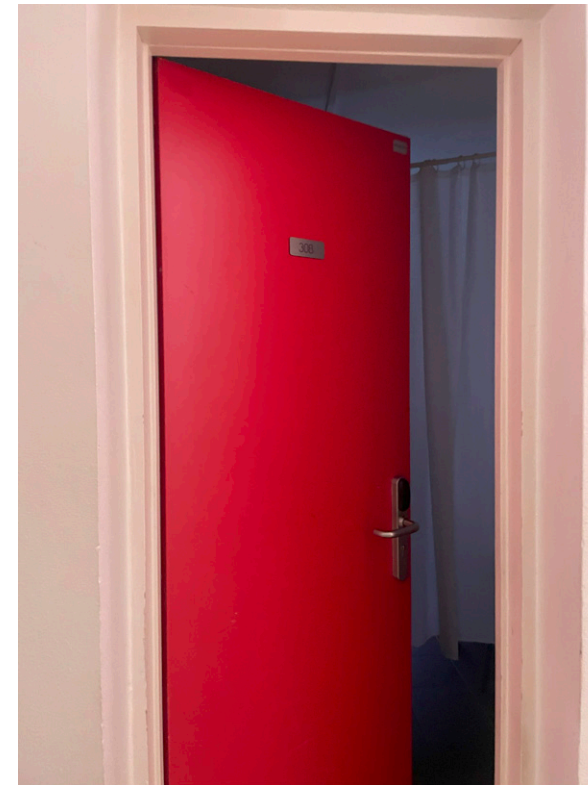


Fig. 64, L'entrée dans le studio de Christophe depuis le couloir



Fig. 65, Dessins et meuble de Christophe

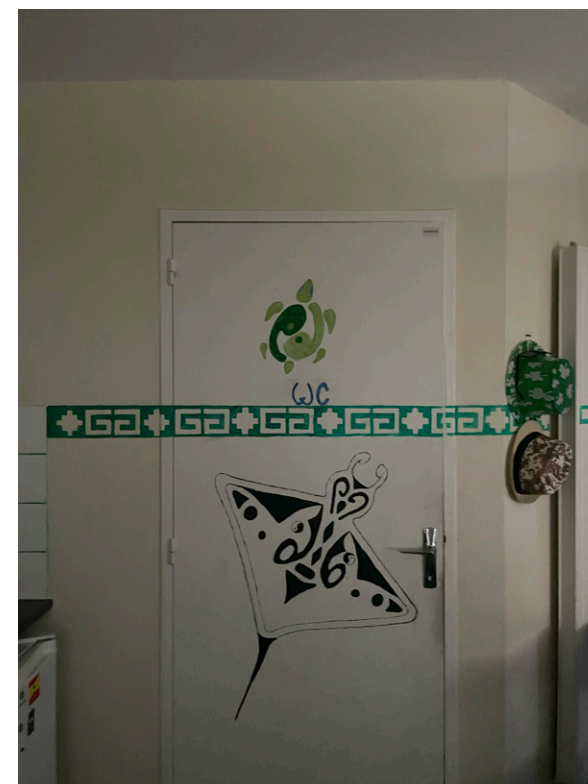


Fig. 66, La porte de salle de bain de Christophe
Photographies réalisées par l'auteur

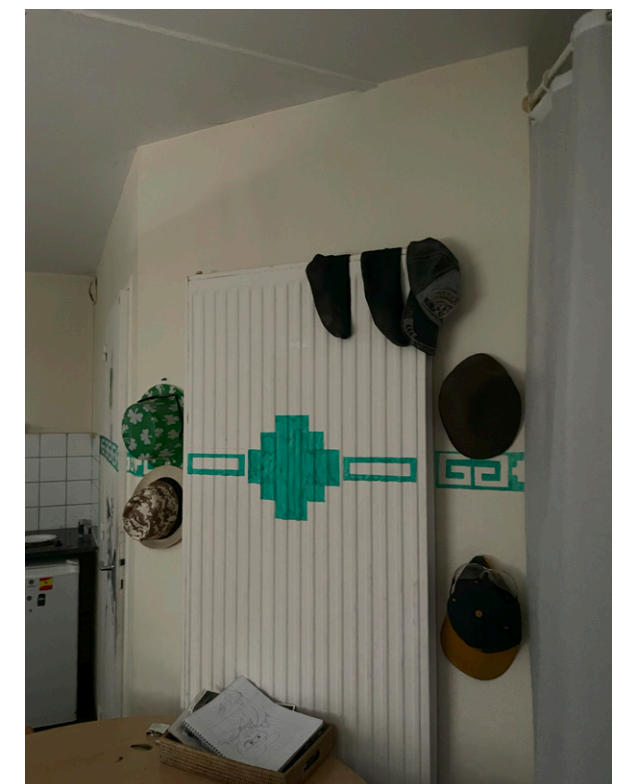


Fig. 67, Le radiateur comme support graphique

L'exemple de Christophe illustre avec force que le *chez-soi* ne naît pas uniquement de la possession d'un logement, mais bien de la capacité à s'approprier un espace, à y inscrire son histoire, ses repères, son identité. Son studio, bien qu'encadré par les règles collectives du CHRS, devient un territoire personnel, un lieu réinvesti, redéfini, dans lequel il compose avec les traces du passé et les besoins du présent.

Chaque geste, chaque objet, chaque motif qu'il inscrit dans les murs est un acte d'ancrage. En demandant à dormir au sol, en prolongeant ses dessins jusqu'aux joints du carrelage, en exposant ses créations et ses symboles, Christophe ne cherche pas simplement à «se loger», il cherche à habiter. Ce n'est pas une rupture avec la rue, mais une transition lente, marquée par la mémoire du dehors et la volonté d'un dedans reconstruit à sa manière. Tout dans cet aménagement traduit une volonté de faire de ce studio bien plus qu'un espace fonctionnel : un lieu pour soi, pensé, investi, habité, où l'on peut enfin projeter quelque chose de stable. Mais cette démarche n'est possible que parce que l'espace lui en donne la possibilité.

Ce studio, par sa configuration, et la liberté laissée aux occupants d'y intervenir, offre un cadre propice à l'appropriation. Ce type d'espace permet un pas-

sage progressif de l'hébergement à l'habiter, une reconstitution lente mais tangible du chez-soi, qui est aussi un levier de dignité, d'autonomie. Christophe ne se contente pas d'y vivre : il le transforme en chez-soi, dans une démarche où chaque trace, chaque objet, chaque dessin devient un acte d'affirmation, une manière de dire : je suis ici, cet espace est le mien. L'architecture, ici, devient un support pour la reconstruction de soi.

Contrairement à Thibault et Gaëtan, qui réinventent une forme de *chez-soi* dans l'espace public, Christophe recompose le sien dans un espace encadré, mais ouvert à l'appropriation. Le *chez-soi* apparaît ici comme un processus plus qu'un état : il se construit par petites touches, dans le détail des gestes quotidiens, dans la reconnaissance d'un droit à s'exprimer, à organiser, à décorer, à habiter selon ses codes.

Ce studio, fragment d'intimité dans une structure collective, rappelle qu'offrir un toit, un hébergement ne suffit pas et qu'il faut offrir des conditions pour que chacun puisse y projeter du sens, y (re) construire des habitudes, y reconfigurer un rapport à soi et au monde. Christophe, par ses choix et ses usages, nous montre que le *chez-soi* commence là où l'on peut poser ses marques et être reconnu dans sa manière de le faire.

Il est toutefois important de souligner que cette appropriation de l'espace n'est pas possible dans tous les types d'hébergement. Beaucoup de structures, notamment les centres d'urgence ou les hébergements collectifs à forte rotation, ne permettent ni la stabilité nécessaire, ni la liberté suffisante pour s'installer, s'approprier l'espace, et encore moins pour s'y projeter. Dans ces lieux, le temps est compté, les règles sont strictes, et l'individu reste souvent assigné à une position transitoire.

Même au sein du même établissement, tous les espaces ne se valent pas. Les chambres dites «de stabilisation», par exemple, accueillent des personnes sur des durées plus courtes, avec un encadrement plus direct, et ne permettent qu'un usage limité de l'espace. Elles n'autorisent que rarement une appropriation réelle, faute de temps, de liberté d'aménagement, ou de sentiment de légitimité à investir le lieu. Ces chambres sont souvent vécues comme des étapes imposées, plutôt que comme des espaces à habiter.

On comprend alors que ces espaces ne devrait pas se limiter à la mise à l'abri. Il devrait aussi offrir les conditions d'une réappropriation, même modeste, de l'espace par la personne, afin que celle-ci puisse, à son rythme, redevenir sujet de son lieu de vie, redevenir habitant.

5

Habiter pour se (re)construire à Lille
Quand le *chez-soi* répare le *soi*

5.1 L'état des lieux du sans-abrisme dans la métropole Lilloise

Aujourd'hui à Lille, environ **3000** personnes sans-abri, vivant dans la rue, en bidonvilles ou dans des squats.

Chaque jour, le 115, numéro d'urgence du samu social pour les personnes sans abri, reçoit entre 300 et 400 appels dans la métropole Lilloise. Pourtant, la CMAO - Coordination Mobile Accueil Orientation (SIAO sur le territoire de la MEL - Métropole Européenne de Lille) ne dispose en moyenne que de trois places disponibles par jour sur le parc d'hébergement. Trois places, pour des centaines de demandes. Cela signifie que la grande majorité des appels n'aboutissent à rien, les dispositifs d'hébergement d'urgence sont pleins. Et la situation ne fait qu'empirer. En mars 2023, le nombre de ménages qui ont appelé le 115 dans la métropole a augmenté de 4 % par rapport à mars 2019. Cela représente environ 115 personnes en plus, en seulement quatre ans. À la fin de l'année 2022, la métropole Lilloise comptait 4600 places d'hébergement (sans compter celles réservées aux demandeurs d'asile) dont près de 60 % sont des places d'hébergement d'urgence, des solutions temporaires qui ne permettent pas de reconstruire une stabilité.

En février 2023, la Ville de Lille a présenté au conseil municipal son Plan de Lutte Contre les Exclusions ⁴⁷, porté par le CCAS de Lille. Ce plan repose sur trois

axes d'intervention prioritaires, déclinés en dix objectifs et cinquante actions. Parmi les 10 objectifs, l'un met l'accent sur la lutte contre le sans-abrisme avec comme action : « 200 nouvelles places d'hébergement d'urgence à Lille ».

Il est indispensable d'avoir des places d'hébergement d'urgence pour pouvoir mettre à l'abri temporairement lorsqu'une personne se trouve en situation d'urgence. Mais ces dispositifs conçus dans une logique de gestion de l'urgence représentent déjà 60% des places d'hébergement. Les places « d'insertion » et de « stabilisation » accueillent des personnes souvent pendant de longues périodes mais cela sans permettre aux personnes concernées de se projeter dans un avenir résidentiel pérenne, de s'approprier l'espace, de véritablement réapprendre à habiter en autonomie, le tout empêchant une reconstruction personnelle nécessaire pour beaucoup pour une sortie de la rue et une réinsertion sociale. C'est le cas dans les deux CHRS étudiés à Lille. Face à cette problématique, nous comprenons maintenant qu'il est fondamental de proposer des espaces soutenant véritablement les parcours de sortie de rue, et non pas seulement proposer une mise à l'abri.

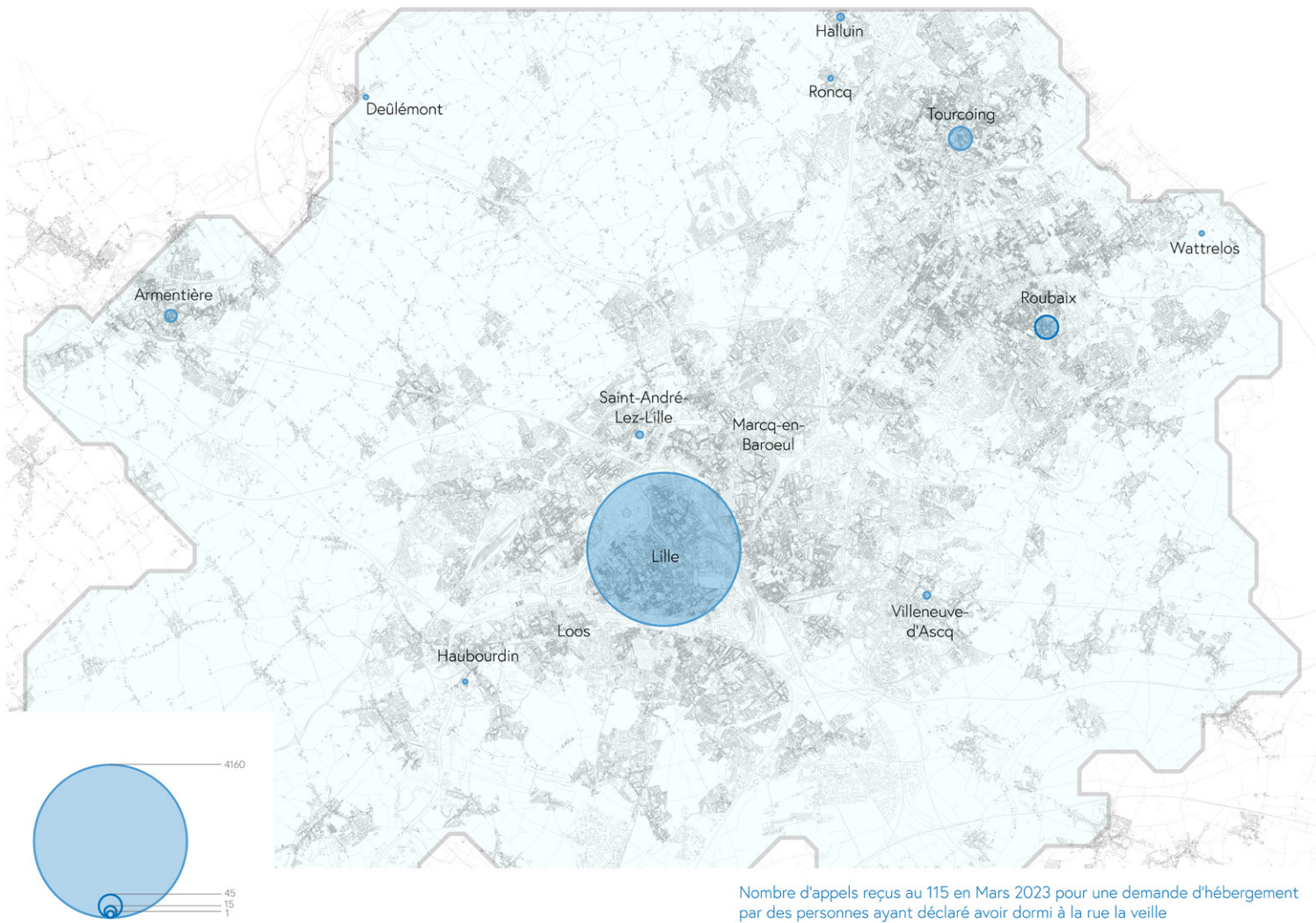


Fig. 68, Carte réalisée par l'auteur à partir de l'étude « Observation sociale pour le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille : évolutions 2018-2022 »

⁴⁷ Ville de Lille. « Le Plan de lutte contre les exclusions 2022-2026 », lille.fr [en ligne], 3 février 2023. Disponible sur : <https://www.lille.fr/Actualites/Le-Plan-de-lutte-contre-les-exclusions-2022-2026>

5.2 Programme : L'Auberge Sociale, un lieu pour se (re)construire

Tout au long de ce travail, j'ai rencontré des hommes et des femmes qui, malgré la rue, la précarité, malgré les normes des structures d'hébergement, tentaient chaque jour de préserver un fragment d'eux-mêmes, de créer un lieu, un rythme, un *chez-soi*, aussi fragile soit-il. Ces récits ont mis en lumière un besoin fondamental : celui du *chez-soi*, le besoin de s'approprier un lieu. Un lieu où l'on ne se contente pas de survivre, d'être abrité, mais où l'on peut se (re)construire. C'est dans cet esprit que née l'Auberge Sociale.

Mais avant tout, qu'est-ce qu'une *Auberge* ?

«Une auberge est une maison, située généralement dans un village ou dans une petite ville, où on peut loger et se restaurer.»⁴⁸

Par cette définition, nous pouvons comprendre le terme « *se restaurer* » comme « *se nourrir* », mais également comme « *réparer, remettre en bon état une chose dégradée* »⁴⁹. C'est précisément dans cette double lecture que se trouve l'essence même d'une Auberge Sociale : Un lieu qui soutient et accompagne les parcours de sortie de rue, un lieu pour se (re)construire.

En effet, après des années passées à la rue, marquées par la marginalisation, la perte d'intimité, de sécurité et de reconnaissance, l'identité s'effrite allant parfois jusqu'à l'oubli de soi-même. Le quotidien de la rue use et finit par dissoudre le sentiment d'exister pleinement. Dans ces conditions la « réinsertion » semble prématurée, elle ne peut précéder la reconstruction de soi. Comment retrouver une place dans la société sans avoir (re)trouvé d'abord une place en soi ? Comment parler de *réinsertion* sans s'être (re)construit personnellement ?

L'Auberge offre aux personnes en parcours de sortie de rue bien plus qu'un simple toit : elle propose des lieux de vie pensés comme de véritables espaces appropriables, où chacun peut se (re)construire à son rythme. Il ne s'agit pas de mettre à l'abri, mais de permettre à ces personnes de réinvestir un espace privé, de retrouver une intimité, de (ré)apprendre les gestes domestiques du quotidien, de pouvoir retrouver sa place, sans contrainte de temps.

L'aubergiste est présent sur place, il s'agit d'éducateurs d'associations comme l'Abej Solidarité ou l'Armée du Salut. Présent au quotidien, l'aubergiste tient un rôle d'équilibre : il veille au bon fonctionnement du lieu, soutient les dynamiques collectives, tout en étant disponible pour des échanges plus personnels. Il connaît les résidents, leurs histoires,



Fig. 69, Collage d'intention de l'Auberge social - Atelier FAIR-E

48 Larousse. « Auberge », Dictionnaire de français Larousse [en ligne], Paris, Éditions Larousse. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/auberge/6350>

49 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Définition « Restaurer », Disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/restaurer>

leurs rythmes, leurs silences aussi. Il n'impose rien, mais il reste là, figure repérable et rassurante, capable d'agir, d'intervenir, d'écouter, ou simplement d'être là au bon moment. Au-delà de la présence humaine essentielle, l'Auberge Sociale s'appuie sur une organisation d'espaces soutenant l'apprentissage de tâches du quotidien. Chaque espace répond à un besoin précis du chemin de reconstruction.

L'Auberge Sociale est ainsi structurée autour de différents types d'espaces, chacun répondant à des besoins spécifiques : vivre ensemble, se reconstruire, se reposer, se projeter. Ces espaces, pensés avec soin, soutiennent à la fois l'autonomie, l'intimité et les dynamiques collectives.

Les espaces de vie collective et de soutiens de l'autonomie :

- Une cuisine pédagogique, équipée pour cuisiner seul ou ensemble, réapprendre à nourrir, à transmettre.
- Une grande salle à manger, où les repas deviennent des temps de lien et de repos.
- Une bibliothèque et un espace informatique, pour lire, se reconnecter au monde, se projeter. Une salle de repos avec télévision.
- Une laverie, avec des machines en libre accès : parce que faire sa lessive, c'est aussi reprendre soin de soi.
- Un atelier de réparation et un local vélo, accessibles au niveau de l'entrée de l'Auberge.

- La matériothèque : un espace-ressource proposant une sélection de matériaux et de modules d'aménagement, permettant aux habitants d'aménager leur espace selon leurs besoins et envies.

Les espaces de l'aubergiste :

- Des bureaux pour l'équipe éducative.
- Une salle d'entretien, pour les temps plus personnels, à l'écoute.
- Une salle de réunion, lieu de coordination, de construction collective.
- Une salle de pause.

Les espaces d'habitation :

Les espaces privés d'habitation sont pensés afin de soutenir l'appropriation en permettant plusieurs configurations possibles. Chaque habitation dispose d'une salle de bain individuelle, de mobilier fonctionnel et modulable, de dispositifs permettant de gérer les seuils et division de l'espace. Ces espaces sont traversants et disposent chacun d'un espace extérieur loggia en continuité de l'espace intérieur.

Les espaces de transition entre les différentes sphères

L'implantation des auberges permet une transition douce de l'espace public aux espaces collectifs de l'auberge. Au sein des auberges également, les espaces intermédiaires permettent de passer progressivement des espaces collectifs aux espaces privés intimes. Ces transitions entre les différentes sphères sont essentielles. Elles permettent à chacun de reprendre possession de son rythme, de se situer dans l'espace sans se sentir brutalement exposé ou isolé. Dans un parcours de reconstruction de soi et de sortie de rue, ces espaces ont toute leur importance : ils structurent l'espace relationnel, ils respectent les besoins de retrait autant que ceux de contact, et surtout, ils laissent à chacun la liberté de moduler son degré d'ouverture.

L'ensemble des espaces s'organisent autour d'un jardin central, pensé comme le cœur de l'Auberge. Un

lieu simple : quelques bancs, de la végétation, un potager. Ce jardin est plus qu'un espace vert, il devient un repère visuel au sein de l'auberge et permet le croisement de vues entre les différents espaces. On y passe, on s'y arrête, on s'y retrouve.

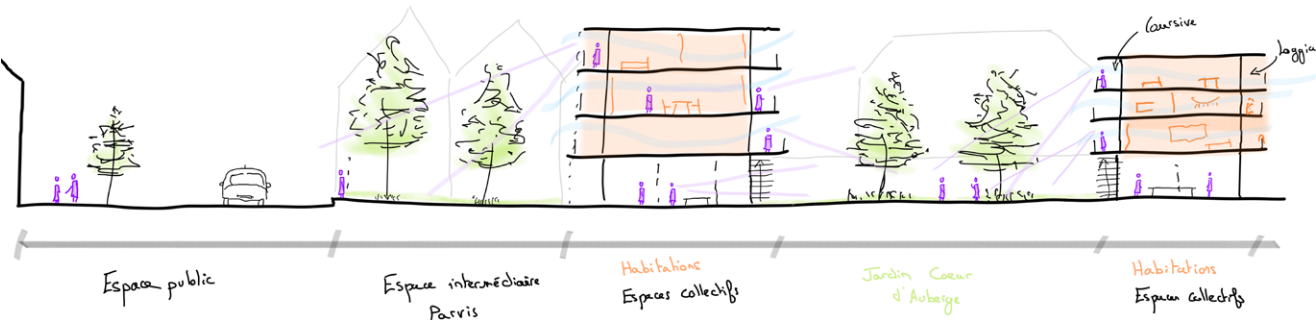


Fig. 70, Coupe d'intention de l'Auberge social - Atelier FAIR-E

5.3 Implantation de dix Auberges Sociales dans la métropole Lilloise

L'implantation de 10 auberges sociales où peuvent y habiter et se (re)construire une vingtaine de personnes par Auberge sur le territoire de la métropole Lilloise permet d'offrir non pas seulement « 200 places d'hébergement d'urgence » mais des espaces habitables et appropriables soutenant les parcours de sortie de rue. Plusieurs sites ont été identifiés sur ce territoire (voir annexe 4) en s'appuyant sur la carte des appels au 115, et également de façon à proposer dans les villes de ce territoire une Auberge sociale. Ces sites ont été sélectionnés selon plusieurs critères : l'accessibilité aux transports en communs, la possibilité de s'y déplacer en mobilité douce (les personnes en parcours de sortie de rue n'ayant pas tous la possibilité d'avoir une voiture), mais également afin que l'entièreté des espaces du programme de l'Auberge sociale puissent être mis en place.



Fig. 71, Carte d'implantation des dix Auberges Sociales sur le territoire de la Métropole Lilloise - Réalisée par l'auteur

5.4 Une auberge sociale à Lille

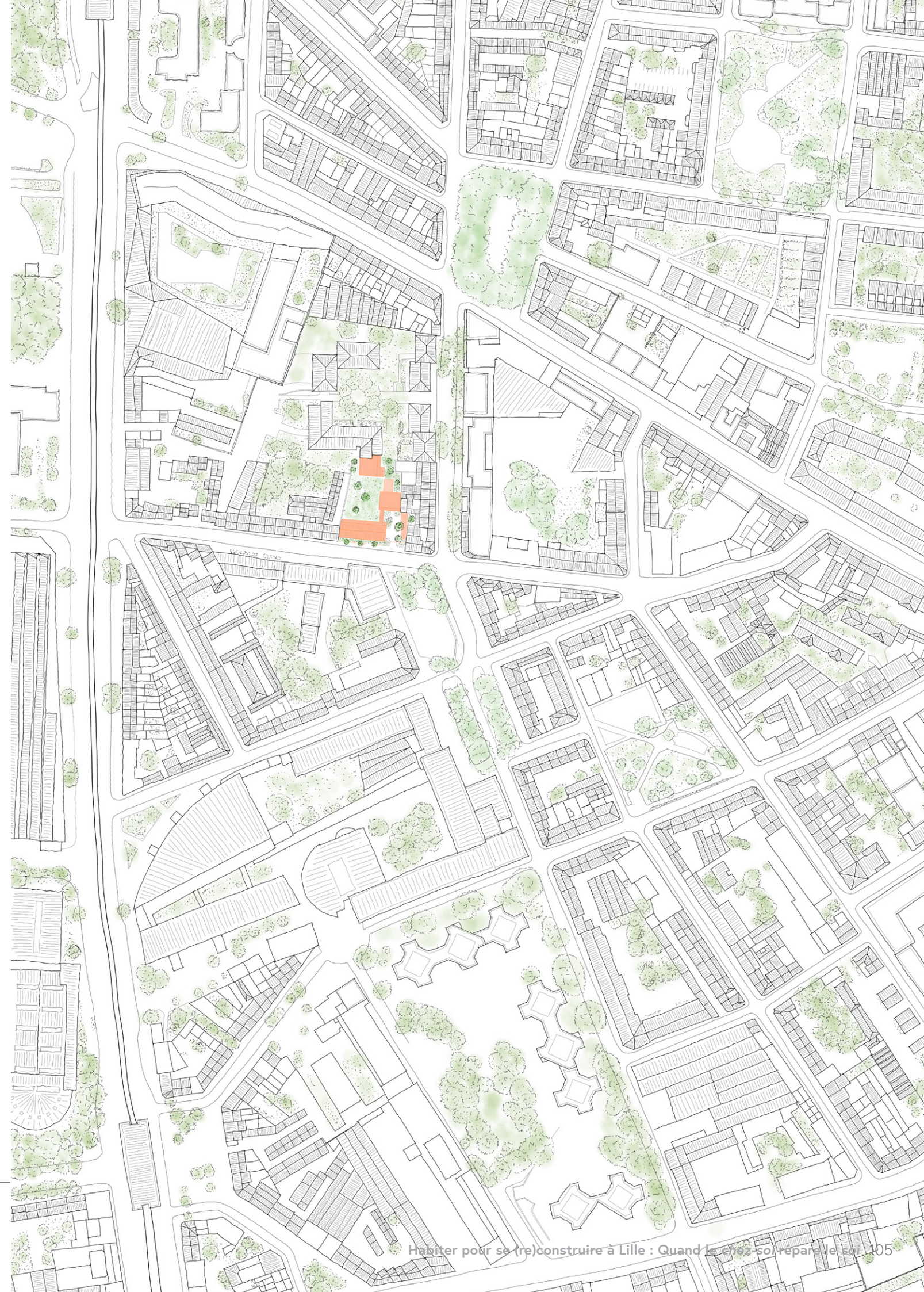
L'implantation de l'Auberge

Situé rue de Thumesnil dans le quartier Moulin à Lille, le site apparaît comme une large dent creuse au sein d'un tissu urbain mêlant habitats individuels, logements collectifs et équipements publics, dont un collège. Il s'ouvre directement sur la Place Déliot, et représente un point d'aboutissement de la rue de Trévis qui mène au CHRS Rosa Parks. Une courée de maisons individuelles longe le site sur la partie sud (à gauche sur le plan) et y est séparé par un mur de brique de 3 mètres de hauteur.

L'enjeu consiste ici à implanter l'auberge de manière à créer une transition progressive par une gradation de seuils entre l'espace public et les espaces de l'auberge.

Un parvis partiellement ouvert sur la place offre une transition douce entre l'espace public et les espaces intérieurs de l'auberge. Le prolongement du mur de brique avec de grandes ouvertures permet de contrôler l'accès à l'Auberge et de créer un seuil entre la rue et l'auberge. Le bâtiment en front de rue est légèrement en retrait, ce qui permet l'aménagement d'un espace tampon végétalisé, un espace intermédiaire entre les espaces communs de l'auberge au rez de chaussé, les espaces d'habitation aux étages et l'espace public.

Fig. 72, Plan d'implantation de l'Auberge
Réalisé par l'auteur



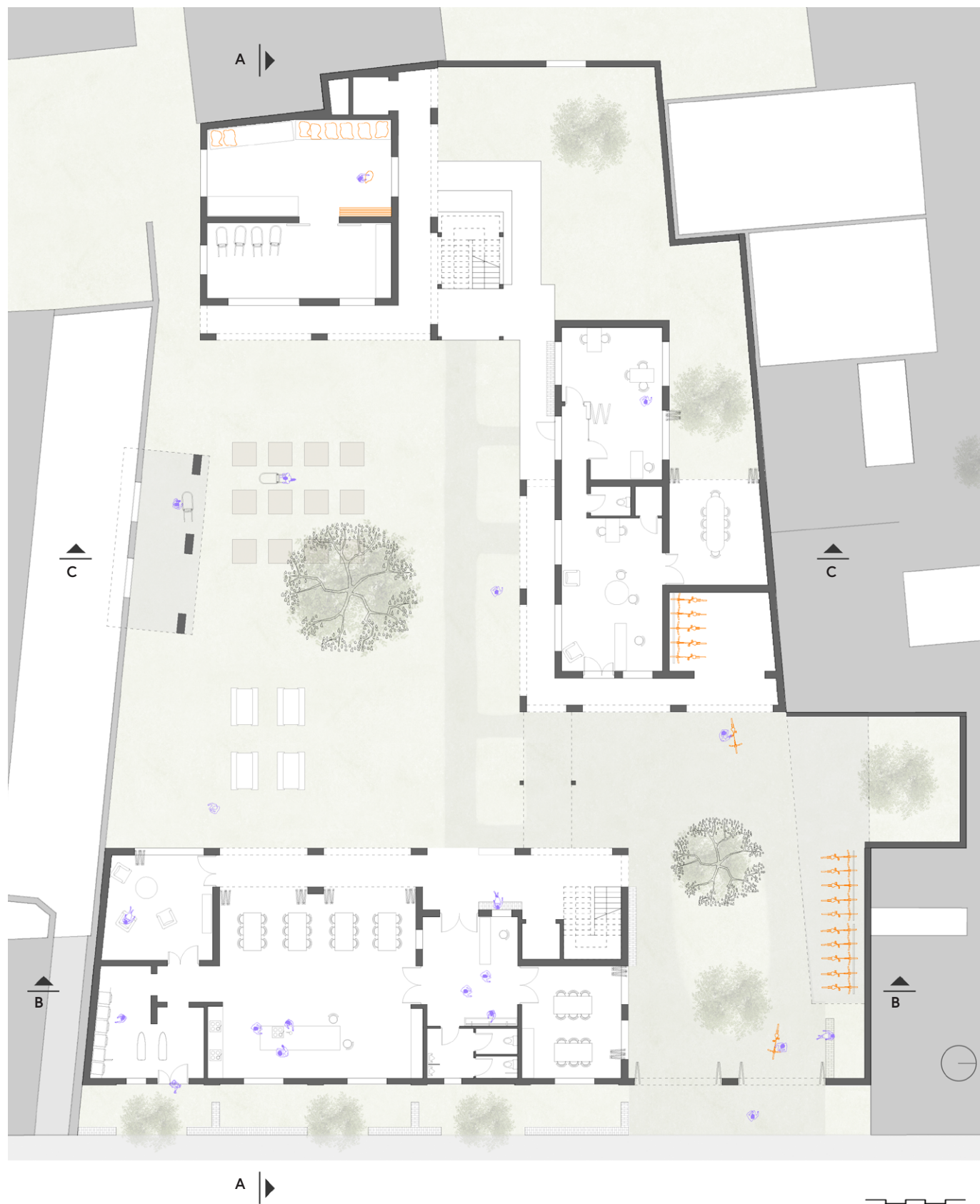
L'implantation en trois volumes distincts permet d'articuler les différents espaces du programme et offre une porosité entre les masses bâties, créant des respirations visuelles et des espaces extérieurs partagés tel que le jardin cœur d'Auberge.



Fig. 73, Plan d'implantation de l'Auberge
Réalisé par l'auteur



Fig. 74, Axonométrie de l'Auberge à Lille
Réalisée par l'auteur



Plan REZ

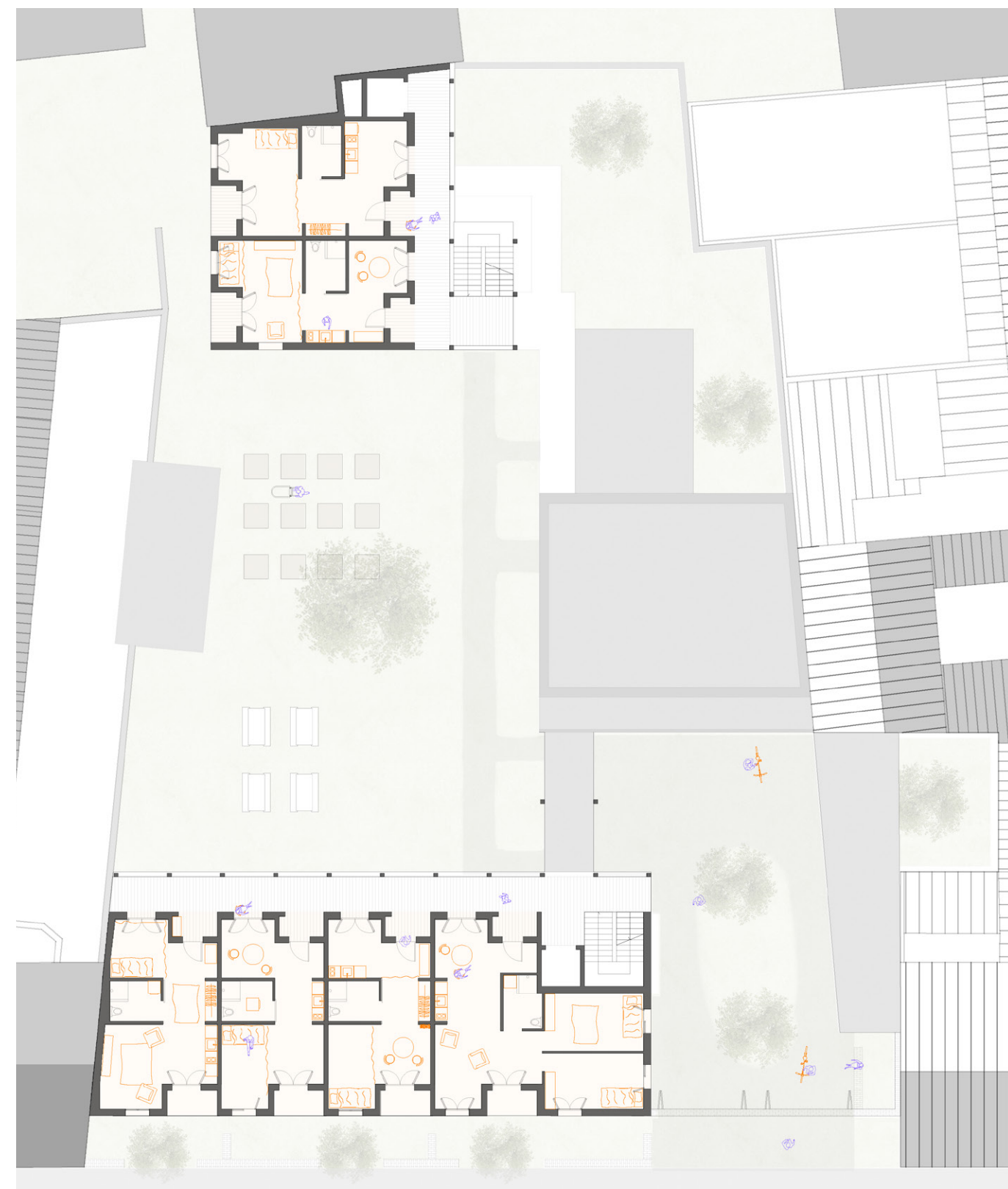


Plan R+1

Fig. 75, Plans du projet d'Auberge Sociale à Lille - réalisés par l'auteur



Plan R+2



Plan R+3

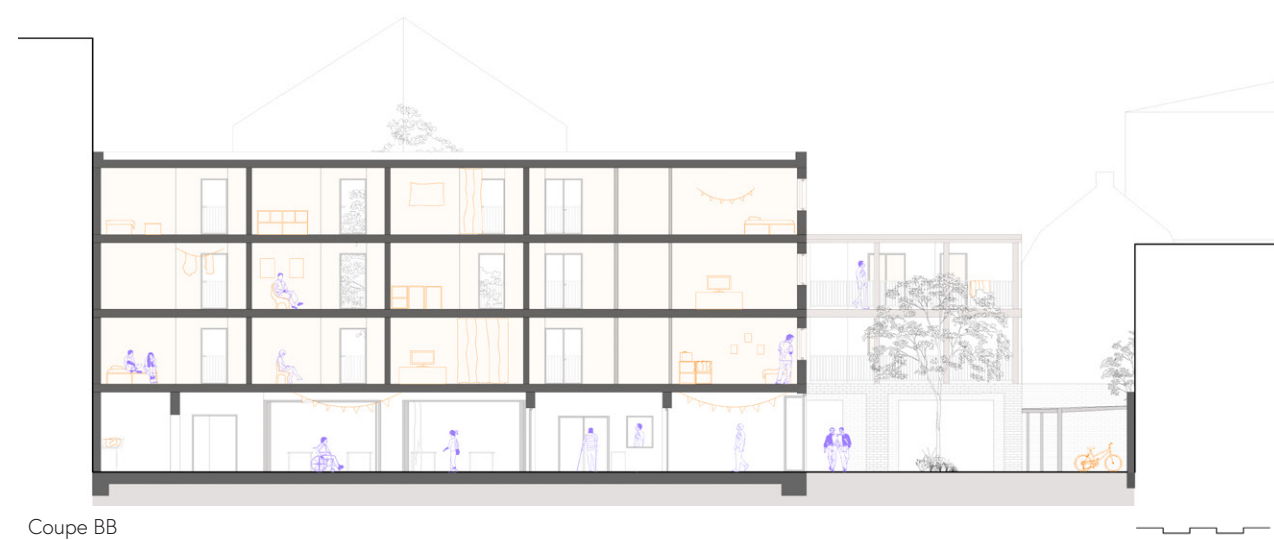


Fig. 76, Coupes du projet d'Auberge Sociale à Lille - réalisées par l'auteur

Le jardin cœur d'Auberge

Le jardin central « cœur d'Auberge » autour duquel s'articulent les différents espaces structure l'ensemble du projet. Il s'ouvre au sud et permet une entrée de lumière au sein des différents espaces de l'auberge.

Ce jardin représente un repère spatial et visuel important dans l'auberge. Il devient un espace central appropriable, les habitants de l'auberge peuvent venir y tendre leur linge, ouvrir la grande cuisine sur cet espace pour y partager un repas. C'est un espace central permettant les croisements de vues à l'intérieur de l'auberge.

Ce jardin est également accessible aux habitants de la courée voisine, grâce à une ouverture contrôlée par l'aubergiste dans le mur mitoyen, cela permet d'y organiser des ateliers avec les voisins de l'auberge.



Fig. 77, Le jardin cœur de l'Auberge
Réalisé par l'auteur

Les coursives

Les circulations de l'Auberge sont des coursives ouvertes, qui bordent ou rejoignent le jardin central. Elles créent des liens visuels entre les espaces, permettent des échanges spontanés, des croisements de regards sans intrusion, ce qui permet de pouvoir voir et pouvoir être vu. C'est dans ces croisements de vues, ces contacts discrets, que se recrée un sentiment de sécurité nécessaire au sein de l'auberge. Mais ces coursives sont aussi des espaces de transition : elles annoncent l'espace privé sans y pénétrer brutalement. Elles offrent une transition douce vers le *chez-soi*, un intermédiaire entre la vie collective et l'espace personnel. Ce sont des lieux où l'on ralentit, où l'on se recentre. On ne rentre pas chez soi d'un seul pas, on y arrive, doucement.

Au niveau de l'entrée de chaque habitation, un renforcement de la coursive marque un seuil, ce retrait crée un espace intermédiaire entre la coursive et la porte d'entrée et de se sentir progressivement chez soi. Il offre des possibilités d'appropriation, s'y poser avec une chaise, y placer un tapis, des fleurs ... Cet espace peut se refermer par un rideau par un dispositif qui sera développé dans la suite du travail.



Fig. 78, Les coursives de l'Auberge
Réalisé par l'auteur

Des espaces d'habitation appropriables

L'auberge propose au total 19 espaces d'habitation individuels et 3 avec 2 chambres, elle a donc une capacité d'accueil de 25 personnes au total. Les espaces d'habitations sont traversants et pensés pour permettre plusieurs configurations possibles de l'espace.

Plusieurs dispositifs sont mis en place, coins, renforcement d'une partir de l'espace, dispositifs de division de l'espaces. Ces éléments, développés dans la suite du travail inciter inviter l'usager à s'approprier l'espace et ainsi progressivement devenir habitant.

Chaque habitant dispose de sa propre boite aux lettres se situant dans l'espace intermédiaire entre l'habitation et la coursiue. Ce détail, au-delà de sa fonction pratique, revêt une portée profondément symbolique dans une perspective de reconstruction de soi : il signifie que chacun possède une adresse, un point d'ancrage dans le monde, une existence reconnue dans l'espace social. C'est pouvoir dire : « *J'habite ici. Cet endroit m'appartient* »

La matériothèque

Pour favoriser cette appropriation, une « matériothèque » accessible aux résidents, réunissant divers éléments mobiles, modulables ou textiles qu'ils peuvent choisir et intégrer à leur espace, ces éléments seront développés par après. L'accès à cette matériothèque se fait avec l'accompagnement de l'aubergiste, qui n'a pas le rôle de gestionnaire mais le rôle d'un interlocuteur humain, disponible et bienveillant, qui connaît les usages possibles et qui peut aider à sélectionner un rideau, déplacer une étagère ou installer un élément. Ce lien discret mais présent évite à chacun de se sentir seul face à l'aménagement de son espace, et permet de retrouver progressivement la capacité de façonner un lieu personnel, sans pression ni dépendance. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche non directive de l'habiter : chacun reste libre de s'impliquer ou non, de transformer son espace ou de le laisser tel quel, d'y faire quelque chose ou rien. Mais la possibilité demeure, concrète et accessible.

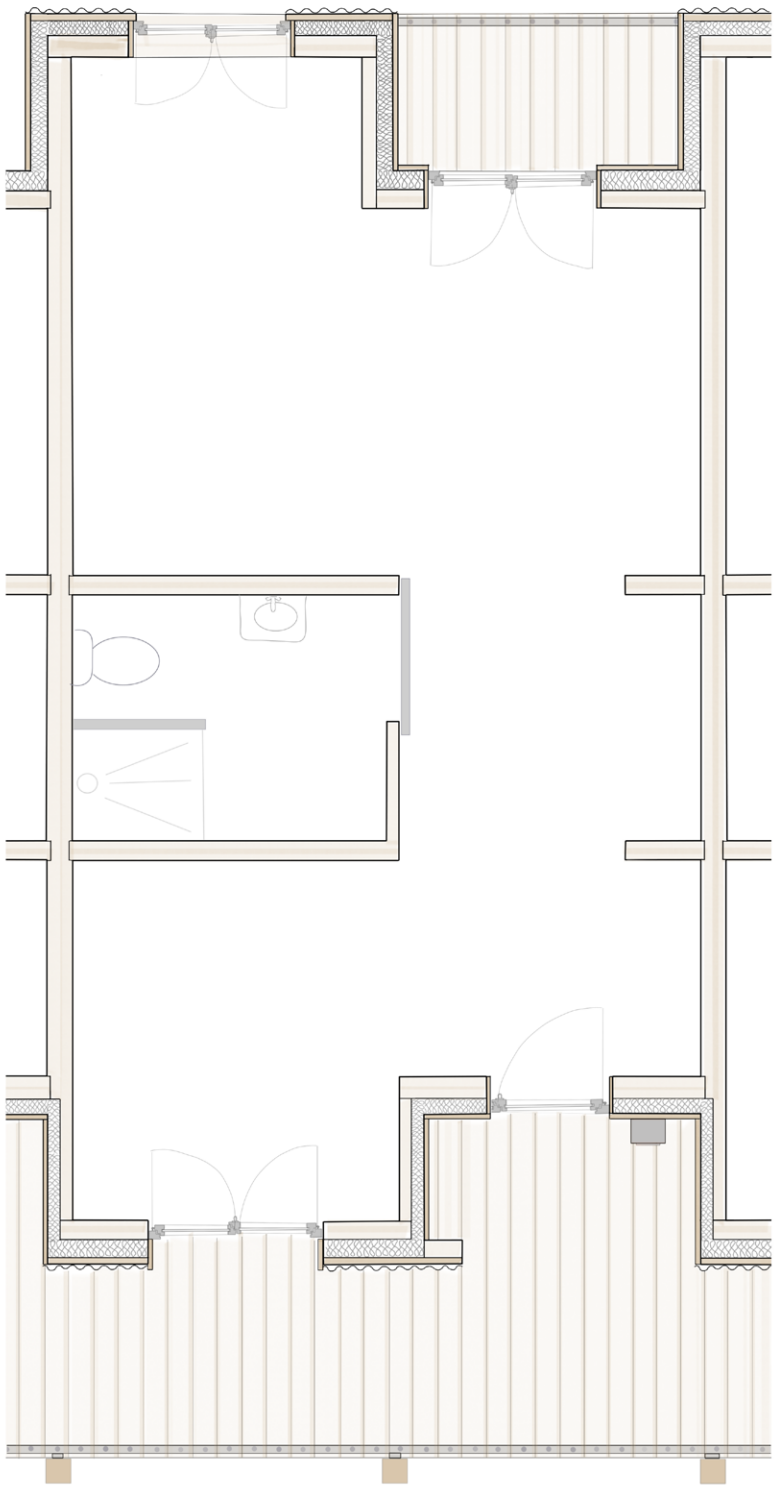


Fig. 79, Plan d'un espace d'habitation non habité

Un meuble multifonctionnel

Parmi les éléments disponibles à la matériothèque, un meuble multifonctionnel et polyvalent peut faire office de banc, d'étagère, de séparation de l'espace ou de lit. Modulable et léger, il peut aussi être déplacé ou mis de côté si l'habitant préfère. Nous pouvons prendre ici l'exemple de Christophe au CHRS Rosa Parks, qui souhait dormir avec le matelas à même le sol. Dans ce type de situation, l'habitant peut décider de s'en servir comme séparation de l'espace nuit ou bien pour d'autres fonctions. Ce mobilier n'impose aucun usage : il accompagne les gestes du quotidien et la manière d'habiter sans contraindre, il permet à chacun d'adapter son espace selon ses envies, ses habitudes ou son rapport au l'espace. Pensé comme un outil invitant à l'appropriation, il soutient une pratique libre et réversible de l'habiter. Ce meuble, disponible démonté à la matériothèque, est en bois CLT d'une épaisseur de 3 cm. L'assemblage des faces se fait par tenon mortaise maintenu en place par des vis. Lorsqu'il est utilisé comme lit, il est possible d'y fixer un sommier pour en améliorer le confort et permettre une meilleure aération du matelas.

Les modules de cuisine

Dans cette même dynamique, les modules de cuisine s'inscrivent pleinement dans cette approche d'habitat librement appropriable. De 60x60 centimètres, ils sont faciles à déplacer, à positionner selon ses envies, ou à écarter si pour le moment l'habitant ne l'utilise pas. Cette dimension permet de les intégrer simplement à l'espace, sans imposer de configuration fixe. La cuisine peut ainsi prendre place là où elle a du sens pour l'habitant : près de la lumière, proche de la coursiue ou non ... Pour soutenir cette liberté d'implantation, plusieurs arrivées et évacuations d'eau ont été prévues. Cela permet de brancher les modules à différents endroits, offrant une flexibilité totale dans l'aménagement. Ces modules sont des supports pour réapprendre à habiter. Ils offrent des points d'appui concrets pour se réapproprier des gestes oubliés et parfois même jamais expérimentés : faire à manger, prendre soin de soi, organiser son espace. Ils permettent de reconstruire une relation apaisée à l'acte d'habiter, sans restriction ni modèle à suivre. Chacun peut s'y confronter à son rythme, avec la liberté de commencer petit, de déplacer, de tester, de faire autrement. Ils laissent l'espace ouvert à l'expérimentation, à l'invention de ses propres manières d'habiter. Ils rendent possible une reconquête douce du quotidien, en laissant à chacun le temps et la liberté de (re)trouver ses gestes et ses repères.

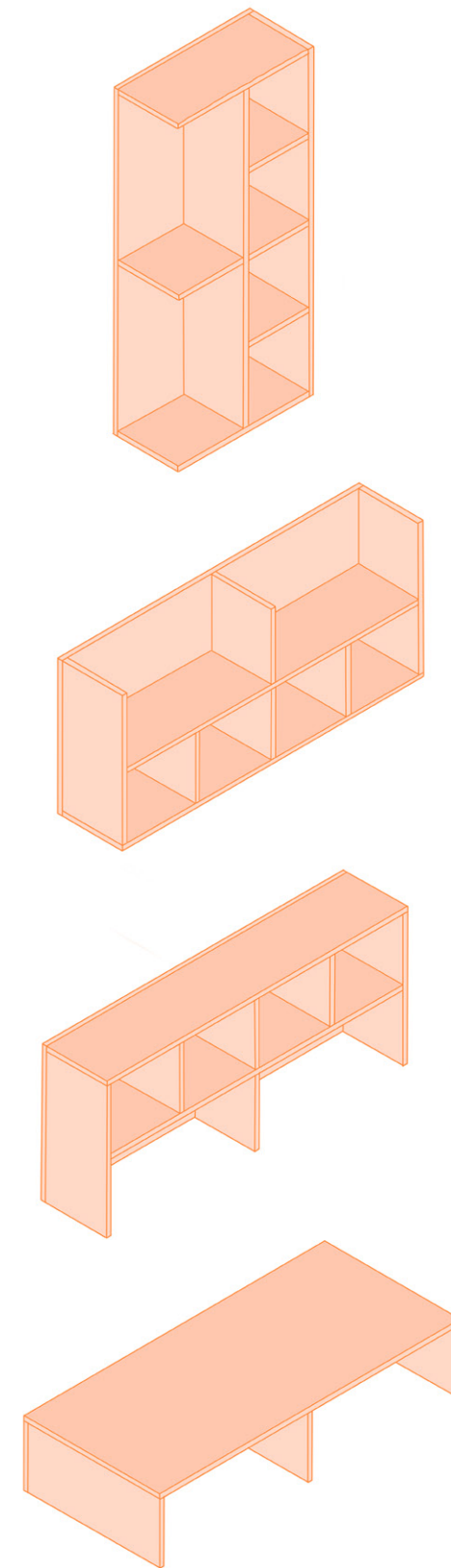


Fig. 80, Axonométrie meuble multifonctionnel

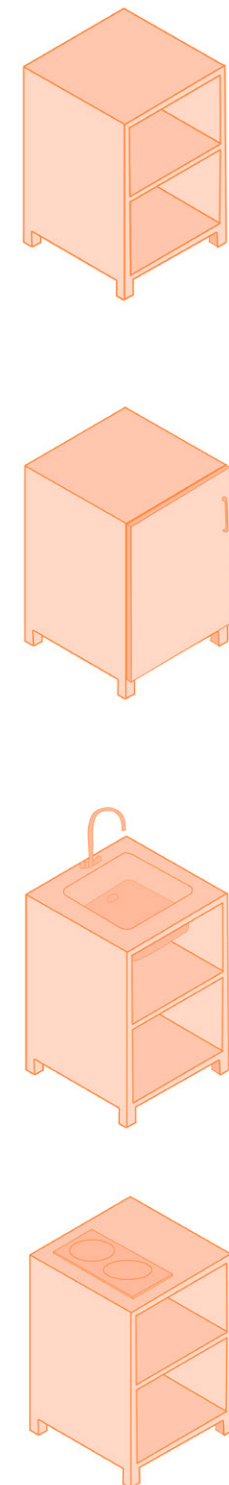


Fig. 81, Axonométrie modules cuisine

Les rideaux

Des rails sont intégrés dans des rainures préformées en atelier dans le plafond en CLT (voir détail Fig. 82), de manière discrète et soignée. Ce système permet l'installation de rideaux mobiles, que l'habitant peut déployer ou replier à sa convenance. Plusieurs types de rideaux sont disponibles à la matériothèque, de différentes couleurs et degrés d'occultation. Cette diversité permet à chacun de choisir le textile qui correspond le mieux à ses besoins : tamiser légèrement la lumière, créer une ambiance intime, ou au contraire isoler visuellement une zone.

Ces rideaux offrent une grande souplesse d'usage : filtrer la lumière, structurer l'espace, dissimuler certaines zones ou créer un cocon temporaire, en fonction de l'envie ou du besoin de l'habitant.

Il s'agit d'un dispositif souple et réversible, qui laisse à chacun la liberté de moduler son espace d'habitation avec une simplicité d'usage. Le rideau devient ici un outil de maîtrise sensible de son environnement : il permet de créer un cocon dans le cocon, de recréer des seuils intermédiaires entre le sommeil, le rangement, l'accueil d'un proche ou le simple retrait. Il ne s'agit pas de compartimenter l'espace de manière rigide, mais d'offrir une souplesse d'usage, respectueuse du rythme et des besoins de chacun.

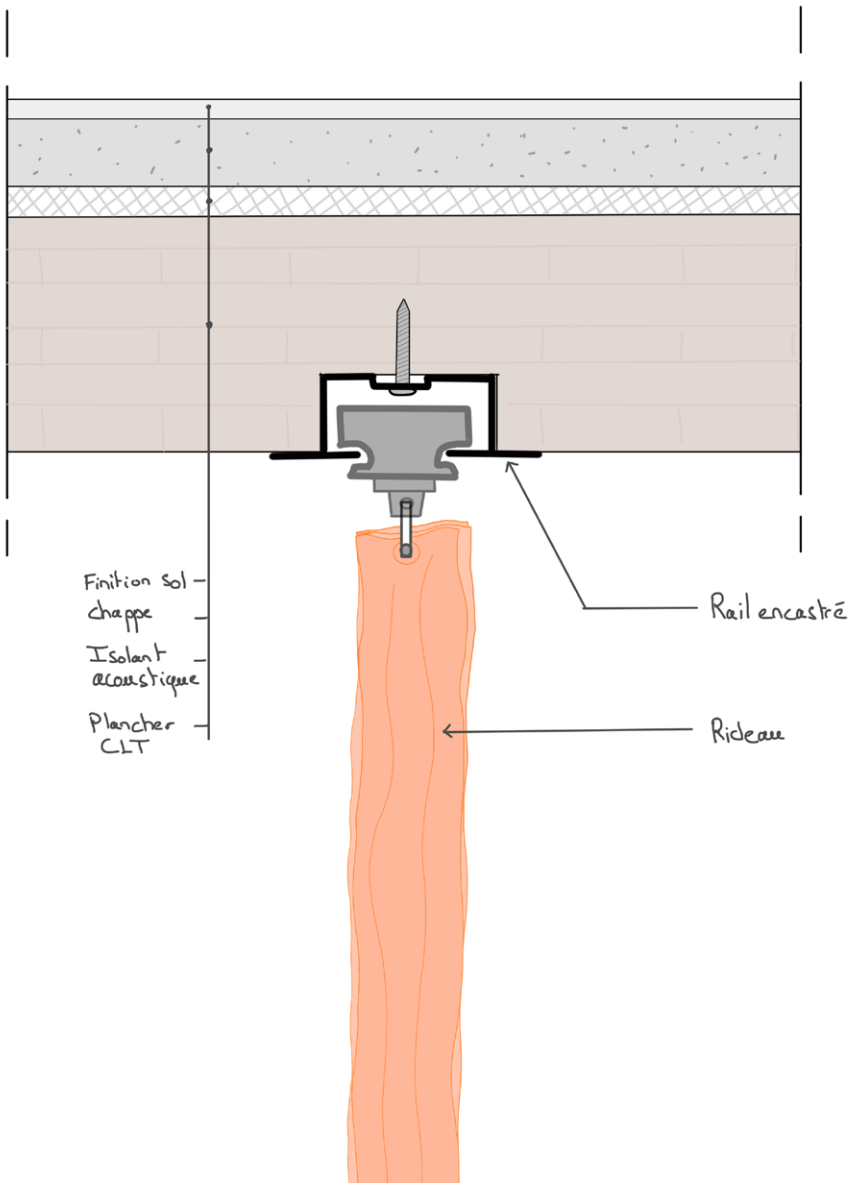


Fig. 82, Coupe détail rail et rideau

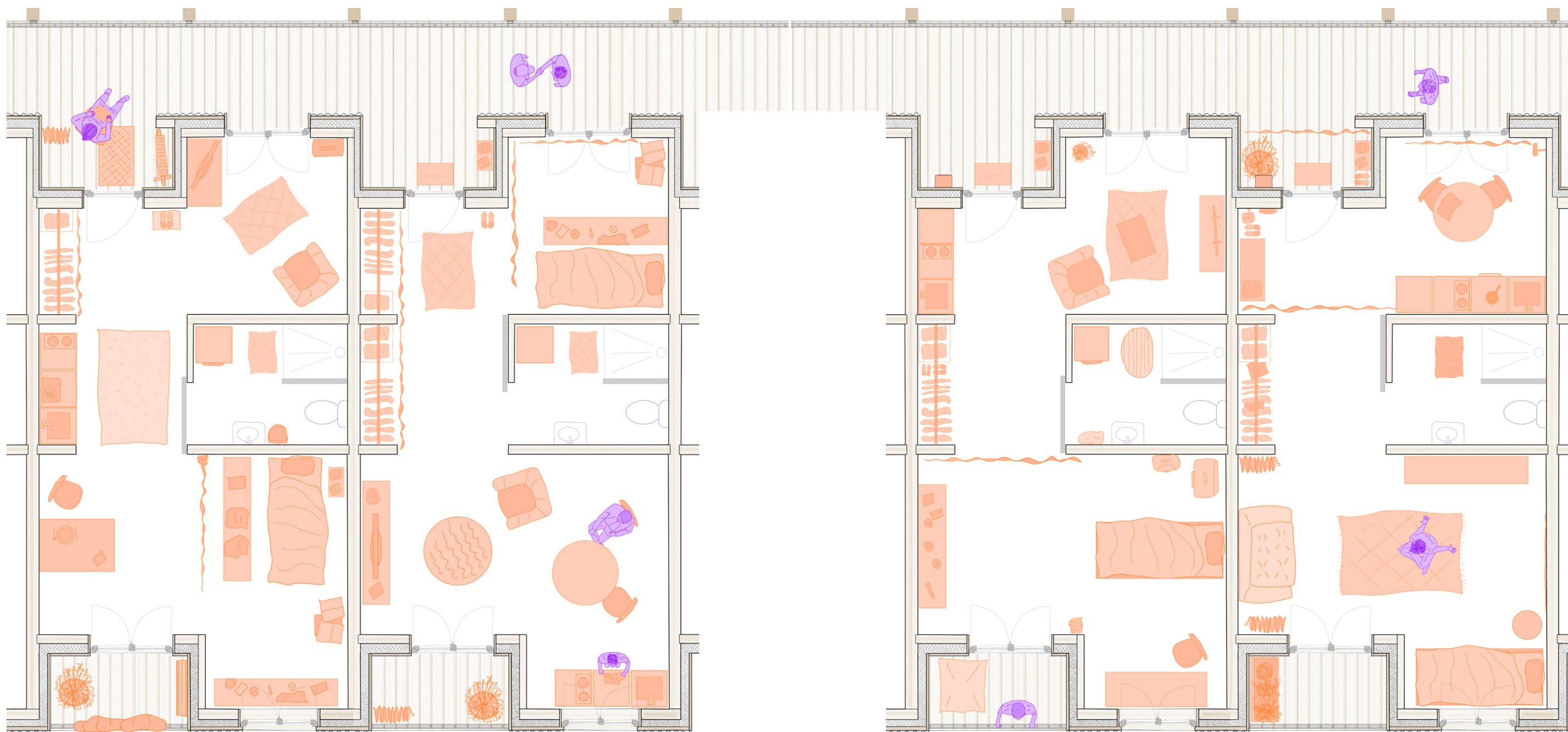


Fig. 83, Plans d'espaces d'habitation appropriés et habités

L'ensemble de ces dispositifs ainsi que les possibilités offertes par l'espace constitue une grammaire spatiale pensée pour favoriser l'appropriation progressive des lieux. Loin d'imposer un usage unique ou figé, chaque élément soutient une pratique libre, réversible et évolutive de l'habiter, respectueuse des rythmes individuels et des trajectoires de vie.

Il ne s'agit pas seulement d'offrir un toit, mais de proposer des espaces capables de devenir lieux de vie, d'expérimentation, de reconstruction. Par des gestes simples, déplacer un rideau, choisir une étagère, agencer une cuisine, l'usager devient acteur de son espace privé et constitue progressivement son « chez-soi ». Cette mise en mouvement de l'espace accompagne une remise en mouvement de soi, souvent silencieuse mais essentielle.

Les plans habités de ces habitations illustrent cette dynamique : chaque logement n'y apparaît non pas comme un modèle figé, mais comme une forme habitée, personnalisée, le reflet d'une histoire singulière. Ils rendent visibles les multiples façons d'habiter, de se poser, de se projeter, de contrôler des seuils et son intimité à nouveau dans un espace privé et dans le monde.

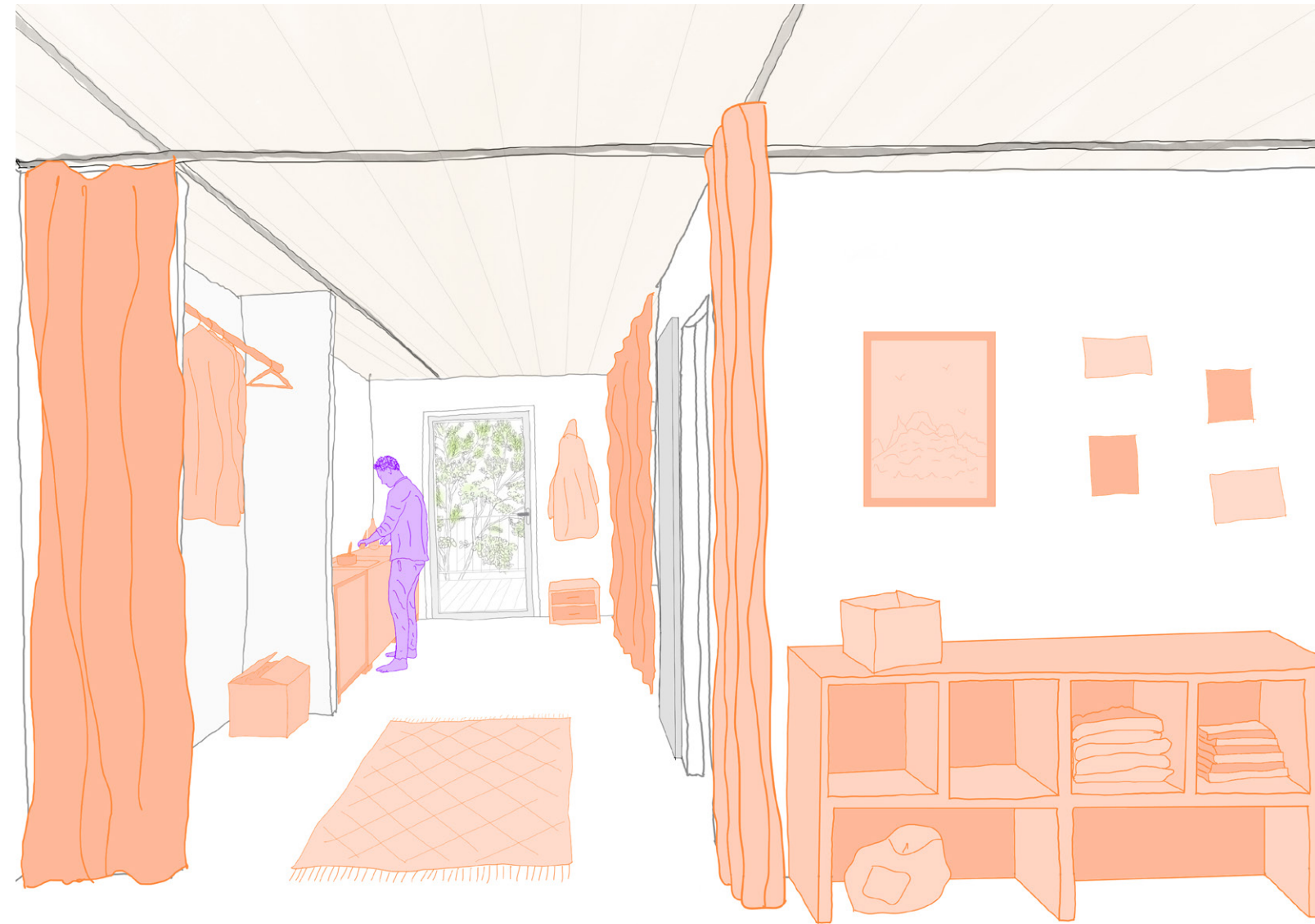


Fig. 84, Espace d'habitation habité et approprié

Conclusion

Conclusion

Ce travail s'est articulé autour de la question suivante : **Comment l'architecture peut-elle accompagner les parcours de sortie de rue en proposant des espaces capables de soutenir une reconstruction de soi ?**

Cette question est née d'une double prise en conscience, celle de l'augmentation alarmante du sans-abrisme, mais aussi celle du rôle que peut jouer l'architecture dans les parcours de reconstruction. Dans un contexte où l'on cherche souvent des réponses rapides à des situations profondément complexes, ce mémoire a cherché à redonner de l'épaisseur aux récits de celles et ceux que l'on croise tous les jours dans la rue. Il s'inscrit dans la conviction que l'architecture ne doit pas seulement abriter, mais permettre d'*Habiter*.

Cette démarche croise analyse spatiale, réflexion théorique, enquête de terrain et projet architectural. Elle comporte cependant plusieurs limites :

Théoriquement ce travail se limite à une exploration du concept de «*chez-soi*» et d'appropriation dans une perspective principalement spatiale et identitaire. Bien que la démarche adoptée dans ce travail s'inscrive intuitivement dans une posture de «*care*», cette notion n'a pas été mobilisée de manière explicite. L'éthique du care, telle que développé notam-

ment par Joan Tronto⁵⁰, aurait permis de renforcer l'analyse des attentions portées à l'autre, en liant davantage l'architecture aux pratiques de soins. Cette limite ouvre une piste pour prolonger la réflexion : penser l'architecture non plus seulement comme une réponse spatiale, mais comme un acte de soin engagé.

Sur le plan empirique, les observations de terrain sont situées, ancrées dans un territoire précis : la métropole Lilloise. Le choix assumé d'un terrain local limite la généralisation des résultats, bien qu'il permette un regard sensible et profond sur les réalités vécues. La recherche repose sur deux terrains principaux : les CHRS Les Moulins de l'Espoir et Rosa Parks à Lille, ainsi que sur une observation approfondie de la vie dans l'espace public, notamment à travers la rencontre de Thibault et Gaëtan, qui vivent depuis plusieurs années dans la rue. Leur situation offre un éclairage précieux sur la capacité d'appropriation mais surtout sur l'importance d'un *chez-soi* tout en étant en dehors des dispositifs institutionnels. Toutefois, le quotidien de Thibault et Gaëtan ne constitue pas une situation représentative de l'ensemble des parcours de vie à la rue, souvent marqués par des ruptures fréquentes, une grande instabilité et des formes d'invisibilité. Cette approche de proximité a favorisé une compréhension fine des usages, des récits et des dynamiques

d'appropriation dans un contexte donné. Cependant, l'étude aurait pu être enrichie par une mise en perspective avec d'autres dispositifs d'hébergement, en France ou à l'étranger, afin de mieux saisir la diversité des réponses existantes et de situer le projet dans un panorama plus large de pratiques d'accueil et de réinsertion. De même, un travail comparatif entre différentes typologies d'espaces (centres d'urgence, pensions de famille, dispositifs «Logement d'abord») aurait permis de nuancer davantage les conditions d'*habiter* selon les contextes institutionnels.

Méthodologiquement, l'approche mobilisée est qualitative, croisant relevés habités, observations in situ, entretiens et analyses sensibles des usages de l'espace. Si elle ne permet pas de produire des données généralisables, elle offre en revanche une lecture fine, située et incarnée des enjeux de l'habiter dans ce contexte de précarité. Le projet architectural qui en découle ne se veut pas universel : il propose une réponse contextuelle, inspirée par le réel, guidée par les récits, et pensée pour accompagner, à sa manière, des parcours de reconstruction personnelle et de sortie de rue.

Travailler en architecture, ici, a signifié concevoir un lieu à partir des récits de celles et ceux qui habitent la rue ou les structures d'hébergement. Cela m'a conduit à repenser l'acte de concevoir non pas comme une réponse formelle à un programme, mais comme un processus d'écoute, d'ajustement, d'ouverture. Les espaces des auberges sociales ne sont pas des formes finies, mais des espaces accueillants, évolutifs, qui cherchent à offrir les conditions d'une appropriation. C'est une architecture qui laisse de la place, qui ne fige pas les usages, qui accompagne chaque habitant à son propre rythme.

Ce travail m'a conduit à déplacer mon regard : je n'ai plus d'abord pensé l'espace, mais l'habitant, ses besoins, ses fragilités, sa possibilité à s'approprier un espace. J'ai compris que l'architecture ne peut être pensée comme une réponse formelle détachée des réalités humaines. Concevoir pour des personnes sans *chez-soi*, c'est d'abord chercher à comprendre ce que signifie *habiter* quand on n'a plus de repères, quand l'intimité devient un luxe, quand chaque seuil franchi peut devenir une violence. Ce changement de regard a transformé ma manière de concevoir. L'espace devient alors un support, discret mais essentiel, pour que l'habitant puisse y retrouver une place, un rythme, se retrouver.

50 TRONTO, J., (2009), *Un monde vulnérable : Pour une politique du care*

Cette recherche m'a conforté dans une conviction profonde : l'architecture ne se résume pas à construire des bâtiments. C'est une discipline sensible, qui engage des choix, des positions, une responsabilité et une attention constante à l'autre. Elle peut devenir un levier discret mais puissant pour accompagner des parcours de vie fragilisés, en proposant des espaces capables de soutenir une reconstruction de soi.

Ce mémoire n'épuise pas la complexité du sans-abrisme ni celle des trajectoires de vie marquées par la précarité. Il ouvre néanmoins des pistes pour repenser les espaces qui accompagnent les personnes en situation de rue, non comme des espaces transitoires vides de sens, mais comme des lieux habitables, porteurs de possibilités. Il appelle à élargir la réflexion : Comment penser des formes de logement souples, évolutives, accessibles, où chacun puisse s'approprier un espace à sa manière ? Et au-delà : Comment faire de l'architecture un outil d'inclusion, de justice spatiale, de réparation ? Ces questions méritent également d'être prolongées par d'autres disciplines.

Enfin, ce travail a transformé ma posture d'architecte : confronté à des réalités humaines complexes, j'en ressors avec un regard renouvelé. Il m'a appris à penser l'espace à partir de l'habitant, de ses besoins, de ses fragilités, de sa capacité à s'approprier un lieu. Il marque pour moi le début d'un engagement durable en faveur d'une architecture plus juste, plus humaine, car chaque personne mérite un lieu pour se (re)construire, un espace pour *être*, un *chez-soi*.

Références

Bibliographie

BARAUX-SERFATY, Isabelle (2019). *Le nouveau paysage des acteurs du « sans-abrisme »*. Lyon : Métropole de Lyon, Direction de la prospective et du dialogue public.

BROUSSE, C. (2006). *Définition de la population sans-domicile et choix de la méthode d'enquête* (Insee Méthodes n°116, 1ère partie). Insee

Conférence de consensus. (2007). Les personnes sans domicile : comment les définir, les dénombrer, les décrire ? (Fiche bibliographique n°1). Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). <https://www.info.gouv.fr/organisation/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement/la-strategie-logement-dabord-ses-resultats>

DAMON, Julien (2001), *La question SDF, ciblage et bricolages*, Université de Paris IV, p. 13

DAMON, Julien (2003). *Les SDF en France : difficultés de définition et de prise en charge*. RAJS - JDJ, (223), 30–35.

DAMON, Julien (2008). *La question SDF*. Paris : Presses Universitaires de France. <https://stm.cairn.info/la-question-sdf--9782130595472>

DAMON, Julien (2017), *Exclusion : vers zéro SDF ?*, Paris, La Documentation française, coll. « Doc'en poche / Place au débat », p. 53-73.
DE CERTEAU, Michel, (1980), *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Gallimard, p. 47

DUCCI, Pauline (2023), *Mémoire Vers des jours meilleurs : une architecture temporaire pour une stabilisation à long terme*, UCLouvain

DUBIEF, Fernand, (1911), *La question du vagabondage*, Paris, Bibliothèque-Charpentier

DUVOUS, Nicolas, (2012) « *L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion* », Informations sociales, n°169, p. 108-115

FLEURY-GORKOWSKI, Claire (2018). De l'insertion à l'exclusion : Le cas des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, Édition l'Harmattan

Fondation Abbé Pierre. (2025). 30e rapport sur l'état du mal-logement en France.

GARDELLA, Edouard, (2016) « Temporalités des services d'aide et des sans abri dans la relation d'urgence sociale », Sociologie [En ligne], N°3, vol. 7 | 2016, consulté le 15 avril 2025, <http://journals.openedition.org/sociologie/2779>

GILLIOT, É., CHAMBON, N. & Aubry, L. (2021). « *Logement d'abord* » : présupposer une égalité dans la capacité à habiter pour lutter contre les inégalités dans l'accès au logement et le sans-abrisme. Lien social et Politiques, (87), 212–232. <https://doi.org/10.7202/1088100ar>

GEREMEK, B. (1987), *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, 1978, trad. Gallimard

GUESLIN, A (2004), *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, p. 48

GUTTON, J.-P. (1974). *La société et les pauvres en Europe (XVIe–XVIIIe siècles)*. Paris, France

INSEE, (2001), (Institut national de la statistique et des études économiques). *Enquête sans-domicile 2001*.

INSEE, (2013), (Institut national de la statistique et des études économiques). *Enquête sans-domicile 2012*.

JOUBE, Élodie & PICHON, Pascale. (2015), « *Le chez-soi, le soi, le soin. L'expérience limite des personnes sans domicile fixe comme modèle de compréhension de la vulnérabilité sanitaire* », Les Annales de la recherche urbaine, n°110, pp. 46-55

LACAZIO, Ombeline (2020), *Mémoire Nous habitons tous la rue - Les personnes sans*, UCLouvain

LARCENEUX, Fabrice, (2011), *J'habite donc je suis*. Etudes foncières, 2011, pp. 23-26. halshs-00659877

LEVINAS, Emmanuel, (1961), *Totalité et Infini : Essai sur l'extériorité*. Edition Martinus Nijhoff, p. 162

LEROUX, Nadège, (2008), « *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* », VST – Vie sociale et traitements, n°97, pp. 14–24

LEFEBVRE, H. (2000). *La production de l'espace* (4e éd.). Anthropos, coll. « Ethnosociologie ».

MATHIEU, S. (2022). *La stratégie « logement d'abord »*. Constructif, 62(2), 71-75. <https://doi.org/10.3917/const.062.0071>

NOBLET, P. (2015), « *Maltraiter les sans-abri au nom de l'égalité* », VST – Vie sociale et traitements, (127), pp. 27–32

PAGNIER, A. (1910), *Le vagabond. Ses origines. Sa psychologie. Ses formes. La lutte contre le vagabondage*, Paris, Vigot, coll. « Le déchet social »

PINSON, D. (2016). *L'habitat, relevé et révélé par le dessin : Observer l'espace construit et son appropriation*. Espaces et sociétés, (164-165), 49–65. <https://doi.org/10.3917/esp.164.0049>

POMMIER, Juliette et THOMAS, Nathanaël, (2023) « *L'appropriation des logements d'Herman Hertzberger : de l'espace conçu à l'espace vécu* », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, n° 19, 2023, consulté le 12 avril 2025 : <http://journals.openedition.org/craup/13734>

Sitographie

Académie française. (s.d.). *Clocher*. Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition. Consulté le 10 février 2025, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C2636>

CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Clochard*. Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition. Consulté le 10 février 2025, <https://cnrtl.fr/definition/academie9/clocharde>

CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Établissement*. Consulté le 10 février 2025, <https://www.cnrtl.fr/definition/établissement>

CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). (s.d.). *Résident*. Consulté le 10 février 2025, <https://www.cnrtl.fr/definition/résident>

FEANTSA. (2007). *Typologie européenne de l'exclusion liée au logement* (ETHOS). Consulté le 10 avril 2025, depuis <https://www.feantsa.org>

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). (avril 14 2025). *Enquête Sans Domicile*. <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>

Le blog des SDF. (s.d.). *Les SDF du Moyen Âge à aujourd'hui*. Consulté le 12 février 2025, <https://lessdfblog.wordpress.com/les-sdf-du-moyen-age-a-aujourdhui/>

Paris ZigZag. (s.d.). *L'étonnante origine du mot « clochard »*. Consulté le 12 février 2025, <https://www.pariszigzag.fr/insolite/histoire-insolite-paris/letonnante-origine-du-mot-clochard>

Wiktionnaire. (s.d.). *Vagabond*. Consulté le 10 février 2025, depuis <https://fr.wiktionary.org/wiki/vagabond>

Iconographie

Photographies réalisées par l'auteur

Fig. 1, Une entrée, un abri : fragments de vie dans un fragement de la ville - Lille
Fig. 15, Sous le pont Rue de la Chaude Rivière - Lille
Fig. 16, La forêt de « pics anti-SDF » - Lille
Fig. 23, Bâches de protection sur les tentes
Fig. 24, Thibault termine le ménage pour m'accueillir chez lui
Fig. 25, Chez Thibault et Gaëtan vue depuis le trottoir
Fig. 26, La tente de Thibault et Gaëtan
Fig. 28, Vue vers l'extérieur depuis l'espace central de la tente
Fig. 31, Draps qui sèchent au sol et le barbecue
Fig. 35, Le sommier sous le matelas de Gaëtan
Fig. 36, Le rangement de Thibault dans son espace nuit
Fig. 37, Les tentes bachées et le stockage caché à l'arrière
Fig. 38, Vue sur le carrefour depuis l'espace extérieur
Fig. 39, Le CHRS Les Moulins de l'espoir vu depuis la rue
Fig. 41, Le couloir du sous-sol - CHRS Les Moulins de l'espoir
Fig. 42, La laverie - CHRS Les Moulins de l'espoir
Fig. 43, La cuisine pédagogique - CHRS Les Moulins de l'espoir
Fig. 44, Le réfectoire - CHRS Les Moulins de l'espoir
Fig. 45, Le studio de Malika
Fig. 46, Maquette couloir et studio - CHRS Les Moulins de l'espoir
Fig. 48, Le CHRS Rosa Parks vu depuis la rue
Fig. 50, Couloir du deuxième étage - CHRS Rosa Parks
Fig. 51, Personnalisation d'une porte de studio - CHRS Rosa Parks
Fig. 52, La porte du studio de Sophie - CHRS Rosa Parks
Fig. 53, Le réfectoire vue vers la terrasse - CHRS Rosa Parks
Fig. 54, Le patio - CHRS Rosa Parks
Fig. 56, La salle d'activité - CHRS Rosa Parks
Fig. 57, Les sacs de linge dans le recoin du couloir - CHRS Rosa Parks
Fig. 60, Studio « insertion »
Fig. 61, Studio « insertion »
Fig. 64, L'entrée dans le studio de Christophe depuis le couloir
Fig. 65, Dessins et meuble de Christophe
Fig. 66, La porte de salle de bain de Christophe
Fig. 67, Le radiateur comme support graphique

Documents graphiques réalisés par l'auteur

Fig. 3, Frise chronologique du « Vagabond » au « SDF »
Fig. 4, Des situations différentes selon la temporalité - Inspiré de Damon Julien, « Exclusion : vers zéro SDF ? » p.54
Fig. 5, Tableau Typologie européenne de l'exclusion liée au logement - ETHOS 2007 - FEANTSA
Fig. 6, La croissance alarmante du nombre de personnes sans-abri en France - Réalisé à partir des données de l'Insee et de la Fondation pour le logement
Fig. 7, Le système d'assistance aux personnes sans-abri en France
Fig. 8, L'image en escalier du parcours de sortie de rue vers un logement stable et inspiré de Zoé Graham, Le Relogement des sans-abri, Entre urgence et long terme
Fig. 10, Le logement d'abord - inspiré de Zoé Graham, Le Relogement des sans-abri, Entre urgence et long terme
Fig. 11, Schéma des espaces de projection du soi étendu - Inspiré de Larceneux Fabrice « J'habite donc je suis. », 2011

Fig. 12, Schéma intimité / non-intimité
Fig. 14, Appropriations des logements de l'architecte Herman Hertzberger - Haarlemmer Houttuinen, Amsterdam - Réalisés à partir de photographies réalisées par THOMAS Nathanaël
Fig. 17, Coupe schématique « Pic anti-SDF » sous le pont
Fig. 18, Détail d'un « Pic anti-SDF » - Réalisé par l'auteur
Fig. 19, Relevé - Se construire un espace intime sous un pont - Lille
Fig. 20, Relevé - Se protéger du soleil et faire la manche - Loos
Fig. 21, Relevé - S'abriter sous un porche - Lille
Fig. 22, Relevé - S'abriter et dormir dans un creux de façade - Lille
Fig. 27, Coupe Chez Thibault et Gaëtan depuis la rue
Fig. 29, Coupe transversale relevé habité - Chez Thibault et Gaëtan
Fig. 30, Coupe longitudinale relevé habité - Chez Thibault et Gaëtan
Fig. 32, Plan de la butte, chez Thibault et Gaëtan à côté du carrefour
Fig. 33, « Habitat intégré » et « Habitat éclaté » - inspiré de Isabelle Baraud-Serfaty
Fig. 34, Cartographie L'Habitat éclaté de Thibault
Fig. 40, - Plans du CHRS Les Moulins de l'espoir, Armée du Salut, Lille
Fig. 47, Relevé habité du studio de Malika
Fig. 49, Plans du CHRS Rosa Parks, Abej Solidarité, Lille
Fig. 55, Plan schématique réfectoire / espace extérieurs - CHRS Rosa Parks
Fig. 58, Relevé habité de la chambre « stabilisation » de Cédric - CHRS Rosa Parks
Fig. 59, Studio « Insertion » situé dans la partie extension du CHRS Rosa Parks
Fig. 62, Relevé habité d'un studio « insertion »
Fig. 63, Relevé habité du studio « insertion » de Christophe
Fig. 68, Carte réalisée par l'auteur à partir de l'étude « Observation sociale pour le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille : évolutions 2018-2022 »
Fig. 69, Collage d'intention de l'Auberge social - Atelier FAIR-E
Fig. 70, Coupe d'intention de l'Auberge social - Atelier FAIR-E
Fig. 71, Carte d'implantation des dix Auberges Sociales sur le territoire de la Métropole Lilloise
Fig. 72, Plan d'implantation de l'Auberge
Fig. 73, Plan d'implantation de l'Auberge
Fig. 74, Axonométrie de l'Auberge à Lille
Fig. 75, Plans du projet d'Auberge Sociale à Lille
Fig. 76, Coupes du projet d'Auberge Sociale à Lille
Fig. 77, Le jardin cœur de l'Auberge
Fig. 78, Les coursives de l'Auberge
Fig. 79, Plan d'un espace d'habitation non habité
Fig. 80, Axonométrie meuble multifonctionnel
Fig. 81, Axonométrie modules cuisine
Fig. 82, Coupe détail rail et rideau
Fig. 83, Plans d'espaces d'habitation appropriés et habités
Fig. 84, Espace d'habitation habité et approprié

Photographies issues de sources externes

Fig. 2, BRION Gustave - Jean Valjean, Les Misérables - 1862
Fig. 9, « Diminish and Ascend » Photographie et oeuvre de Dave McCracken - île Waiheke, Nouvelle-Zélande
Fig. 13, Accès et balcons de logements - Architecte Herman Hertzberger - Haarlemmer Houttuinen, Amsterdam - Photographie de l'agence Herman Hertzberger

Annexes

Annexe 1 : Visite du CHRS Rosa Parks par Manuel Herbomel, éducateur - Abej Solidarité

- 13 novembre 2024

Je suis allé au CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) Rosa Parks de l'Abej solidarité à Lille où travail Manuel en tant qu'éducateur. Il m'a fait visiter les différents espaces de la structure, me montrant les chambres, les espaces communs et les services proposés aux résidents. Au fil de la visite, Manuel a partagé avec moi les défis quotidiens auxquels l'équipe fait face, notamment les problématiques liées à l'hébergement, à la sécurité et aux besoins des résidents en réinsertion.

Manuel : Tous les mardis après-midi, il y a une réunion ici dans la salle de réunion avec tous les éducateurs du CHRS. On aborde les points de fonctionnement qui posent problème et on fait le point sur les situations des résidents.

Nous passons ensuite au local à vélos.

Manuel : C'est vraiment dommage, car bien que nous n'acceptions pas que les résidents stockent leur vélo dans leur chambre, le local à vélos n'est pas du tout adapté. Cela crée des tensions entre les résidents qui possèdent une trottinette, car eux peuvent la garder dans leur chambre. L'extension a été réalisée à la demande de l'Abej par notre bailleur, Partenord. Elle contient uniquement des studios.

Simon : Comment êtes-vous organisés concernant la présence des éducateurs dans l'établissement ?

Manuel : Il y a trois plages horaires pour l'équipe éducative. De 7 h à 14 h 30, une équipe est présente, puis une autre équipe prend le relais de 14 h à 21 h 30. En plus de cela, il y a des éducateurs qui travaillent de 9 h à 17 h, et cette équipe assure la transmission des informations entre les équipes du matin et de l'après-midi, si nécessaire. Aujourd'hui, je suis sur le créneau de 9 h à 17 h. Cela nous permet d'assurer une présence éducative continue.

Nous entrons dans l'ascenseur

Manuel : Cet ascenseur donne uniquement accès aux étages de l'extension. Il n'y a aucune connexion entre la partie du bâtiment d'origine et l'extension.

Nous arrivons au deuxième étage en prenant l'ascenseur pour aller visiter un studio.

Manuel : Il toque à une porte « Toc toc toc, Kadel, c'est Manu... » Pas de réponse... « Je vais entrer, Kadel. »

Manuel ouvre la porte à l'aide de son badge magnétique. Kadel n'est pas là.

Manuel : Voilà, la plupart des studios ressemblent à cela. Nous avons quatre studios PMR, où la salle de bain est plus spacieuse et adaptée.

Simon : Est-ce possible de prendre quelques photos, si ce n'est pas dérangeant ?

Manuel : Oui, il n'y a aucun problème. Il retourne une photo posée sur le meuble.

Simon : Donc, qu'est-ce qui est fourni à leur arrivée et qu'est-ce qu'ils doivent apporter eux-mêmes ?

Manuel : À leur arrivée, ce sont les résidents qui doivent apporter leur propre machine à laver, s'ils en ont une. Par contre, la cuisine est équipée avec un réfrigérateur, un lit, une table de nuit, une table à manger et des chaises qui sont déjà présentes.

Simon : Est-ce que les résidents en studio, qui ont donc une cuisine à leur disposition, vont moins au restaurant en bas ?

Manuel : En réalité, les résidents en studio ne sont pas autorisés à aller au restaurant. L'idée, c'est que ces résidents doivent être capables de gérer leur budget mensuel et de préparer leurs repas. Bien sûr, préparer à manger ne veut pas forcément dire cuisiner des plats élaborés, cela peut simplement consister à réchauffer des plats.

Simon : Comment cela se passe-t-il en termes de durée de séjour accordée ?

Manuel : Le séjour est de 6 mois renouvelables, mais il n'y a pas de moment précis où l'on demande aux résidents de partir. Cela dépend vraiment des situations. Lorsqu'ils arrivent ici, ils peuvent rester 5, 10, voire 15 ans, tant que leur projet évolue d'une manière ou d'une autre. Parce que, en fait, nous avons des financeurs qui financent les places, principalement la DDETS, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, anciennement la DDCS, la Direction départementale de la cohésion sociale.

Simon : Donc, vous avez des comptes à rendre, il y a une attente en termes de résultats et d'efficacité ?

Manuel : Oui, exactement. Par exemple, si une personne est ici depuis 10 ans et qu'il n'y a aucune évolution dans sa situation, les financeurs vont se poser des questions. Non seulement sur notre gestion, mais aussi sur la personne elle-même : pourquoi occupe-t-elle une place sans aucune volonté de sa part d'avancer, alors qu'une autre personne pourrait prendre cette place et progresser réellement ?

Nous sortons du studio de Kadel. Manuel toque à la porte d'un autre studio, un studio PMR. Toc toc toc – « C'est Manu, je peux rentrer ? » – « Ouais, rentre. » Manuel ouvre la porte.

Manuel : On peut visiter ton studio ?

Habitant du studio : « Oui, allez-y. » Une aide au ménage est présente et nettoie le studio, la personne étant en fauteuil roulant.

Manuel : Nous avons 4 studios PMR comme celui-ci, pas plus. Tous les studios PMR sont situés à des étages. Il y en a, par exemple, au quatrième étage. Et le jour où il y a un incendie, on ne peut pas utiliser l'ascenseur. Nous devons porter les personnes dans les escaliers. Cela s'est produit lors de l'incendie qu'on a eu il y a 2 ans. Pendant 48 heures, tout le bâtiment n'était pas accessible. Après ces 48 heures, les personnes de la partie extension ont pu revenir, mais le bâtiment principal restait inaccessible. Lors de l'incendie, nous avons dû tous partir à Armentières, dans un bâtiment qui nous a été prêté. Ils ont dû être 3 ou 4 par chambre avec des lits de camp.

Simon : L'aide au ménage est-elle là uniquement pour les personnes à mobilité réduite ou bien elle est présente pour tous les résidents ?

Manuel : Ici, certaines personnes sont sous mesure de protection et bénéficient d'une aide à domicile, mais ce n'est pas nécessairement des personnes à mobilité réduite. L'aide à domicile n'est pas fournie par l'Abej. En revanche, à l'Abej, nous avons l'ESSIP, l'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité, une équipe mobile de soins à domicile. Elle intervient pour les personnes qui n'ont pas droit à la CMU (Complémentaire santé solidaire), jusqu'à ce qu'elles obtiennent leurs droits. L'ESSIP s'occupe alors des aides à domicile et des soins médicaux. Si une personne a un traitement médical spécifique, des infirmiers libéraux peuvent également intervenir.

Simon : J'ai vu qu'il y a une affiche «1 personne par studio et chambre». Est-ce qu'ils peuvent recevoir des invités, comme des amis ou de la famille ?

Manuel : En fait, les personnes en chambre ne peuvent pas recevoir de visiteurs dans leur chambre. Ils ont accès à des espaces communs, comme l'accueil ou le réfectoire, pour recevoir des proches. En revanche, ceux qui sont en studio peuvent inviter jusqu'à 3 personnes maximum, mais uniquement pendant la journée, et doivent le signaler à l'agent d'accueil.

Simon : Et comment gérez-vous les personnes qui consomment des drogues ?

Manuel : En ce qui concerne les traitements, nous ne les administrons pas. Ce sont les infirmiers libéraux qui préparent les médicaments dans des piluliers, et nous, nous les distribuons. Pour les personnes qui consomment des drogues et qui ont des produits de substitution, nous n'avons pas le droit de les distribuer. Soit c'est l'infirmier qui s'en charge, soit le produit est placé dans un coffre à l'infirmerie, et seule la direction y a accès. La consommation d'alcool est autorisée dans les parties privatives, mais pas dans les espaces collectifs. Si quelqu'un a une bouteille à la main dans ces espaces, soit on l'invite à retourner dans sa chambre, soit on lui demande de sortir. Si une personne est alcoolisée, nous l'aidons à retourner dans sa chambre, car sortir dans cet état pourrait être dangereux. Toutefois, si cette personne crée des problèmes, qu'elle devienne agressive physiquement ou verbalement, elle peut être exclue. Les résidents connaissent bien les règles et les conséquences de leurs actes.

Nous arrivons maintenant dans le bâtiment préfabriqué à l'extérieur, sur le parking privé.

Manuel : Ce bungalow sert à stocker les affaires des résidents. Dans cette pièce, on garde les affaires de deux personnes. On conserve les affaires des résidents qui quittent la structure, pendant un mois maximum. Certaines personnes partent volontairement parce qu'elles ne respectent pas les règles, tandis que d'autres peuvent partir suite à une hospitalisation ou une incarcération. Dans ce cas, leurs affaires sont gardées. Il y a aussi ceux qui ne veulent pas payer leur participation

financière. Dans ce cas, on leur impose des horaires de sortie : ils doivent partir à 10h et revenir à 18h, mais on ne les met pas dehors tout de suite. Ce n'est pas fréquent, mais ça arrive.

Manuel : Tu peux voir qu'il y a énormément de choses à stocker, certaines personnes accumulent des affaires. C'est assez compliqué à gérer. On a aussi un cas de syndrome de Diogène ici, c'est une pathologie très complexe qui nécessite un accompagnement particulier. Dans une autre pièce, on stocke aussi du matériel paramédical, comme des lits démontés, des matelas, des fauteuils roulants et des béquilles. On essaie de récupérer tout ce matériel.

Nous entrons dans une autre pièce de stockage.

Manuel : C'est surtout des objets à valeur sentimentale. Pour ceux qui sont incarcérés, on sait combien de temps ils seront absents, donc on note la date sur leurs affaires, afin de savoir quand ils pourront venir les récupérer. S'ils ne les récupèrent pas dans un délai de 2 à 3 mois, on les jette. Cela arrive aussi qu'on doive nettoyer et vider une chambre. Si une personne est hospitalisée, peu importe la durée, la chambre est vidée pour pouvoir être réaffectée, soit à un résident du 115, soit à une personne orientée par les maraudes. On peut occuper la chambre pour une durée maximale de trois semaines. Si une chambre reste vide pendant six semaines, on peut la répartir : trois semaines pour un résident et les trois semaines suivantes pour un autre.

Manuel : Ici, on stocke aussi des vêtements reçus par des dons. De temps en temps, on organise une grande braderie où tout est gratuit, bien entendu. Cela se passe dans le réfectoire, en plein milieu, un endroit très fréquenté. On essaie de faire cela environ tous les un mois et demi. À l'époque, ces préfabriqués servaient de bureaux, et c'était là ou étaient les maraudes, qui sont maintenant déplacées vers le Parvis Saint-Michel.

Nous sortons des préfabriqués et nous dirigeons vers le bâtiment principal.

Manuel : Nous allons maintenant au deuxième étage, c'est ici que le feu a commencé. Tu verras que les chambres n'ont pas de salle de bain, c'est un espace collectif. À droite, c'est le coin des femmes, elles sont les seules à y avoir accès. Elles ont un badge pour entrer et disposent d'une salle de bain commune. Il y a une toilette et une douche pour quatre femmes ici.

Simon : Pourquoi séparer cet espace et interdire l'accès aux hommes ? Est-ce une question de sécurité ?

Manuel : Oui, c'est une question de sécurité. Il arrive fréquemment qu'on reçoive des plaintes de la part des femmes.

Nous croisons un résident dans le couloir qui s'adresse à Manuel à propos d'un problème de téléphone. La salle téléphonique est occupée depuis 30 minutes par une seule résidente, ce qui l'agace. Nous nous dirigeons vers une chambre.

Manuel : toc toc toc «Cédric, c'est Manu.» – «Oui ?» Manuel ouvre la porte. «Je peux visiter ta chambre ?» – «Oui, bien sûr.»

Manuel : Il y a une télévision dans toutes les chambres à leur arrivée, ainsi qu'une armoire, une table, un lit et un lavabo. Par contre, dans les chambres des femmes côté façade, il n'y a pas de lavabo.

Simon : Donc, les femmes coté façade n'ont pas de point d'eau du tout dans leur chambre ?

Manuel : Non, ce qui est un peu dommage. Certaines femmes ne veulent pas utiliser la salle de bain commune. Avoir un lavabo dans sa chambre est important pour pouvoir faire sa toilette. Et puis, souvent, les femmes font plus attentions à leur hygiène que les hommes.

Simon : Et concernant le chauffage dans le bâtiment, comment ça fonctionne ?

Manuel : Alors, déjà, c'est très mal isolé. On a souvent des problèmes de chauffage. Partenord intervient régulièrement pour la chaudière. Voilà pour les chambres, elles sont toutes exactement comme ça. Je vais te montrer les salles de bain. Il y en a une pour environ six chambres.

Simon : Comment ça se passe pour l'organisation ? Y a-t-il des créneaux horaires pour les douches ?

Manuel : Non, pas vraiment. C'est un accès libre, chacun peut y aller quand il veut, et en général, il n'y a pas trop de monde. Par contre, si quelqu'un laisse la salle de bain dans un état désastreux, avec de l'eau partout, ça peut vite poser problème. Mais dans l'ensemble, il y a quand même un respect des autres, chacun pense au suivant.

Manuel : Regarde, chaque porte a un numéro, que ce soit pour les chambres ou les salles de bain. Il y a aussi un cahier d'intervention : dès qu'il y a un problème, on note simplement le numéro de la porte. Toutes les portes sont aussi coupe-feu. Nous nous trouvons maintenant dans le long couloir central du deuxième étage. Je suis frappé par cet espace tout en longueur, uniquement fonctionnel, qui sert uniquement à desservir les chambres et les salles de bain. Il n'y a pas de vie dans ce couloir, aucun élément d'appropriation, à part quelques stickers collés sur les portes.

Simon : Est-ce qu'il arrive que des personnes occupent le couloir, en ouvrant leur porte, en sortant leur chaise pour s'y asseoir et discuter avec un voisin ?

Manuel : Non, ce genre de choses n'arrive jamais. Si quelqu'un met des fauteuils ou des chaises dans le couloir, c'est un gros problème pour la sécurité incendie. C'est principalement une question de sécurité. Mais je trouve vraiment ces couloirs tristes. Je les trouvais encore plus tristes quand je suis arrivé ici il y a trois ans. Et puis, il est important d'avoir un visuel sur les espaces communs. Il n'y a pas de caméra ici, donc ce serait risqué qu'il y ait trop de monde qui y reste.

Simon : Je vois qu'il y a beaucoup de détecteurs de fumée. Comment gérez-vous les résidents qui fument dans leurs chambres ?

Manuel : Oui, c'est un problème, mais on ne peut pas faire autrement. Il arrive parfois que l'alarme se déclenche jusqu'à dix fois dans la journée. La règle, c'est de fumer à la fenêtre, mais c'est à la discrétion et à la bonne foi des résidents.

Nous nous dirigeons maintenant jusqu'au bout du couloir, vers l'escalier de secours. La porte nécessite un code pour être ouverte, ce qui signifie que cet espace n'est pas accessible aux résidents, sauf en cas d'évacuation.

Manuel : Cet escalier n'est jamais utilisé, jamais. À une époque, quand nous avions de gros problèmes avec les ascenseurs qui étaient vraiment répétitifs, les escaliers d'évacuation de l'autre côté étaient accessibles. Donc, pour monter et descendre, les résidents doivent obligatoirement prendre l'ascenseur. On appelle très souvent Otis, l'entreprise de maintenance des ascenseurs. Les escaliers ne sont pas accessibles, encore une fois pour des raisons de sécurité. On n'a aucune visibilité sur ces espaces, et il n'y a pas de caméra. Tu vois, Cédric, celui qu'on vient de voir, je l'ai retrouvé une fois alcoolisé, à terre dans les escaliers quand ils étaient accessibles. Il s'était ouvert le front. Il y a aussi le risque de se faire agresser ; moi-même, je me suis déjà fait agresser par quelqu'un avec un couteau...

Simon : Et comment gères-tu ce genre de situation ?

Manuel : C'est compliqué... Tu essaies de t'éloigner et d'alerter l'équipe. Mais dans ce genre de cas, il y a mise à pied. Ce n'est peut-être pas une fin de prise en charge, mais temporairement, il y aura des conséquences. On évite cependant de mettre quelqu'un dehors si aucune solution n'est proposée derrière. Parfois, lorsqu'une personne est là depuis un moment et qu'on juge qu'elle n'a plus rien à faire ici, on échange avec d'autres structures comme l'Armée du Salut. Par exemple, nous recevons un de leurs résidents et eux prennent le nôtre. Cela permet parfois de lancer une dynamique et de motiver la personne à évoluer. On monte voir un studio ?

Simon : Oui, bien sûr !

Nous montons au troisième étage, en empruntant l'escalier normalement non accessible. Manuel toque à la première porte à droite, il s'agit du logement de Manuelle, un studio T2, donc avec une chambre séparée de l'espace séjour. Il n'y a que deux T2 dans toute la structure. toc toc toc « Manu, c'est Manu » – Pas de réponse... « Je pense qu'elle est au travail... Je vais entrer, Manu ». Manuel ouvre donc la porte avec son badge, puis toque à nouveau pour s'assurer qu'elle n'est pas là.

Manuel : Après, c'est peut-être pas le meilleur exemple, car c'est un T2, avec la chambre séparée.

Simon : Et donc, cette personne était d'abord en chambre, ou elle a directement eu accès au T2 ?

Manuel : Oui, c'est une personne qui était d'abord en chambre, puis elle est passée en studio, et là, elle a réussi à s'en sortir, elle a retrouvé un boulot. Donc, on lui a accordé le T2. Le loyer est un peu plus cher, mais ce n'est pas un supplément énorme non plus.

Nous sortons du studio T2 pour nous rendre dans un autre studio juste à côté, au même étage. toc toc toc « Bonjour, c'est Manu »... Pas de réponse. « Je vais entrer ». La personne n'est pas là.

Manuel : Je ne sais pas qui occupait cette chambre, mais en rentrant et en voyant l'espace, j'ai réussi à identifier à qui elle appartient.

Nous quittons le studio, et une forte odeur de tabac se fait sentir dans le couloir.

Manuel : Ici, il y a de gros consommateurs de drogues et de tabac. Au début du mois, quand ils reçoivent leur RSA, certains dépensent tout dans leurs consommations. Par exemple, il y a Cédric qui m'a demandé de lui acheter des cartouches de tabac. Pour trois cartouches, ça revient à 180€, c'est énorme pour leur budget.

Nous nous dirigeons vers l'ascenseur pour descendre au rez-de-chaussée. L'ascenseur n'est pas très propre dû à la forte utilisation. Nous arrivons dans la partie bureaux administratifs du rez-de-chaussée. Cette zone est accessible uniquement par les équipes de l'abej avec un badge.

Manuel : Donc ici, c'est une petite salle d'entretien, vraiment petite... Et juste derrière, il y a la salle téléphonique, accessible depuis l'accueil. Et pareil, quand on est dans la salle d'entretien, si des permanences psy sont en cours avec la psychologue qui intervient, on interdit l'accès au téléphone parce que les murs sont très fins. On va aller voir les bureaux de l'administration.

Je remarque des paires de bottes de jardinage dans le couloir.

Simon : Pourquoi ces bottes ?

Manuel : Les bottes sont utilisées quand on débarrasse les chambres. On est potentiellement exposés aux seringues, donc on met des bottes et des gants pour se protéger. Juste là c'est nos casiers, et juste ici, c'est la boîte à clés pour les véhicules de service. Et là, c'est notre salle de pause pour manger entre collègues.

Nous passons par les bureaux de l'administration, puis nous nous dirigeons vers les bureaux des éducateurs.

Manuel : Ici, on est assez serrés, on est trois par bureau, donc on n'a vraiment pas beaucoup de place. Pour les entretiens avec les hébergés, on ne peut pas les faire ici parce qu'il y a plein d'informations confidentielles. Quand je dois faire un entretien, je n'aime pas trop la petite salle qu'on a vue, alors je vais plutôt me mettre en salle de réunion. Sinon, en été, c'est sympa, tu peux te poser dehors sur une table. Ici, dans cette pièce du bout, les hébergés peuvent venir faire des demandes, mais pas entre 14h et 14h30, car c'est le moment où on fait la transmission des informations. La porte est fermée pendant ce temps.

Nous continuons dans le couloir central du rez-de-chaussée, où se trouvent l'infirmerie, la lingerie et la cuisine.

Manuel : Ici, la lingerie est gratuite pour ceux qui sont en chambre pour laver leurs vêtements, mais pour ceux qui sont en studio, ils doivent payer 10€ par mois. Sur place, on n'a pas d'endroit pour laver les vêtements, à part pour ceux qui ont une machine dans leur studio. En général, au lieu de laver leurs affaires, beaucoup ont tendance à en racheter. Donc ici, c'est la cuisine/salle d'activité. On s'en sert beaucoup pour des ateliers cuisine, mais c'est vraiment petit, on ne peut pas être nombreux. Et il n'y a qu'une simple plaque électrique. On aimerait vraiment avoir une cuisine pédagogique, car c'est un vrai levier pour la réinsertion et ça aide à gagner en autonomie. Rien que pour apprendre à quelqu'un à cuire des pâtes, certains ne savent même pas comment faire. Il faut qu'ils apprennent ces choses du quotidien, des gestes qui nous semblent basiques. On a déjà eu un résident qui ne savait pas qu'il fallait utiliser une poêle pour cuire de la viande. Au final, ici, pour tout, tous les espaces sont trop petits. Les bureaux des éducateurs ne sont vraiment pas adaptés, et les professionnels se marchent sur les pieds tout le temps. On aimerait aussi avoir un espace bien-être, avec des bacs comme dans les salons de coiffure, un endroit où ils pourraient prendre soin d'eux. Et puis, la plupart des personnes n'ont pas les mains complètement propres. Ceux qui consomment, par exemple, ont les mains très noires à cause de leur préparation. Il n'y a pas vraiment d'espace pour se laver les mains, à part des distributeurs de gel hydroalcoolique.

Manuel m'a ensuite montré l'infirmerie puis d'autres espaces du rez de chaussée. Nous avons ensuite terminé la visite à l'accueil, où Manuel a résumé les difficultés rencontrées au sein de la structure, notamment le manque d'espace et d'aménagements adaptés pour répondre aux besoins des résidents et des éducateurs.

Annexe 2 : Entretien avec Virginie Gamez, Cheffe de service au CHRS Les moulins de l'es-poir - Fondation l'Armée du Salut - 18 novembre 2024

V : La visite s'est bien passée ?

S : Oui, vraiment super bien ! Malika m'a vraiment tout montré, ça se voit qu'elle a l'habitude. J'ai pu voir en détail les gros manques dont vous me parliez la dernière fois.

V : Oui, ici on a eu un projet d'humanisation, c'est 3F qui a repris le projet, et au départ 3F nous a demandé ce qu'on voulait. Donc c'est comme ça qu'on a demandé des salles de bain par chambre et non communes, des salles d'activité, une salle télé. Après, on a été éloignés de tout ça et de toute la réflexion, on n'a plus rien maîtrisé. C'est notre direction qui, à l'époque, a suivi, donc on n'a rien vu. On a découvert le bâtiment une fois qu'il a été terminé. On a découvert par la suite que toutes les salles d'activités sont au sous-sol. Les gens n'y vont pas, ils ne sont pas amenés à y aller, sauf quand Petra, l'éducatrice, est là avec un bénévole. Ce sont des espaces disponibles qui pourraient leur permettre de créer des liens, et au final ils sont mis à l'écart au sous-sol. Il n'y a pas de vie au sous-sol, et même si on fait le plus possible pour qu'il y ait de la vie, rien n'y change. On peut prendre l'exemple de la bibliothèque au sous-sol, au bout du couloir, ou même de la salle télé, qu'on a maintenant déplacée au rez-de-chaussée. Au sous-sol, c'est sombre, c'est glauque. Non seulement ça n'incite pas à créer des liens, ce n'est pas engageant, mais ce n'est surtout pas sécurisant, que ce soit pour eux ou pour nous, et encore moins en tant que femme.

S : J'ai remarqué qu'il n'y a pas de caméras, et Malika m'a dit qu'elle en avait fait la demande.

V : Ça, en 2025, ça sera résolu, on aura des caméras dans les couloirs.

S : Et pour comparer au CHRS Rosa Parks, il y a un couloir uniquement accessible aux femmes. Ce n'est pas quelque chose auquel vous aviez réfléchi pour ici ?

V : Nous, on n'a pas fait le choix de faire une séparation. Après, c'est vrai qu'on a déjà eu des problèmes de personnes qui ont pu être gênantes avec d'autres. On pourrait penser que ce sont uniquement des hommes qui vont vers les femmes, mais on a aussi eu des cas de femmes qui vont vers les hommes et qui se prostituent pour avoir de l'argent.

S : Comment est-ce que vous gérez une situation comme ça ?

V : Soit on le sait, soit on a des soupçons. C'est écrit dans le règlement que c'est interdit, mais après, on ne peut pas empêcher les personnes. On est aussi soumis à la loi 2002-2 : les personnes qui sont accueillies et accompagnées ont le droit à une sexualité... On ne peut pas intervenir pour leur interdire ça.

S : Pour continuer sur la question des femmes, est-ce qu'il y a des initiatives mises en place, des activités, des ateliers de discussion... ?

V : Oui, on est en train de mettre en place un groupe santé-femme. On a déjà eu deux réunions. Donc ce sera pour aborder les relations homme-femme, la question du respect mutuel, mais des deux côtés. Il y aura aussi des initiatives pour les hommes.

S : Malika m'a expliqué pour la femme enceinte qui doit partir. Comment est-ce que ça se passe ? Elle va être placée dans une autre structure ?

V : On ne peut pas accompagner d'enfant, c'est dans notre convention. Si un enfant décède dans notre structure, c'est nous qui sommes en tort. En revanche, on accompagne fortement ces personnes pendant la grossesse pour trouver un logement derrière. Mais là, c'est une personne qui vit en couple dans un studio couple, donc je pense que ça devrait aller pour eux. Ici, on a ouvert les portes en 2020 après le projet, mais on y était depuis 1980 environ. Au début, on avait peu de femmes, mais on en a de plus en plus.

S : Et concernant l'accueil des personnes, comment ça se passe ?

V : Alors ici, quand on a une sortie, on déclare au 115. Le 115 oriente donc une personne vers nous. C'est un accueil incon-

ditionnel, alors on la prend forcément, et la personne rentre dans la chambre.

S : À Rosa Parks, le tabac, les drogues et l'alcool sont autorisés dans les chambres. Comment est-ce que vous gérez cet aspect ici ?

V : Alors ici, on a des intervenants qui viennent. On est vraiment axés sur la réduction des risques. On a France Addictions qui vient le lundi matin. Le jeudi matin, on a « Diogène », une association d'infirmières psy. Elle ne traite pas que des personnes atteintes du syndrome de Diogène. Ensuite, le jeudi à 16 heures, on a le CAARUD Sleep'in qui vient, pour lutter contre les risques liés à la toxicomanie. On a aussi une permanence juridique pour les droits. Et aussi la prévention santé ; ce matin, on a un groupe qui est parti faire un bilan santé visuel...

S : Est-ce que vous avez des espaces spécifiques pour ces intervenants extérieurs ?

V : Oui, les personnes sont dans un bureau. Les résidents savent qu'elles sont là, donc ils viennent. Les intervenants vont aussi toquer à leur porte quand on a remarqué qu'une personne en avait besoin.

S : Concernant la cuisine pédagogique, c'était un espace qui était demandé dans le projet ?

V : Oui, demandé, mais surtout essentiel.

S : Pourquoi essentiel ?

V : C'est bête à dire, mais dans un établissement comme ça, les personnes accrochent quand il y a de la nourriture. Quand on fait un petit-déjeuner avec France Addiction, par exemple, les personnes viennent beaucoup plus facilement. Donc c'est important pour ça, mais aussi surtout pour apprendre à cuisiner avec des ateliers cuisine, même si c'est vrai qu'en équipement on est assez limité. Et aussi, troisième point, on a les chambres Lit Halte Soins Santé (LHSS) qui n'ont pas de kitchenette. Donc les personnes en LHSS mangent dans la cuisine pédagogique.

S : Est-ce qu'il y a des résidents qui prennent l'initiative d'organiser des préparations de repas dans cette cuisine ?

V : Ça dépend de qui est là. Là, par exemple, Malika est vraiment dynamique, elle le fait. Mais on a aussi un public en grande difficulté, certains oublient même de se nourrir. Tous les jours, on a quand même entre 50 et 60 personnes qui viennent au réfectoire, malgré qu'ils aient des kitchenettes dans leur chambre.
S : Et pour ma part, quand Malika m'a dit que vous avez une cuisine pédagogique, j'imaginais un espace avec un grand plan de travail, plusieurs plaques de cuisson et fours... Mais en fait pas du tout : il n'y a qu'un four, et seulement 4 plaques électriques.

V : Oui, c'est vrai que c'est assez petit. C'est plutôt pour 6 ou 7 personnes, mais pas plus. Ça n'a pas été pensé pour 20 personnes.

S : D'accord. Et concernant votre relation au voisinage, les habitants du quartier, comment est-ce que ça se passe ?

V : Ça peut être compliqué. Si on prend les voisins directs du parking derrière, ce sont des habitants de lofts, et ils sont très exigeants avec le public qu'on a ici. Après, on a quand même des cas particuliers dans nos chambres. Certains jetaient tout et n'importe quoi par la fenêtre, on a été obligés pour ces chambres-là de changer les systèmes des fenêtres et d'installer uniquement des oscillo-battants. Quand on a fait les travaux d'humanisation, on a été obligés de passer au tribunal pour ce sujet.

S : Et avec l'hôtel qui est juste à côté ?

V : Avec l'hôtel, on a de bonnes relations, malgré le fait qu'on a déjà eu des résidents qui ont volé chez eux... Mais une situation comme ça, s'il y a vol, on n'est pas un établissement qui protège la personne en cas d'infraction. S'il n'y a pas d'infraction, là on va faire en sorte de protéger la personne.

S : Vous êtes au bout d'une rue qui donne tout droit sur la friche Saint-Sauveur. Est-ce que vous pensez que le nouveau quartier qui va être construit sera un atout pour l'établissement ?

V : Alors je n'ai pas vraiment suivi l'évolution de tout le projet, mais je sais qu'on a raté beaucoup de choses qui ont été faites à Saint-So parce qu'on n'était pas bien au courant. Je sais qu'il y a eu des trucs sympas qui auraient pu être faits avec notre public. On cherche en tout cas à s'intégrer dans la vie du quartier, on fait déjà des partenariats avec le cinéma Univers.

S : Et est-ce qu'au sein de l'établissement il y a des demandes spécifiques des résidents qui reviennent souvent ?

V : Une chose qui est très demandée, c'est qu'ils puissent avoir la cuisine pédagogique ouverte pour pouvoir y passer du temps ensemble après le repas, car ils sont obligés de quitter le réfectoire pour que le prestataire puisse faire l'entretien.

En été, ils ont l'extérieur, mais en hiver ils n'ont pas vraiment de lieu. Il y a un projet qu'ils souhaiteraient mettre en place, ce serait un café citoyen, un lieu où, à tour de rôle, ils pourraient servir des cafés et des thés après les repas.

S : Est-ce que vous pensez qu'un espace comme ça pourrait être un lieu ouvert au quartier ?

V : Je pense que ce serait une bonne chose. Là, par exemple, on a un projet avec « Chaud Bouillon » de Five Cail. L'idée serait de faire un restaurant solidaire ouvert au quartier. On ferait ça une fois par mois. Ils pourraient même prendre un repas ici avec un proche.

S : Concernant la participation financière des résidents, elle est aussi de 30 % de leurs ressources ?

V : Oui, c'est ça, à part s'ils n'ont aucune ressource, là c'est 0 €, ou pour ceux qui ont l'ADA (aide aux demandeurs d'asile), ce n'est pas énorme donc on ne leur demande pas de participation. Mais c'est 30 %. Pour une personne qui travaille, ça fait lourd dans son budget, et c'est fait exprès : le but, c'est qu'elle ne s'installe pas indéfiniment ici.

S : Donc ici, vous maintenez bien l'idée de l'hébergement temporaire, c'est bien ça ?

V : Oui, c'est ça. Ce n'est qu'un passage ici, un tremplin.

V : Avant, il y avait l'urgence, puis la stabilisation en CHRS. En urgence, tu arrivais, c'était 15 jours renouvelables. C'était le temps de refaire ses papiers (carte d'identité, carte vitale, etc.) et de se reposer. Une fois que tu avais ça, tu pouvais passer en stabilisation, où là, on pouvait commencer à travailler un projet.

S : Et pourquoi y a-t-il eu ce changement ?

V : Ça, c'était il y a 15/20 ans. Aujourd'hui, il y a tellement de demandes que tout est bloqué. On a du mal à faire sortir les gens pour qu'ils aillent dans une autre structure. Du coup, parfois en urgence, ils restaient 1 an, voire 2 ans.

S : Donc, si j'ai bien compris, aujourd'hui il n'y a plus de fonctionnement par étapes Urgence/Stabilisation ?

V : Oui, c'est ça, il n'y a plus du tout.

S : Et vous pensez que l'ancien fonctionnement était mieux ?

V : Alors, c'est mon avis, mais je pense que l'ancien fonctionnement était peut-être plus clair pour les personnes. Elles savaient qu'elles étaient sur tel dispositif parce qu'elles avaient besoin de ça. Et quand elles passaient en stabilisation, elles voyaient ça comme une étape positive. Si quelqu'un sort d'ici, c'est soit parce qu'il est mis dehors après avoir menacé quelqu'un avec un couteau ou autre... soit parce qu'il est décédé (et ça arrive souvent), soit parce qu'il est réorienté vers une solution de logement adapté, soit parce qu'on le change de structure car il s'installe trop et qu'on ne voit plus d'évolution. Dans ce cas, on va trouver une structure pour le remotiver. Mais il y a aussi les situations qu'on préfère : une sortie positive, quand quelqu'un trouve un logement autonome et obtient des revenus stables. Il y en a ici qui mettent des mois à juste faire une photo d'identité. On peut prendre le cas de quelqu'un qui sort le matin, fait la manche toute la journée, et revient le soir. Certains publics sont complètement en décalage.

S : Il y en a beaucoup qui vont faire la manche la journée ?

V : Oui, sur 100 personnes présentes ici, il doit y en avoir 20/25. Ce sont des personnes qui, même si elles ont le RSA ou l'allocation adulte handicapé, ont des addictions, et ça leur coûte cher. Pour la gestion du budget, on fait appel à des tuteurs, mais seulement si la personne est d'accord, car certains ne veulent pas du tout. Le 115, c'est pour toutes les premières demandes des personnes qui sont à la rue. Le SIAO, lui, gère les personnes déjà internes aux structures. Parfois, on peut faire des demandes de switch au SIAO et se mettre d'accord entre les structures. Le 115 traite les personnes prioritaires selon une grille établie.

Annexe 3 : Réunion « Mieux vivre ensemble » au CHRS Les moulins de l'espoir - Fondation l'Armée du Salut – 21 novembre 2024

Il est 17 h, la réunion se déroule dans le réfectoire. Cette réunion «Mieux vivre ensemble» est organisée deux fois par mois au seins du CHRS. Elle permet un temps de parole et d'échange entre les résidents et les professionnels de l'armée du salut (éducateurs, chef de service ...). J'ai été invité à participer à cette réunion afin de pouvoir discuter directement avec les résidents et avoir un retour direct de leur façon dont ils vivent et habitent les espaces de l'établissement. Nous avons commencé par un tour de table afin de nous présenter chacun à notre tour.

- Les participants sont :
- **Manon, César** et **Evan** : étudiants en deuxième année d'études d'éducateurs à l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) de Loos. Ils travaillent sur la mise en place d'un projet en lien avec certains besoins et demandes de résidents du CHRS.
 - **Simon** : moi même, étudiant en architecture, présent dans le cadre de mon travail de fin d'étude En&Sur l'architecture
 - **Émilie** : conseillère en économie sociale et familiale et coordinatrice du service Pôle Logement de l'Armée du Salut.
 - **Virginie G.** : chef de service de la structure.
 - **Bakari** : résident, président du conseil de vie sociale.
 - **Stéphane** : résident, travaille dans le food truck « Ch'ti Talents » de l'association Magdala à Porte des Postes.
 - **Claude** : résident, « je suis ici en observation », il aura finalement beaucoup de choses à dire ...
 - **Malika** : résidente, considérée par beaucoup de résidents comme la marraine de l'établissement. Responsable bénévole de la lingerie. Malika m'a fait la visite du CHRS le 18.11.2024
 - **Yayat** : résident, bénévole, donne des cours de français au sein de l'établissement, et fait également des visites.

« Malika et Yayat, c'est un peu nos couteaux suisses. Si on a une visite à faire, on peut les appeler. S'il faut faire une présentation, pareil. Quand un nouveau arrive, on les appelle pour qu'ils lui fassent une visite. Ils sont les repères pour les nouveaux », explique Virginie Gamez, chef de service.

Virginie Gamez explique la raison de ma présence, suite à cela j'échange directement avec tout le monde, les résidents prenant en grande partie la parole. Il me suffit d'aborder un sujet, de poser une question, puis la discussion se fait entre tout le monde, ce qui me permet d'avoir le point de vue de tous.

Simon : Quels espaces communs/partagés occupez-vous le plus lorsque vous n'êtes pas dans vos espaces privés ?

Claude : Bah, il n'y a que le réfectoire.

Yayat : Oui, le réfectoire, c'est le lieu de rencontre trois fois par jour : petit déjeuner, déjeuner, dîner. C'est vraiment ici que les rencontres se font. Sinon, si ce n'est pas ici, c'est dans les couloirs quand on vient au resto. On descend l'escalier ensemble, on s'attend, on finit de manger, et puis on reste ensemble dans le couloir. Des fois, même si je n'ai pas faim, je descends quand même.

Malika : En fait, souvent, on s'arrête aux étages, dans les couloirs, et on discute en s'attendant.

Claude : C'est ça, souvent on s'attend, on passe se chercher, c'est le « bus du restaurant ».

Simon : Et comment occupez-vous les espaces où vous vous attendez ?

Claude : On reste debout. Il n'y a pas de chaises. Il y a des fauteuils, mais ils sont dans le coin.

Yayat : Par exemple, Claude et moi, on est au deuxième étage, Malika est au premier, et Benoît est au rez-de-chaussée. Quand on finit, on fait un arrêt à chaque étage. On parle un peu, puis on continue jusqu'au suivant, et on discute encore.

Claude : Oui, c'est notre petit rituel.

Simon : Et en été, c'est pareil ? Ou vous occupez la cour ?

Yayat : Ah oui, en été, on va beaucoup dehors après le repas, surtout pour ceux qui fument.

Claude : En fait, on avait demandé à la direction de pouvoir avoir un espace aménagé pour prendre un café et discuter. On avait parlé de faire un «café citoyen», car on est obligés de quitter le réfectoire. Après manger, on a trouvé que le lieu idéal, c'est justement le réfectoire, parce qu'il y a les tables, les chaises, tout ce qu'il faut. Quand on est dans les chambres, on a envie de sortir, mais sans forcément déambuler en ville. On aime avoir un espace hors de notre chambre où l'on peut voir l'extérieur pour ne pas se sentir confinés. Le seul endroit qu'on a trouvé, c'est le réfectoire.

Simon : Donc, quand vous êtes dans votre chambre, vous ressentez cette envie de sortir. Pourquoi ?

Yayat : Déjà, si tu veux être avec un ami... Je ne sais pas si tu as vu une chambre, mais tu ne peux pas recevoir trois personnes dedans, ce n'est pas possible.

Claude : Oui, c'est pour ça. L'espace du réfectoire est tellement vaste mais en même temps pas trop, qu'on s'y sent à l'aise.

Yayat : Quand on finit de manger, on a vraiment envie de rester, mais on est contraints de partir.

Émilie : Tu te souviens, Virginie, à la réception du bâtiment, on avait pensé à faire un espace détente dans un coin du réfectoire, où on pourrait lire le journal, s'asseoir et boire un café. Mais ça avait été refusé.

Virginie : Oui, on ne pouvait pas. Le réfectoire ne pouvait pas être accessible à toute heure.

Émilie : Peut-être qu'on pourrait relancer la demande ?

Virginie : On avait déjà refait la demande, mais c'est une question de sécurité. On doit aussi garder le réfectoire propre et rangé.

Claude : Mais pourquoi ? Moi je ne comprends pas. Il y a quelque chose qu'on protège ici dans le réfectoire ?

Virginie : C'est surtout des mesures d'hygiène. L'entreprise qui vient faire le ménage a des horaires prévus, et le réfectoire doit être propre et prêt pour le repas suivant.

Claude : Oui, mais on respecte le lieu, on fait attention.

Malika : Toi, tu penses comme ça, mais on n'est pas tous à penser comme toi. On ne peut pas être tout le temps sur le dos de ceux qui ne respectent pas. Et puis, on ne sera pas toujours là, il y a un moment où on va partir d'ici.

Claude : On pourrait avoir un agent de sécurité et d'accueil au réfectoire.

Virginie : En fait, il y a deux personnes à l'accueil. Celle qui est à l'accueil ne peut pas quitter son poste. Normalement, il y a une seule personne, et elle doit rester au bureau pour des raisons de sécurité incendie. Si l'alarme incendie se déclenche dans une chambre, elle doit pouvoir intervenir. Là, il y a deux personnes de sécurité parce qu'on a un problème au niveau des trappes de désenfumage.

Simon : Et quels sont les créneaux d'ouverture du réfectoire ?

Virginie : Le matin, c'est de 7 h 15 à 7 h 45, le midi de 12 h à 12 h 45, et le soir de 19 h à 19 h 45.

Malika : Ça nous laisse peu de temps, il faut faire vite.

Virginie : Oui, mais on ne peut pas faire plus, car ce sont des agents d'API Restauration qui servent. Ce n'est pas notre personnel, ils ont des horaires à respecter. Une fois le service terminé, ils doivent tout nettoyer.

Émilie : Par contre, ça laisse quand même la possibilité d'installer un lieu convivial où les personnes peuvent boire leur café pendant les horaires de repas.

Virginie : Oui, tout à fait, ça pourrait être possible entre 12 h et 13 h.

Claude : En fait, on n'a pas besoin d'un espace spécialement aménagé. Ce dont on a besoin, c'est d'un espace avec des chaises et des tables, c'est tout.

Émilie : Mais c'est quand même mieux si c'est aménagé.

Claude : Oui, mais on ne demande pas qu'il y ait des dépenses supplémentaires pour un coin salon. On n'a pas besoin de ça. Il y a déjà des chaises et des tables.

Yayat : En fait, on pourrait faire à manger dans la chambre, mais ce n'est pas convivial et surtout pas assez grand. Moi, je

n'ai pas envie de manger dans ma chambre. Et surtout, je descends pour venir échanger. Ce matin, je suis resté dans ma chambre, et je me suis dit : « Je suis en prison. » Sincèrement, je me sens en prison dans ma chambre.

Malika : Après, il y a aussi les zones des couloirs près de l'ascenseur.

Yayat : Oui, mais pareil. Il y a deux fauteuils face à un mur, ça ne donne pas du tout envie de s'asseoir.

Claude : Et les espaces d'activité au sous-sol ne sont pas du tout accueillants. On pourrait peut-être faciliter l'accès à la cuisine pédagogique.

Virginie : Le problème, c'est que ce sera pareil qu'au sous-sol. Actuellement, dans la salle multimédia à la bibliothèque, il y a des gens qui fument. J'ai même vu un cendrier. Vous, vous avez de bonnes capacités, mais il y en a qui sont loin de ça. Vous ne serez pas toujours là pour surveiller. La salle télé était en bas. Cette salle a été « réquisitionnée », on va faire un atelier numérique à la place. Donc la salle famille, au niveau de l'entrée, qui n'était jamais utilisée, est devenue la salle TV. On n'a donc plus de salon famille.

Yayat : Sur ça, vous avez fait le bon choix. Vraiment, quand c'était au sous-sol, quand tu y vas seul, il y a la peur, sincèrement. S'il y a un problème au sous-sol, le temps d'appeler un éducateur, ce n'est vraiment pas pratique. Maintenant que la salle est près de l'accueil, au moindre problème, ils peuvent intervenir.

Claude : Mais je reviens au sujet du café citoyen. Si ce n'est pas au réfectoire, pourquoi ce serait dans la cuisine pédagogique ?

Virginie : Parce que la cuisine pédagogique répond à plein de critères. Elle n'est pas trop loin de l'accueil, elle a un lavabo, on peut faire du café, laver des tasses. Il y a des armoires pour mettre des jeux, et il y a de la place quand on ouvre les portes qui séparent.

Claude : D'accord, on pourra essayer et voir ce que ça donne.

Émilie : Et puis il y a un truc important à prendre en compte : ce besoin de se regrouper et de faire des activités ensemble, vous l'avez, mais ce n'est pas le cas de toutes les personnes hébergées ici. Il y a quand même une majorité de personnes qui préfèrent être seules quand elles sont ici et qui discutent à l'extérieur quand elles sont avec d'autres personnes. Du coup, choisir un lieu trop grand comme le resto, ça n'a pas forcément de sens. Vous allez vite vous rendre compte que vous ne serez pas si nombreux dans cette pièce-là.

Claude : Ah si !

Émilie : Tu vas aller frapper aux portes ?

Claude : Non, non, non. On n'aura pas besoin. Dès lors qu'il y a un espace avec un accès libre comme ça, ce qu'on fait nous, déambuler dans les couloirs après manger, beaucoup le font, je le vois. On n'aura pas besoin de demander aux gens de venir.

Yayat : En fait, moi je fais un constat ici, c'est qu'il y en a beaucoup qui aiment le café. Donc s'il y a du café dans cette salle-là, je suis persuadé que tout le monde va venir.

Émilie : Alors justement, par rapport à ça, sachez qu'on peut voir avec la banque alimentaire pour faire aussi une sorte de partenariat afin qu'ils mettent de côté des paquets de café.

Yayat : Merci beaucoup ! Il faudrait aussi du thé, ça pourrait être bien.

Claude : Oui, tout le monde ne boit pas de café.

Simon : J'ai plutôt des questions maintenant par rapport à votre espace privé. Je ne sais pas comment vous l'appellez : votre chambre, votre studio... ? Comment est-ce que vous vous y sentez ? Est-ce que vous vous sentez chez vous, ou... ?

Yayat : Concernant la chambre, personnellement, moi, je m'y sens à l'aise.

Claude : On a notre espace d'intimité.

Yayat : C'est comme si ton esprit résidait là-bas. Moi, quand je sors et que je rentre dans ma chambre, j'ai la paix du cœur. Je sais que je ne vais pas dormir à la belle étoile ce soir. Je suis à l'aise, je m'approprie la chambre, c'est mon patrimoine privé. Tu arrives le soir, tu peux fermer ta porte, tu t'y sens bien, en sécurité.

César : Et les autres espaces ? Les espaces communs ? Tu pourrais t'y sentir chez toi sans être forcément dans ta chambre ?

Yayat : Oui, mais tu vois, à la maison, ta chambre et le salon, c'est différent. La chambre, c'est ton intimité, le salon, c'est toute la famille qui y est.

Simon : Donc tu identifies l'établissement comme ta maison, c'est ça ?

Yayat : Oui, c'est vraiment ça.

Simon : Donc est-ce que le réfectoire dans lequel on est, pour toi, c'est ta salle à manger ?

Yayat : Oui, c'est ça, parce que je viens trois fois par jour pour manger ici. C'est ma salle à manger, mais ma chambre, ça reste mon espace où je me sens le mieux. Il y a des choses que je ne peux pas faire ici et que je peux faire en chambre. En chambre, excusez-moi, mais je peux me mettre torse nu, alors qu'ici je ne peux pas le faire. La chambre, c'est mon espace de liberté...

Virginie : s'adressant aux autres résidents Et vous, votre chambre ? Est-ce que c'est une chambre de foyer ou c'est votre chez-vous ?

Malika : Pour moi, c'est une chambre de foyer.

Claude : Pareil pour moi, c'est une chambre de foyer. J'ai l'impression d'être quelques années en arrière, dans une chambre d'étudiant.

Malika : Moi, je ne peux pas manger dans ma chambre, j'ai ma télé sur ma table.

Émilie : Oui, ça par contre, c'est vrai que c'est un problème, et tu n'es pas la seule. Il faudra qu'on voie ça, Virginie.

Stéphane : Moi, je l'ai mise sur mon appui de fenêtre, la mienne.

Malika : Mais ce n'est pas la place de la télé, tu ne peux pas ouvrir la fenêtre.

Yayat : Et des fois, quand tu veux regarder un événement sportif, moi, j'aime bien aller dans la chambre avec Bakari pour regarder le sport.

Virginie : Il y avait une immense salle de télévision au sous-sol, et c'est vrai qu'il n'y avait qu'une personne. On aurait pourtant pu faire des événements. Il y a eu la Coupe du Monde, la Coupe d'Europe, les Jeux Olympiques, et il n'y a jamais rien eu. Maintenant, la salle télé est dans cette pièce au rez-de-chaussée. C'est plus sécurisé et maintenant, on a plus de monde.

Claude : On pourrait aussi avoir la télé dans la salle de vie.

Malika : On ne peut pas tout mettre en même temps dans la même pièce.

Émilie : Alors avant, on avait la télé dans le réfectoire, il y a très longtemps. Ça posait de gros problèmes d'avoir la télé dans la même pièce que la salle de vie. Il y avait du bruit, donc celui qui regardait n'entendait rien, alors il montait le son, ce qui embêtait ceux qui discutaient et mangeaient. Ça finissait pratiquement en problème tous les midis et tous les soirs. C'est compliqué de faire plusieurs activités différentes dans la même pièce, c'est souvent source de conflits.

Claude : Et pourtant, dans les différents accueils de jour où je suis passé, c'était cette configuration-là, et je n'ai jamais vu de problème.

Émilie : Parce qu'il n'y a pas le choix. Dans les accueils de jour, il n'y a pas de salle télé, tu es obligé de tout faire au même endroit.

Claude : Nous, on se retrouvait là-bas parce que c'était le seul endroit convivial qu'il y avait dans la ville. Tout le monde pouvait se retrouver, on discutait, et en même temps on pouvait regarder les infos, ou alors ceux qui n'avaient pas envie de regarder la télé pouvaient jouer aux jeux de société.

Stéphane : Mais Malika, toi, tu mets souvent de la musique.

Malika : Oui, tout le temps, et pourtant ça ne gêne pas, c'est juste en fond sonore.

Yayat : Monsieur Malik, le samedi, il met de la musique sur un poste de radio, ça nous fait du bien, il me fait énormément de bien, c'est comme si on revivait de nouveau, tout le monde apprécie.

Simon : Et les fenêtres ici ne sont pas du tout ouvrantes ?

Virginie : Non, c'est dommage, il n'y a que celles aux extrémités. Sur plein de choses qu'on peut remarquer, même si effectivement on a un bel établissement, on sait que beaucoup de choses ont été tirées vers le bas pour que ça coûte le moins cher possible. Mais ça aurait été bien que ce réfectoire puisse s'ouvrir sur la cour, c'est vrai.

Émilie : Ça aussi, on avait fait la demande il y a longtemps d'avoir des tables pour manger à l'extérieur en été, mais on ne les a jamais eues.

Virginie : Je vais refaire la demande. À chaque fois, ils trouvaient que c'était une bonne idée, mais c'était encore une fois une question de budget.

Claude : Puisqu'on a un "spécialiste d'espace architecte" en notre compagnie, il pourrait faire quelque chose pour nous imaginer un espace extérieur convivial ?

Virginie : En fait, l'espace est bien, il y a un espace couvert, il y a l'arbre, c'est assez agréable, mais il n'y a pas vraiment de quoi s'asseoir à part un bloc de pierre servant de banc.

Claude : Là, cet espace, c'est juste les fumeurs qui y vont, mais nous, qui ne fumons pas, on n'y va pas.

Virginie : Est-ce qu'on peut aussi aborder le sujet de la sécurité ? Quelqu'un a un mot à dire sur ça ?

Malika : J'aimerais avoir des caméras au sous-sol et dans les couloirs.

Yayat : Ça serait bien, parce que là, au sous-sol, si quelqu'un t'agresse, tu n'as même pas le temps de remonter ; et même la fois où Sylvie est tombée dans le couloir, heureusement que quelqu'un était passé.

Virginie : Il va y avoir des caméras installées début 2025 à chaque étage. D'autres sujets que tu veux aborder, Simon ?

Simon : J'aurais aimé savoir ce que vous pensez de la cuisine pédagogique. Est-ce qu'elle a réellement un rôle pédagogique ?

Malika : Moi, je pense que oui, regarde, cet après-midi on a fait un couscous, c'est moi qui leur ai appris.

Émilie : Il y a eu des ateliers cuisine, des ateliers pâtisserie, mais ce n'est pas régulier. Mais il y a des projets d'atelier cuisine pour vraiment aller vers des ateliers récurrents.

Claude : Mais pourquoi la cuisine pédagogique et pas autre chose ?

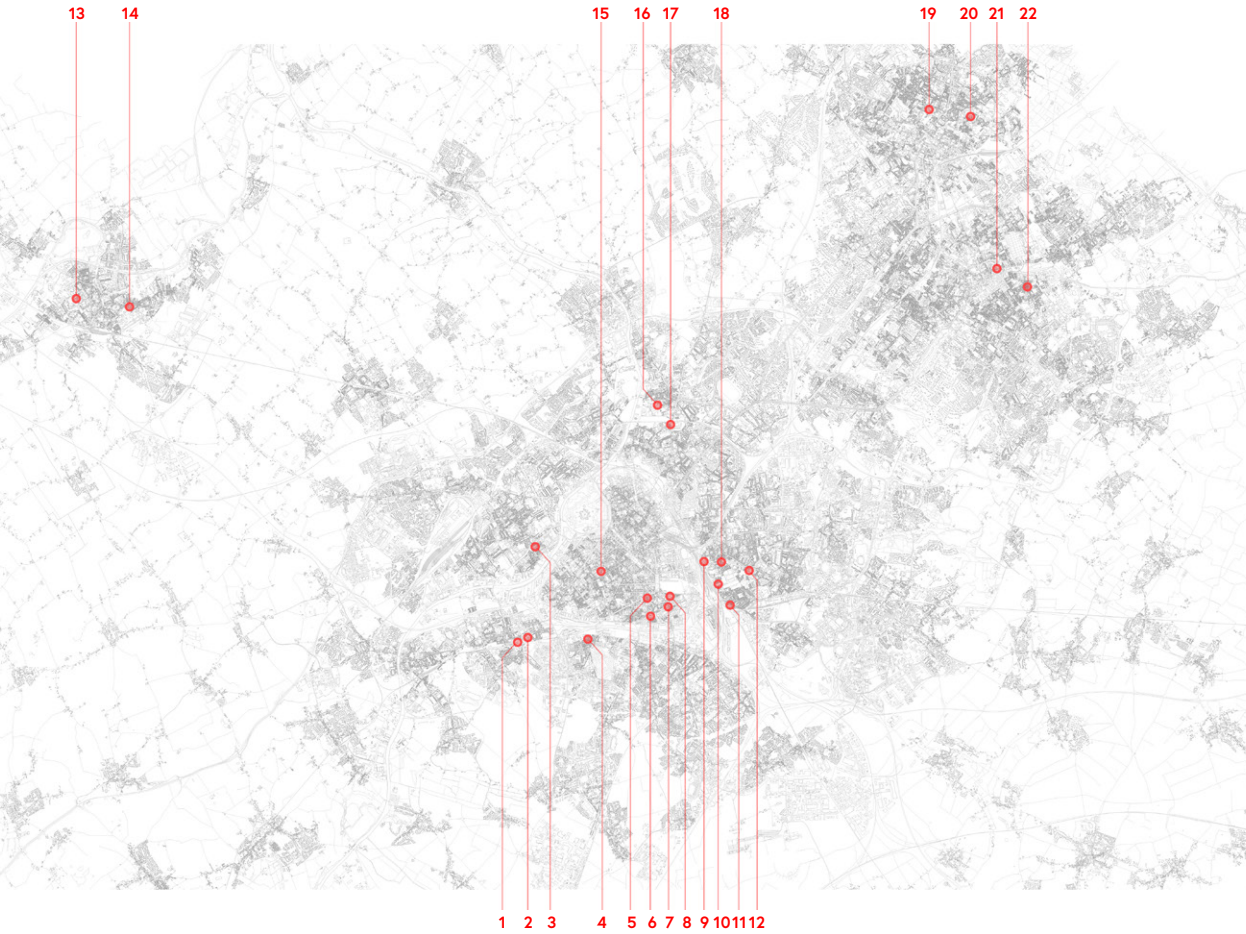
Virginie : Parce qu'on est un centre d'hébergement et qu'à un moment donné, on doit amener les gens à l'autonomie, et qu'on constate que les gens ne sont pas forcément autonomes par rapport à la question alimentaire, et donc faire des ateliers cuisine encourage l'autonomie pour sortir de l'hébergement.

Émilie : La cuisine pédagogique est incluse dans le programme du projet, et elle a vraiment du sens. Il faut maintenant l'utiliser de la bonne façon, même si elle n'est peut-être même pas forcément hyper adaptée pour de la pédagogie.

Virginie : Et puis elle est aussi utilisée dans des moments festifs, comme là cet après-midi, ils ont pu passer un moment ensemble en faisant le couscous. On l'utilise aussi pour la fête des voisins ou la fête des résidents.

La réunion s'est poursuivie par l'intervention des étudiants de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) puis a touché à sa fin après ces échanges. Chacun a pu exprimer ses points de vue et la réunion a pris fin dans une atmosphère constructive, avec des engagements à relancer certaines demandes et à continuer de travailler sur des solutions concrètes pour améliorer la vie collective au sein de la structure. Nous nous sommes levés puis tout en continuant de discuter, Malika m'a raccompagné vers la sortie.

Annexe 4 : Sites potentiels sur le territoire de la MEL - Atelier FAIR-E



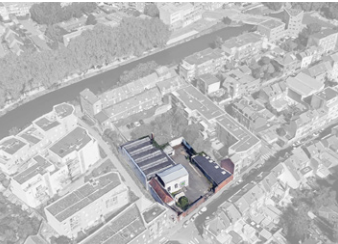
Site 2 : Loos

3500 m²



Site 3 : Lille - Bois Blanc

1500 m²



Site 4 : Lille-Sud

1500 m²



Site 5 : Lille - Moulin

800 m²



Site 6 : Lille - Moulin

1760 m²

Site choisi pour développer le projet



Site 10 : Lille

3700 m²



Site 14 : Armentière
1300 m²



Site 15 : Lille
1600 m²



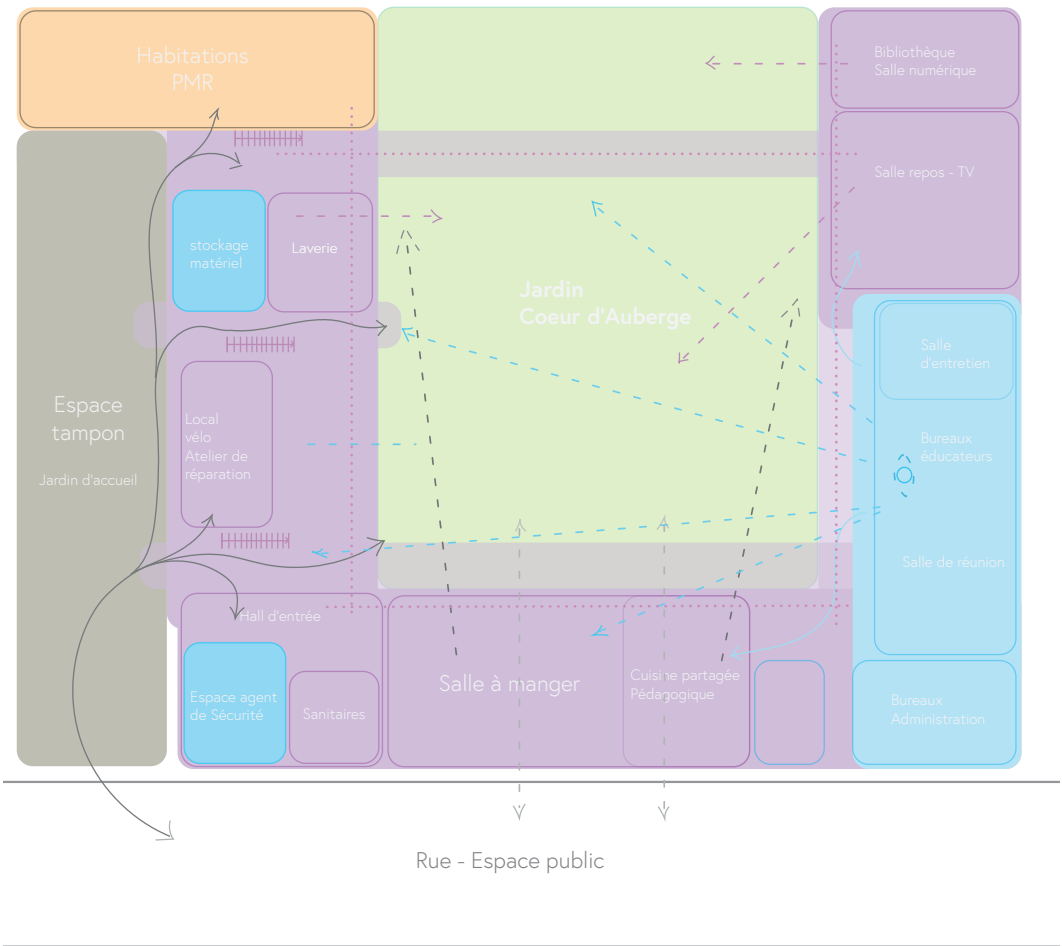
Site 20 : Tourcoing
2300 m²



Site 21 : Roubaix
700 m²



Annexe 5 : Organigramme et quantitatif de surface des espaces de l'Auberge sociale - Atelier FAIR-E



Quantitatif de surfaces des espaces :

Habitations, espaces privés : $35 \text{ m}^2 \times 20 = 700 \text{ m}^2$
Grande salle à manger / Réfectoire / Cuisine pédagogique : 120 m^2
Laverie : 20 m^2
Local vélo + atelier : 25 m^2
Hall d'entrée : 20 m^2
Bibliothèque, salle multimédia, salle repos TV : 30 m^2
Sanitaires collectifs : 15 m^2
Matéριοθήque / stockage : $35/40 \text{ m}^2$
Espace Technique : 20 m^2
Jardin central coeur d'Auberge : espace extérieur, surface selon site
Bureaux éducateurs + salle de réunion : 50 m^2
Salle d'entretien $2 \times 10 \text{ m}^2 = 20 \text{ m}^2$
Salle de pause éducateur et administration : 20 m^2



Simon Renard

Travail de fin d'études - 2024 - 2025

Promotrice : Anne-Sophie Nottebaert

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

LOCI Tournai - UCLouvain